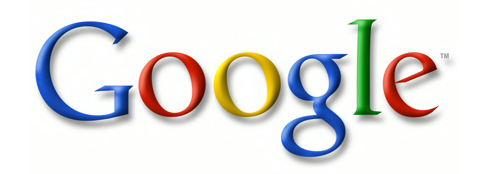
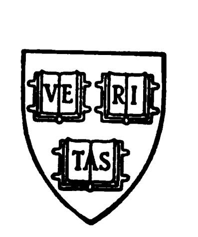
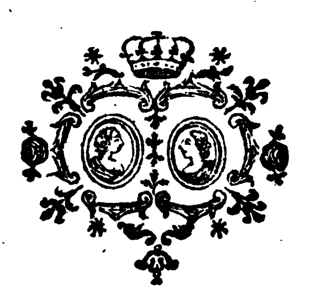



HN VYAZ L


VE RI
TAS

VOYAGE
DE MONS. OLOF TORÉE

Aumonier de la Compagnie Suedoiſe des Indes Orientales, fait à Surate, à la Chine &c. depuis le prémier Avril 1750. juſqu' au 26. Juin 1752., publié par M. Linnaeus, & traduit du Suedois par M. Dominique de Blackford.



A MILAN. MDCCLXXI.

CHEZ LES FRÈRES REYCENDS
Libraires ſous les Arcades de Figini.
Avec approbation.

PRÉFACE.

M. Olof Torée auteur de ce voyage, tenoit de la nature un esprit vif & curieux. Il prit de bonne heure la resolution d'aller voyager dans l'Inde, & pour pouvoir en tirer plus de fruit, il alla à Upsal, pour s'instruire dans l'Histoire Naturelle, pour laquelle il avoit un gout particulier.

Il fut reçu ensuite comme aumonier de la Compagnie des Indes Orientales, etablie à Gothenbourg, & il partit en cette qualité pour l'Inde, d'où il revint, avec une santé un peu délabrée. Il apporta un grand nombre de plantes rares, qu'il avoit assemblées pendant son voyage, & il en fit pré-

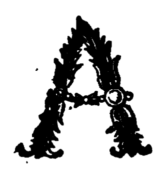
ſent à Mr. Linnaeus, ſon ancien profeſſeur dans l'Hiſtoire Naturelle. Celui ci a nommé la fameuſe plante Torenia *ſelon le nom de ſon inventeur. Après ſon retour, il lui envoya le voyage, dont nous donnons aujourdhui la traduction au public, en forme de lettres depuis le* 20. *Nov.* 1752. *juſqu' au* 3. *May* 1753. *il mourut bientôt après, ſavoir le* 17. *d'Août* 1753. *à Naeſingue en Suede. Nous eſpérons que la traduction d'un ouvrage, qui porte l'empreinte de la vérité, pourra ne pas déplaire au public eclairé.*



VOYAGE

DE MONS. OLOF TORÉE

Aumonier de la Compagnie Suedoise des Indes Orientales, fait à Surate, à la Chine &c. depuis le prémier Avril 1750. *jusqu' au* 26. *Juin* 1752., *publié par Monf. Linnaeus, & traduit du Suedois.*



Yant pris le parti de voir un nouveau monde au delà des mers : je m' embarquai le prémier Avril 1750. à bord du vaisseau le Lion Gothique . le 8. Avril nous mimes au large avec un vent favorable, accompagnés de plusieurs vaisseaux . Nous ne rencontrames d'abord rien de remarquable , qu' un vaisseau Danois, appellé le Cronprince, destiné pour la Chine , il etoit parti de Copenhague l'an 1749. le 4. Dec. il avoit ainsi employé beaucoup de tems, à faire une petite route. Les vagues de la mer du nord & les dangers, que l'on court sur les côtes de Flandre furent cause , que nous ne pumes arriver à Dunkerque que le 19. Avril. Je ne mis point pied à terre , puisqu' on n'en donna la permission , qu' à un petit nombre de personnes, la situation de cette ville me fit ce-

pendant réflechir ſur les raiſons pour leſquelles l'Angleterre s'etoit ſi fortement oppoſé à la fortification de Dunkerque. la ville eſt ſituée prés d'une rade ouverte. L'entrée en eſt incommode, & le camaneur demanda 600. francs pour nous conduire dans ſon port: outre, qu'en tems de guerre les Armateurs de Dunkerque peuvent faire un grand tort aux Anglois: elle eſt encore favorablement ſituée, pour faire la contrebande en Angleterre. Nous partimes de Dunkerque le 22. Avril avec un ſi bon vent, que nous mouillames le 4. May ſur la côte meridionale de *Madere*, près de *Funchal*. Le vaiſſeau étoit à l'ancre dans un endroit, d'où nous jouiſſions de la plus belle perſpective, que j'aie jamais vue: le païs s'eleve comme un vaſte amphiteatre, la plaine eſt entrecoupée de champs, de jardins & de vignes, qui ſont naturellement ſitués tres avantageuſement ſoit par rapport au lever, ſoit pour le coucher du ſoleil. Elle eſt entourée de collines eſcarpées & couvertes d'arbres toujours verds. On voit çà & là, diſperſées comme au hazard des maiſons de campagne, elles achevent la beauté de la perſpective. La ville de Funchal eſt dans le fond, preſqu'au centre de l'amphiteatre. Lorſqu'on va à terre, l'on a à droite une batterie à fleur d'eau, & à gauche un fort. Il eſt ici auſſi dangereux qu'en

Portugal, de faire le commerce de Tabac, puis qu'une seule carotte peut mettre en danger le vaisseau & l'equipage; heureusement que les commis de la Douane entendent raison.

La ville est entourée d'un mur, au dedans duquel est un fort: on en voit un autre sur une hauteur dans la campagne. Il commande la place, ces forts sont sans rempart, & n'ont qu'un simple parapet ayant des flancs très courts, ce qui arrive ordinairement, lors qu'on veut, qu'ils soient perpendiculaires sur la courtine. Les maisons sont assés bonnes, & ont deux étages: le rés de chaussée est rarement habité. Dans les maisons des particuliers je voyois des grilles de fer, en guise de croisées.

On y faisoit souvent des processions. Un jour je vis le couvent des Recollets franciscains il n'est pas bati fort regulierement, mais il est commode & agréable, & bien entretenu, ce qui prouve, qu'il est bien renté. Les bons pères s'etoient retirés du monde, aussi n'en voyois-je aucun, qui eut la moindre chose à faire. On peut aisément imaginer, que dans un païs aussi fertile & sous la domination portugaise il doit y avoir pareillement des couvents de religieuses & des colléges de Jesuites.

Mon hote, Monsieur Timothée Dowling m'assura qu'il etoit prêt à faire part à

l'académie des Sciences de Suede de ce que l'isle de Madere & le Bresil offroient de curieux: & comme il est lui même curieux, je crois, qu'on ne feroit pas mal de le faire ressouvenir de sa promesse. Il avoit trouvé quelques pètrifications & un arbrisseau, qu'il soutenoit être le laurier, dont les anciens Romains faisoient leurs couronnes. Les plantes particulieres, que je vis dans une petite promenade, étoient un *Cactus* sur une hauteur escarpée. Il seroit à propos, de l'observer avec un bon microscope, quand il commence à mûrir, pour savoir, si la poussiere fructifiante va tout le long du canal de poussiere, ou non.

Le *Musa paradisiaca*, ou Bananier, que nos marins, de même que les Malouins & les Hollandois appellent *Pisang*, les Anglois *Plantains*, & les Portugais *Bananas*, portoit ici des fruits plus grands, que ceux, que j'ai vu partout ailleurs; mais il faut avoir une imagination bien vive, pour voir un crucifix dans le fruit du Pisang, *la Passiflora* ou la fleur de la passion se trouvoit hors des enceintes des jardins, les chataigniers atteignent un âge fort avancé & ont beaucoup de feuilles: les vignes fournissent annuellement entre 30. à 50. mille pipes de vin, à ce qu'on m'a assuré dans cette isle, qui n'a pas au delà de dix milles Suedois en circonférence.

Il feroit trop hardi, de juger de deux nations par deux villes, mais depuis que j'ai eté a Cadix & à Funchal, la différence me parut plus grande, que la religion, le climat, la diftance, & la langue ne peuvent l'operer. Un habitant de Cadix eft brun, lorfqu' il n' eft pas immatriculé dans un couvent, il porte une cappe, qui lui va jufqu' aux pieds, un bonnet de toile, & un chapeau au deffus, tout fon maintien eft grave, au lieu, qu à Funchal les habitans ont le teint blanc, des figures regulieres, & des manieres aifées. Ils font mis à la françoife, à l'éxception du grand nombre, qui portent des longues cappes, où manteaux noirs.

Il eft rare à la vérité, de voir des dames portugaifes, dans la rue; mais autant, qu' on pouvoit les voir, lorfqu' elles levoient les grilles de leurs fenêtres pour voir ou pour etre vues, elles paroiffent avoir la peau blanche & fine & le regard vif & animé. Je doute d'avoir vu au delà de cinq femmes à Cadix, elles étoient minces & brunes. Je remarquai, que la Sainte Vierge avoit la même peau, la même phifionomie, & la même figure, fur fes images, & j' en jugeai, que c'etoit le gout de la nation pour la beauté.

Aprés que nous nous fumes pourvus de toutes fortes de vivres, nous mimes à la

voile l'11. de May, pour profiter du tems favorable & uniforme, qui regne entre l'Afrique & l'Amérique, & qui facilite particulierement les voyages à la baye de Hudson, & au cap du Nord, d'autant plus, que dans ces derniers parages le vent est variable & le canal inconnu.

Ayant passé le Bresil, il fallut tourner vers l'Est, nous eumes ici pendant quelques jours une mer, qui auroit pù epouvanter un novice.

On appelle pigeons du Cap une espece d'oiseaux de mer, dont on voit une infinité dans ces parages: apparemment, qu'on leur a donné ce nom à cause de leur vol circulaire, & de la ressemblance, qu'ils ont avec les pigeons pour la grandeur & les ailes: autant qu'il me fut possible, de les examiner, je les pris pour cet oiseau appellé *Procellaria capensis*, ou l'oiseau de tempete du cap. Ils sont de couleur noire & blanche melangée, c'est pourquoi les Anglois les appellent *Pintado-birds*, d'aprés les Espagnols. Lorsque le vent etoit fort, on voyoit aussi le petit oiseau de tempete, d'une couleur brun-foncé, que les Portugais appellent *Malefit*, & les Anglois *Fowb-weathers-bird* mais il me parut plus grand, que celui que je vis 1748. dans la mer du Nord. (*Procellaria aequinoctialis*) oiseau de tempete de l'equateur.

En deça du Cap de bonne espérance les vagues paroissent sur le vaisseau, ce qui est

affés ordinaire ici : un jour elles jetterent, quelque chofe de luifant dans l'obfcurité fur le pont, je me jettai deffus & j'attrapai ce petit phenoméne. helas! Lorfque je l'examinai de près: je vis que ce n'etoit qu'un petit crabe.

Nous trouvames entre l'Afrique & Madagafcar un petit animal, qui reffembloit à un ver, lors qu'il etoit dans fon element, mais dés qu'on le tiroit hors de l'eau, & qu'on le mettoit fur une affiette tous fes membres fe feparoient, & chaque membre remuoit feparement. On prit auffi un petit voilier (holothuria velificans) ou foluturie a voile, outre cela nous primes un animal marin extraordinaire, qui eft difficile à decrire, & dont Monfieur Braad doit avoir envoyé un deffein à l'académie.

Nous avions deja paffé Madagafcar, Maffotta, Mobilla, & les côtes elevées de Comaro, foupirans après la terre, & ce ne fut, que le 16. Août, que nous atteignimes la baye feptentrionale de *Johanna*.

Ce païs paroit être un des plus agreables de la terre, & je ne fuis pas le feul qui foit de cette opinion; des perfonnes, qui ont beaucoup plus voyagé, que moi, ont penfé de même. Il eft vrai, que l'isle eft inégale, & montagneufe, mais cela ne fait qu'ajouter aux charmes de ce féjour, delicieux, puisque les collines & les monta-

gnes escarpées sont couvertes de verdure. Les Cocos, les Bananiers, les Ananas, les grenades, les Papayes, & d'autres fruits sont ici en abondance. Des boeufs avec des bosses sur la partie anterieure du dos, des chevres aux oreilles pendantes, des poules de Guinée & des poules ordinaires sont ici à assés bon prix. Les habitans sont Mahometans, ils tirent leur origine des Arabes de l'Afrique, ils sont fort polis & plus sincéres, qu'on ne le croiroit. Comme plusieurs hommes de notre equipage entendoient l'Anglois, ils nous reçurent avec leur compliment ordinaire: *Englishman come, alla one brother come* (*). Ils different beaucoup de couleur. Le Sheriff du bourg, auprès duquel nous avions mouillé, étoit presque tout à fait noir, au lieu, que le fils de son frere, n'etoit pour ainsi dire, que bruni du soleil. On remarque la même variété dans les autres. Leurs cheveux sont frisés comme ceux des negres, & ressemblent à de la laine, & quand on les coupe, ils ont de la peine, à devenir droits. Pour leur ajustement, il n'est pas précieux. on ne voyoit que rarement un turban, & un grand nombre d'eux avoient à peine, de quoi se couvrir les parties naturelles.

On trouve ici un animal appellé *Lemur Catta*, dont la couleur est rougeatre, à l'ex-

(*) C. à d. Venez Anglois, nous sommes tous freres.

ception du dos, qui eſt d'un gris brun, il reſſemble au renard pour les oreilles, ſon muſeau etoit pointu. Sa queue etoit griſe avec des anneaux noirs, & plus longue d'un tiers, que le corps. Il ſe tient debout come un ecureuil, mais ſon poil n'eſt pas auſſi long. Je ne decris cet animal qu'imparfaitement, craignant, qu'on ne le prenne par erreur, pour une eſpece de ſinge, à quoi les pieds pourroient donner lieu, puiſqu'il a cinq ongles, plats & arrondis. le pouce du pied de derriere eſt fort grand, & l'index, a un ongle, qui ſe termine en pointe. (*) autant que je vis, ſes dents n'etoient pas comme celles d'un ſinge, car je ne remarquai aucune dent canine, & ſi dans la machoire ſuperieure les dents inciſives n'etoient pas bien determinées, il en avoit du moins cinq petites. J'etois parvenu juſque là à l'obſerver, lorſqu'il me mordit. aprés ſa mort on le jetta dans la mer pendant mon abſence. Il reſſembloit au ſinge pour là curioſité & l'activité, mais il etoit plus timide, moins docile, & point auſſi empreſſé à rendre des mauvais ſervices. on le trouve à Madagaſcar & à Maurice. J'euſſe eu occaſion d'en examiner pluſieurs autres pendant le cours de mon voyage, mais

(*) Probablement on n'a pas remarqué dans le Lemur Catta, que le ſecond doigt du pied de derriere a une griffe d'oiſeau. Peut etre eſt-ce une eſpece particuliere. *Note du Chev. Linnaeus.*

on ne les a point gratis. Les animaux les plus hideux & les plus incommodes, qu'il y ait dans cette isle, font les lezards, dont il y en a ici une infinité & beaucoup plus qu'à Madere. Sur un cocotier de la hauteur de quarante pieds, on eſt ſur d'en trouver au moins ſoixante. Dans certains endroits, on ne peut pas faire un pas, ſans en faire ſortir des troupes entieres, qui ſe tiennent ſous les feuilles tombées des arbres.

La plupart des barques, dont on ſe ſert ici, ſont d'un ſeul tronc creusé & pour qu'elles ne tournent point, elles ont à chaque coté deux pataches, qui les empêchent de renverſer, moyennant une planche, qui y eſt attachée & pointue par les bouts. Ce n'eſt pas par des rames, mais en ſe balançant pour ainſi dire, qu'on les fait aller. Pendant la manœuvre l'aviron ou Pagaye, Paddle ſe tient perpendiculaïrement.

Le 20. Août nous fumes pourvus, d'eau & de viande neceſſaires, c'eſt pourquoi nous quittames cet endroit. nous continuames notre voyage tranquillement, ſi ce n'eſt que quelques navires Portugais nous firent prendre les armes.

Le 16. Sept. nous mouillames à la rade de *Surate*, environ à la diſtance d'un mille Suedois de la terre, les bancs de ſable ne nous permettant pas, d'en aprocher de plus près. Il faut du tems & de la prudence,

pour etablir dans ces endroits une nouvelle branche de commerce, auſſi fallut-il un tems conſiderable, avant de pouvoir tout arranger. C'etoit pourtant les Mahometans moins, que les Chrétiens, qui en etoient cauſe. Apparemment que le fer Suedois, qui ſe trouvoit deja dans le magaſin Suedois, ne pouvoit pas ſe comporter avec celui, que nous apportions, parceque le notre etoit apporté à bord Suedois. L'ancienne accuſation, que nous etions des pyrates, ne put faïre aucune impreſſion ſur le Nabab, car elle etoit deja uſée. Les Arabes l'avoient employée contre les Portugais, ceux ci contre les Hollandois, & les Hollandois, à ce qu'on diſoit, contre les Anglois, aprés bien des efforts inutiles, Meſſieurs les Anglois & Meſſieurs les Hollandois reſpecterent enfin notre paſſeport, du moins, ils nous laiſſerent tranquilles en public.

Quand la marée monte & deſcend, la mer jette des vagues fort hautes, elle eſt remplie de vers, qui non ſeulement ſe ſoutiennent ſur la ſurface de l'eau, mais qui mangent auſſi le bois de l'ancre dans le fond, ainſi ſi leur tariere etoit aſſés fort pour percer le papier la poix & le poil, qui ſe trouvent entre le bordage, le vaiſſeau ſeroit bientot obligé, de couler à fond.

Le païs voiſin eſt partout fort bas, & conſiſte alternativement en plaines & en bois

toujours verds. Les champs etoient pour la plûpart femés de millet dans cette faifon. Les cocotiers font ici prefque facrés. on en tire le fuc, ce qui fait, qu'ils ne portent point de noix.

On appelle *Beuyan* cet arbre remarquable (ficus Indica) qui pouffe de fes branches, des nouvelles racines dans la terre. Il paroit avoir obtenu ce nom, parceque les Indiens le regardent comme facré. Peut être fans cette circonftance cet arbre feroit entièrement detruit. Je l'examinai d'affés près, fans y decouvrir les moindres veftiges ni de fruits, ni de fleurs, ni de jets de racines. Il paroit ne croitre que lentement. Il faut que l'arbre haut & gros, qui fert de marque à la rade, foit fort vieux. Pendant notre féjour ici, il etoit affés dangereux, de faire des promenades botaniques, car devant les portes de *Surate*, on etoit expofé d'être maltraité par les Marattes, ou par d'autres peuples.

Il y a quantité de maufolées fuperbes dans le païs. Ils font conftruits en dôme, maniere de bâtir, ques les Mahometans aiment beaucoup. J'ai vu quelques puits extremement profonds, creufés avec des depenfes & un travail infini & bien murés. il y en avoit d'autres auffi conftruits dans un endroit fec & depourvu d'eau; on en tiroit l'eau moyennant une roue, par un couple de boeufs, on en rempliffoit des outres, & on en chargeoit

des buffles pour la porter dans la ville, pour l'y vendre.

Le terrain eſt aſſés maigre, la terre végétable forme une couche fort unie, au deſſous de laquelle ſe trouve de la bonne terre glaiſe; qui eſt fort utile aux habitans, parce qu'à l'imitation des autres peuples de l'Aſie, ils ſe ſervent pour l'ordinaire de vaſes de terre.

De la rade il y a encore environ trois milles Suedois à ramer ou à naviguer ſur la riviere Tapti ou Tapta, pour arriver à la ville du Surate. Ce qui s'offre d'abord à la vue, eſt un edifice conſiderable, qu'on apelle le fort. Il a eu autre fois quatre tours, dont il y en a une de tombée en ruines, & le mauvais mur, qui a eté elevé a ſa place, paroit bientot ſubir le méme ſort. Il ne manque pas de canon ſur les différentes terraſſes, mais il eſt uſé & ſi mal arrangé, qu'on voit ſouvent une piece de dixhuit livres de balle à coté d'une autre de ſix livres.

Le fort eſt au centre d'un mur bas & qui forme preſque un demi cercle, avec des tours angulaires, & un foſſé ſec qui entourent la ville. La ville eſt environnée par les fauxbourgs qui ont la méme fortification, on dit, quils contiennent au delà de cent mille ames.

La maniere, de viſiter aux portes me parut un peu rigoureuſe pour la premiere fois, le commis voulant ſavoir combien on avoit

d'argent dans les poches de culottes, j'appris, qu'on payoit une certaine somme pour cent pour l'importation de l'argent. Nous échapames cependant à cet impot, je ne pus pas revenir de mon etonnement sur une politique si mal entendue, mais j'appris, que les gouvernemens des places ne se donnent, que pour un tems fixe, & que le Nabab ou gouverneur n'etoit pas bien affermi dans son poste, aussi n'y a-t-il rien de plus commun, que de voir ces Messieurs préferer un avantage present à un avantage futur, quoique plus grand & plus assuré.

Les rues de Surate sont irregulieres, & nombre de beaux batimens y ont eté ruinés par le feu. Les habitans croyent, suivant la doctrine de Mahomet, qu'il seroit envain, de resister au feu, lorsque le sort veut, que la maison soit brulée. Il n'est pas non plus en usage dans ce païs, de paver les rues, & quoique les proprietaires des maisons, & les locataires ayent soin tous les jours de jetter de l'eau devant leurs portes, la poussiere ne laisse pas, que d'incommoder souvent. Si l'on vouloit même paver les rues, ce seroit un travail inutile, puisque la pluie qui dure souvent six mois sans discontinuer, detacheroit & emporteroit tout.

Les maisons sont assés bien construites en briques & en bois, mais sans traverses, au dedans elles sont couvertes d'un ciment blanc

& fin : on m'a dit, que ce ciment etoit fait de coques d'oeuf ecrasées & avec de la crasse du sucre. Notre capitaine Monsieur Schierman, m'a raconté, que pendant, qu'il avoit eté prisonnier chés le pirate Angria, il avoit eté obligé avec les autres prisonniers, de piler de la chaux pour méler avec de la crasse du sucre, il est probable, que c'etoit pour le même usage. on n'a point de fenetres dans les etages inferieurs & il n'y en a que peu dans ceux, qui sont au dessus. Je ne sais pas, si c'est la crainte des voleurs, qui en est cause, du moins il me paroit, que cette peur seroit mal fondée, le larcin etant puni fort rigoureusemens ches eux, une personne, qui avoit volé cinq bouteilles d'eau de rose eut pour sa punition les deux mains coupées. il faut avouer, que cette maniere de punir le vol, en fait passer l'envie.

A l'exception du logement Suedois je n'eus, que peu d'occasion d'observer la construction de leurs maisons. Le logement Suedois etoit entierement bati en rond; à la place d'une cour, il y avoit un parterre de fleurs, ou fleurissoit alors sur la fin de Janvier un superbe (hibiscus Surattensis). A l'entour de la maison, il y avoit des parapets de pierre de deux marches. Sur les quatre cotés de la maison il y avoit autant de salons, ouverts du coté de la cour, & avec des niches sur les trois parvis depuis le haut, jusqu'à trois

pieds du fond. Dans les coins etoient les chambres à coucher ou la cuisine. Dans les chambres d'en bas, il y a des ouvertures, pour laisser entrer l'air, à cause de la grande chaleur.

Au dessus de la maison, il y a une terrasse, d'où l'on jouit d'une belle vûe. Le peuple aime beaucoup à avoir des cisternes, & s'il se peut des jets d'eau, autant pour leur plaisir, que pour faire leurs ablutions. Les escaliers sont etroits & les marches hautes. Nous avions dans le logement Suedois deux puits de la profondeur de 24. pieds, au dessous de la maison, qui nous servoit de Latti ou de magasin, il y avoit un etang vouté.

Leur architecture n'est copiée ni des Grecs ni des Italiens, il y a cependant du gout & une proportion agreable dans leurs colonnes, il est vrai, que quelques ornemens du chapiteau & du piedestal, ne paroissent pas bien distribués, mais dans le fond ils ne sont pas plus etrangers, que lorsqu'on veut faire acoroire, qu'un edifice entier est soutenu par des feuilles ou par des plumes. Les Anglois, qui sont morts ici, ont des monumens, dignes de souverains. Les Architectes Indiens ont fait voir, par le mausolée du Baron *Rheede de Drakenstein*, (auteur du celebre ouvrage: *Hortus malabaricus*, en douze vol. in folio) qu'on peut donner une certaine majesté à un edifice, sans suivre ni l'ordre Toscan, ni l'ordre Corinthien. La botanique a tant

d'obligations au Baron Rheede, qu'il auroit eté impardonnable pour moi, si j'avois passé devant son mausolée sans l'examiner avec attention. Quand j'y fus, je trouvai malheureusement les fenetres fermées, ainsi il ne me fut pas possible, de copier l'epitaphe entiere; il fallut me contenter, d'en copier les principales choses, les voici:

Hindrich Adrian, Baron van Rheede ter Drakenstein. Heere van Omei ... Commissaris van de General Nederlandse Geoctroyerde Oostindische Compagnie over Ostindia. Representerende in dien qualité de Vergaderingen. D. E. heeren Overleden d. 15. Decembr. Ao. 1691. op't Schep Dregterdam, Feylende van Couchin na Suratta, op de hoogte van de Engelsche Sterkte. Bombay. Oud ongevaer 56. Jaaren : c. à d. Henri, Baron de Rheede, sur Drakenstein, Seigneur d'Omei... Commissaire de la Compagnie des Indes Orientales &c. mort le 15. Dec. An. 1691. à bord du vaisseau Dregterdam, faisant voile de Couchin à Surate, à la hauteur de Bombay, agé d'environ 56. ans.

On ne faisoit pas du mistere, dans ce païs ci, qu'il eut eté empoisonné. Ce qui n'est pas sans vraisemblance, ce doit être quelque chose de terrible pour les fripons subalternes, que de voir une puissance si etendue dans les mains d'un honnete homme.

Les habitans ſe diſtinguent en trois eſpeces principales, dont les Payens Malabares, que les voyageurs appellent, Gentivs, Gentils, ou Gentous forment la prémiere. Ce ſont les habitans les plus anciens du païs, ils ſe partagent en certaines familles principales, dont chacune a un commerce particulier. Les Bramines ou Benyanes obſervent rigoureuſement la loi, de ne rien tuer, de ce qui reſpire,ou qui eſt animé. J'en ai vu, qui faiſoient les inſtances les plus touchantes pour conſerver la vie aux plus vils inſectes. La famille des ſoldats n'eſt pas ſi tendre, ſurtout envers les hommes.

Quoique les Gentous ne ſe nouriſſent que de laitage & de vegetaux, ils ont pourtant bonne mine. J'ai vu des Bramines & des Benyanes qui avoient beaucoup d'embonpoint. Ils ſont d'une taille ordinaire, & ſe tiennent droit, ils ont la demarche aiſée, les traits reguliers, un air intéreſſant. Leur teint approche du noir.

Leurs femmes ſont pour la plupart petites, ramaſſées & brunes, on dit, qu'elles ſont nubiles de bonne heure; mais qu'elles vieilliſſent auſſi promptement. Leur habillement eſt ſingulier. Elles ont des anneaux aux bras & aux jambes. Leur demi camiſole ne couvre que le ſein. Pour cacher les parties inferieures, elles attachent un morceau d'etoffe, qui eſt pour l'ordinaire rayé de

rouge, autour des hanches, en tirent les bouts d'entre les cuisses, & les nouent par devant. Elles ont sur la tete une toile de la même etoffe, qui descend sur l'epaule gauche, passe sous le bras droit & est attachée à la ceinture. Tout le reste est nud. Elles se tiennent fort droites, & marchent avec des graces infinies. La coutume, qu'elles ont, de porter sur la tete, l'eau, qu'elles vont chercher journellement dans la riviere, y contribue vraisemblablement. On voit souvent une femme Gentive porter ainsi trois cruches l'une au dessus de l'autre, sans les tenir des mains, monter & descendre de même, se retourner, rester debout & jaser &c. Je ne sai pas, si les femmes riches, & aisées sont egalement obligées de chercher l'eau elles mêmes, mais j'en ai vu quelques unes venir en chercher, dont les bagues paroissoient de grand prix. Elles passent au reste, pour etre d'une vertu fort accommodante, aussi toutes les danseuses de l'empire de Mogol sont prises de cette nation.

Je n'ai pas vû leurs pagodes ni leurs ceremonies sacrées, à l'exception de leur priere du matin, qu'ils font dans la riviere: avant que de la commencer ils se lavent, se rincent la bouche, aprés cela ils recitent leur priere, le visage tourné du coté du soleil. Les Gentous comptent leurs prieres par les doigts, ils commencent par la derniere ar-

ticulation du petit doigt. Quand ils ont passé tous les doigts selon leur rang ; ils joignent les deux mains, s'inclinent vers le soleil, ensuite ils sortent de la riviere pour se faire marquer par le Bramine, qui est sur le rivage.

Les Bramines ont quelques lignes de travers sur le front, faites avec de la cendre, quelque fois ils s'en frottent le corps entier. Les Benyanes ont ordinairement une petite tache rouge immediatement au dessus du nés, dont descendent deux raies jaunes, aux deux bouts des oreilles.

A leurs convois funebres, ils courent de toutes leurs forces, en s'ecriant. *Beyram Rambolou*, c'est à dire: Mes freres, Invoqués le Ram. Au dehors de la ville on brule le cadavre prés de la riviere, mais la veuve n'est pas obligée, de subir le méme sort. Quand on considere, combien leur nourriture est simple & saine, & quand on voit bruler un si prodigieux nombre de morts, on doit conclure, que bien de milliers de Gentous demeurent à Surate.

Ils ont aussi des *Santons* ou des saints vivans, qui se distinguent du grand nombre & qui par des actions ridicules, pretendent plaire au Ram & à ses freres. Je n'ai point vu de ces gens, que Bernier decrit, & qu'il represente tout nuds en toutes sortes d'attitudes genantes. Mais on en rencontre souvent, qui

vont

vont plus qu'à moitié nuds & qui ceignent leurs longs cheveux autour de la tête, ce qui doit être fort incommode dans ce climat. Un jour je vis un novice de cet ordre mendier d'une manière ſingulière. Il ſe mit devant une boutique, & ne fit que frapper des pieds & après avoir levé & poſé un pied après l'autre, avec la plus grande patience, il mangea tranquillement, ce qu'on lui avoit donné. Il eſt particulier, que les cheveux de ces gens prennent une couleur de paille, mais je crois, qu'ils procurent cette couleur par le ſecours de l'art, car les Santons Mahométans, qui gardent leurs cheveux, les ont toujours noirs, ce qui leur procure l'avantage de reſſembler à des ſatires du prémier ordre, car leurs cheveux flottent autour de leur tête. On dit, que les Bramines poſsèdent bien des ſecrets, ſurtout on regarde preſque comme certain, que le fameux *Pedra de Cobra* eſt une compoſition, qu'ils poſsèdent tout ſeuls, il ſe peut auſſi, que le *Gaſpar Antonio* ou *Pedra de Goa* & pluſieurs bézoards de cochons ou *pedra de porco*, viennent de la même fabrique.

Quand les cérémonies ne ſont pas ſuffiſantes, pour nourrir une famille ou Caſte entière, ils ſont forcés de ſe nourrir d'une autre manière. De là vient, que des Bramines, ſe mettent quelquefois en ſervice auprès des Banians opulens, ſans pourtant rien ceder de leur droit de préſéance, car le maître n'oſe

pas toucher le ris, que son domestique doit manger, vu que celui-ci en seroit souillé.

Les Parses ou Parthes, qui descendent des anciens Perses sont la seconde nation, qui demeure ici. Selon le compte, qu' Hamilton en donne dans son *New account of East India*, ils furent chassés de la Perse, il y a longtems. Ils adorent le feu, le soleil, la lune & les astres. Un Parse ne se laisseroit pas persuader, d'éteindre autrement une lumière, que par le soufle. Un jour on avoit jetté exprès sur la terre un lumignon ardent devant un petit garçon Parse: il resta devant pendant long tems, murmura quelque chose entre les dents, en faisant des grimaces avec les doigts & continua ainsi, jusqu'à ce que la dernière étincelle fut éteinte. Il ne faut pas les appeller Gafres, parceque Gaur, Gavre, Guèbre ou Caffre signifie hérétique, infidèle, payen. Ils sont les plus blancs parmi les naturels, ils sont alertes & laborieux. Les Européens se servent particulièrement d'eux pour des affaires d'un peu de conséquence. La nécessité peut-être fait, qu'ils s'y prêtent volontiers, car ils sont plus opprimés, que les Gentous: ils sont exclus des emplois, & n'ont pas le capital, que possèdent les Banians, savoir, une longue expérience dans mille espèces d'arts. Des connoisseurs ont observé que leurs femmes ne sont pas d'aussi bonne volonté, que le reste des femmes.

Le troisième peuple sont les Mahométans, ou comme les Marins les appellent, les Maures, mot qui est peut-être le raccourci de Mogores. Leur teint tient le milieu entre les deux peuples dont nous venons de parler. Leur religion est la dominante, particulièrement la secte qui révère *Omar*. Il faut pourtant qu' Ali ait aussi un grand nombre de sectateurs, car lorsque le 26. Nov. on fit une procession fort solemnelle à la mémoire des deux derniers *Imans* en Perse, j'y vis au moins deux mille hommes. à cette solemnité il y eut aussi un grand nombre de Fackirs, ou moines mendians, qui étoient habillés de surtous blancs garnis de plusieurs morceaux de différentes couleurs, & d'un bonnet en forme, d'un pain de sucre. Les Dervis font ordinairement le service dans les mosquées & en d'autres occasions. Je remarquai un certain Dervis, qui s'acquittoit du cérémonïal avec une dextérité particulière. il avoit à visiter les tombeaux. Il dansa, en y allant & en revenant, & outre un apprentif, il avoit plusieurs autres personnes avec lui, qui battoient une espèce de tambour, en chantant *La Allah* &c. Je vis aussi un Santon, qui faisoit pénitence, en ce qu'il marchoit tout nud dans les rues. Il étoit accompagné d'un respectable Mahométan, qui recevoit les aumônes.

A' l'exception des Bramines & des fem-

mes, de l'habillement des quels j'ai déja parlé, presque tout le monde a le corps couvert d'une toile de coton blanche. Leur vêtement consiste ordinairement en une paire de pantouffles, qu'on laisse devant les portes, une paire de grandes culottes, & une chemise courte ouverte par devant, & qu'on porte dessus les culottes. au dessus est une robe qui va jusqu'aux pieds. elle est serrée au corps, & a des plis en bas, comme une robe de femmes, elle a des manches longues, qui sont plissées au poignet. Les Mahométans & les payens se distinguent en ce que ceux ci attachent la pièce du corps de la robe sous le bras gauche, au lieu que ceux là l'attachent sous le bras droit. Autour du corps, ils portent une ceinture, faite de la même, ou d'une meilleure étoffe que la robe, pour y mettre un couteau de prix, ou bien un poignard. Au dessous de cette ceinture les Parses portent une corde, qui doit faire partie de leur religion; car à Dombes, bourg situé près de Surate, je vis un Parse qui avant que de saluer ses hôtes, s'en mesura le front & s'inclina vers la lune. Les Juifs ont une coutume semblable.

Le Turban est de toute sorte de couleurs, il n'y a que la couleur verte, dont on ne se soucie pas. Un turban de Surate se connoit aisément d'avec un turban Perse ou Arabe, & quoiqu'il faille au delà de quinze aunes

de toile pour le faire, il va pourtant très bien ſur la tête, il avance un peu ſur l'oeil droit.

L'habillement des femmes, bien entendu de celles, qu'on voit dans les rues, diffère de l'habillement des hommes, en ce que leur robe eſt ouverte par devant, & qu'on ne peut pas la paſſer de l'autre côté. Leurs caleçons vont juſqu'aux pieds. Elles n'ont qu'une légère toile ſur la tête & ſur les épaules. Les pauvres gens de deux ſexes portent des habits plus courts & plus étroits.

Les deux ſexes ſaluent de la même manière. Leur manière de ſaluer conſiſte à mettre la main ſur le front ou ſur la tête. Quelques uns diſent en même tems *Salam* ou *Salam alecte*. Lorſqu'ils veulent marquer plus de ſoumiſſion, ils touchent de leur main, prèmiérement la terre ou le plancher; après cela le côté gauche de la poitrine & finalement la tête. A la fête, qu'on donna à l'honneur des martirs Perſes, dont j'ai déja fait mention je vis encore une autre manière, de recevoir ſes amis; on mettoit la tête prémièrement ſur l'épaule gauche de l'autre, enſuite ſur l'épaule droite, enfin ſur l'épaule gauche, après cela on prenoit les mains de l'autre entre ſes mains, & on les portoit enfin ſur le front.

Les gentous ſe ſervent de la langue Malabare. Les Maures ont un dialecte de la

les Indes, les tamarins soient estimés aussi utiles, qu'en Europe. L'érésipelle est une maladie, qu'éprouvent la plupart des étrangers, dans les climats chauds, particulièrement, lorsqu'ils se trouvent à terre, ou près de la terre dans la saison la plus chaude. Elle s'annonce par des taches rouges semblables à celles de la rougeole. Ces taches piquent & démangent & se convertissent après en petites pustules, qui disparoissent à la vérité, mais qui emportent la peau.

Il faut, que la friction, si fort en usage chés les anciens, fasse beaucoup de bien à la santé. Pour peu, qu'un habitant de Surate soit à son aise, il se fait frotter tous les soirs par tout le corps par ses domestiques, ce qui doit nécessairement faciliter la circulation du sang.

Leur musique est médiocre. Bien loin, d'être enchantés par des beaux morceaux Italiens, vous n'entendés ici, que le bruit des bassins de cuivre, & de petits tambours, qui ont un ou deux fonds. Leurs instrumens à vent sont une espèce de trompettes droites, de la longueur de huit à dix pieds. Elles rendent un son beuglant. Quelque fois ils se servent aussi d'un grand cor en forme d'un S: mais pour celui ci, on ne l'entendoit, que quand le Nabab, ou quelqu' autre personne de distinction approchoit du château. on jouoit du flageolet le matin

pour le réveil. La guitarre & le violon sont les instrumens, dont se servent les mendians, pour accompagner leur musique vocale, puisqu'ils chantent des vers, pour demander l'aumône. Les nations de l'Asie méridionale ont ordinairement une musique guerrière. Il leur faut des accens mâles; des sons doux & tendres ne serviroient, qu'à les rendre encore plus efféminés. Les Spartiates avoient peut-être en vue quelque chose de plus qu'une ancienne coutume, lorsqu'ils abolirent une corde, qu'on avoit ajouté au nombre ordinaire.

Leurs joueurs de farces n'entrent pas en comparaison avec ceux de la Chine, cependant ils savent apprivoiser La *Cobra de Capello* (Coluber Naja L) de manière, qu'elle danse. Lorsque les Maures ou d'autres gens veulent donner un divertissement, ils font venir une bande de danseuses. C'est ainsi, qu'on les appelle, quoique souvent elles ne changent pas de place. Elles se contentent de chanter des hymnes à l'amour, & tachent de rendre le sentiment par des gestes voluptueux.

Je n'avois point vu des yeux bleus dans l'Europe méridionale, ou en Asie; je vis pourtant à Surate un Arabe, dont les yeux n'étoient pas de la couleur ordinaire. on m'a dit, qu'on n'aimoit pas beaucoup les yeux bleus dans les Serails, c'est peutêtre,

parce qu'ils n'ont pas le brillant des yeux noirs. Il me paroit cependant, que d'un autre côté les yeux noirs ne peuvent souvent pas exprimer le sérieux. Les armes des Maures consistent en fusils mêchés, arcs, sabres & poignards. Ces dernières ont une singulière figure. la garde est composée de deux morceaux paralleles de fer, qui sont tellement séparés l'un de l'autre, qu'on peut commodément empoigner deux petits fers, qui passent de travers. La lame a un pouce & demi de largeur près de la garde, & n'a pas au delà de neuf pouces de longueur. les Maures aiment beaucoup à avoir des armes brillantes & des gardes d'argent. Outre cela ils ont un bouclier rond & convexe, fait de peau de buffle; il a deux pieds de diamètre. les *Pions* ou ceux, qu'on laisse marcher devant soi suivant la coutume du païs, portent le sabre à la main, tenant le bouclier du bras gauche.

On peut voir sur la carte, combien Surate est située avantageusement pour le commerce. On peut trouver ici fort commodément les choses précieuses, que fournit l'Arabie, contre le produit des manufactures Indiennes & Chinoises. Il est facheux, que le gouvernement ne soit point stable. La cour est à Deli, plongée dans la mollesse, pendant que les gouverneurs font valoir à Surate la loi du plus fort, l'un contre l'au-

tre. La pluie, qui dure depuis le mois de May jusqu'au mois de Septembre change souvent les bancs de sable, & la mer est toujours couverte de pirates. Je crois, qu'il ne seroit pas difficile à une puissance Européene de s'approprier le commerce de ce païs, si l'on toléroit tous les cultes, & si l'on modéroit le gouvernement despotique. Il faudroit aussi faire une guerre sérieuse aux pirates, ce qui a été négligé exprès jusqu'ici, à ce qu'on dit, par les puissances, qui prétendent être souveraines dans les mers orientales & occidentales. Des millions de roupies passent malgré cela par les mains des négocians de Surate pour des étoffes de soie de la Chine & de la Perse, pour des mousselines unies, rayées, de même que pour des Agates de Cambaie & des pierres de Ceylan, qui sont toujours molles, souvent aussi pour des pierres précieuses de *Visapour*, & de Golconde & beaucoup d'autres marchandises. Les Maures tirent à la vérité une partie considérable du profit, puisqu'ils jouissent préférablement de la protection du gouvernement; il faut regarder les Banians pourtant comme des commerçans des plus adroits, ce qui n'est pas surprenant, puisqu'ils ont hérité & augmenté leur science depuis long tems de père en fils. Si ce, qu'on m'a raconté d'eux, est fondé, il faut qu'ils soient d'horribles usuriers, puisque sur neuf roupies ils pren-

nent une roupie d'intérêt par mois. Il ne seroit donc point surprenant, que Scha Abas eut voulu chasser d'Ispahan, pour recevoir à leur place les Arméniens qui sont plus honnêtes gens. Les négocians peuvent amasser ici des grands biens, ce qu'on vit, il y a quelques années. Un négociant avoit dixneuf vaisseaux en mer pour son propre compte, mais il n'a jamais pu avoir le vingtième, ce que les Mahométans regardent comme une preuve claire du pouvoir du sort irrésistible. On prétend, que ce négociant possèda un *Arib* entier, c'est à dire, mille millions de Roupies. Cela paroit incroyable, quand on considère, que l'invasion du *Nadir* Scha n'en a pas couté davantage à l'Empire du Mogol, en comptant tout.

Du poids en usage aux Indes. un *Candi* vaut vingt *Mahn*, un Mahn vaut quarante *Sehr*. Un Sehr vaut à peu près une livre de notre poids. Je n'ai pas éxaminé de près leur petit poids. Ils pèsent l'or & les perles, avec les grains de la Glycine, parcequ'ils sont légers & durs. Leur monnoie ordinaire est les Roupies. une roupie pèse environ $\frac{7}{16}$ d'une once, elle est à ce qu'on prétend de plus fin alloi que les piastres; aussi les Chinois prennent les roupies dans le commerce. Une roupie vaut 48. pois: ceuxci sont de cuivre & souvent informes. Un pois vaut 48. amandes.

On frappe les espèces avec un marteau, qu'on tient de la main, ce qui est cause, que bien des roupies ont des crevasses sur les bords, alors elles sonnent moins bien dans la main du banquier & perdent quelque chose de leur valeur. Il y a une espèce de Roupies, dont les sçavants en monnoies font mention, mais le compte, qu'ils en rendent diffère en quelque chose du rapport, qu'on m'en a fait dans l'Indostan, Savoir: *Nur Mahal* femme d'un officier fut vue un jour par le grand Mogol *Yehan Gir*. Celui ci ne pouvant point en venir à bout d'aucune manière, fit que son mari disparut, & persuada enfin la veuve fort affligée, de partager son lit. Les prémiers enfans du Grand Mogol éprouvèrent bientôt, combien cette dame entendoit les affaires. Yehan Gir change le nom de sa femme, qui étoit Nur Mahal, lumière des dames; en Nuri Yehan, la lumière du monde ou lumière de Yehan. Un jour il lui donna même la permission, de faire frapper des roupies sous son nom, en ajoutant le compliment, qu'elle pouvoit y faire mettre les douze signes du ciel. Ces roupies sont déja devenues rares dans l'Indostan, parceque les dames Maures s'en servent quelque fois pour des colliers, à ce que l'on dit, & cela paroit très probable, quand on considère combien les Mahométans mettent de confiance dans la magie,

les amulettes, l'influence des aſtres, les taliſmans &c. Les roupies ont cours ſur toute la côte de l'Aſie; il eſt remarquable, que des certaines roupies ont en quelques endroits leur valeur entière, pendant que les roupies de Bombai ou celles de Pondicheri perdent à Surate, environ quatre pour cent. Une roupie de Surate perd à Mahé. les règlemens du gouvernement paroiſſent être inſuffiſans pour régler la différence, car le Banian eſt trop ruſé, pour ne pas trouver des moyens à les éluder, quand il voit qu'il peut gagner quelque choſe ſur l'alloi & le prix.

Il y a ici différentes eſpèces d'animaux, mais le ſol eſt trop ſec, pour en nourrir un grand nombre. Le Nabab avoit un tigre, de l'eſpèce la plus grande & la plus féroce enfermé dans une cage. Dans un autre endroit, il y en avoit un plus petit, également marqué de raies de travers, il reſſembloit à un loup pour le muſeau, la démarche & les yeux. Ceux, qui couchent dans les chambres des païſans, entendent ordinairement près du mur le cri du *canis aureus*.

Le Nabab avoit auſſi quelques éléphans dont on ne ſe ſervoit, que lorſque lui, ou ſa famille vouloient ſe montrer ſolemnellement.

Pendant notre ſéjour, il arriva un accident qui prouve combien l'éléphant eſt reconnoiſſant: un Soldat au ſervice d'Hol-

lande avoit la coutume d'aller dans l'étable du gouvernement, & de donner de son pain de ris à un vieux éléphant ; un jour il y vint si yvre, qu'il se laissa tomber sous l'éléphant & s'endormit entre ses jambes: mais l'éléphant le garda avec tant de soin, qu'à peine une mouche osat-elle s'approcher de lui.

Les chevaux sont fort estimés dans l'Indostan. Les meilleurs chevaux, qu'il y ait à Surate, viennent de l'Arabie, d'où on les fait venir par mer. On m'a assuré, qu'on payoit quelque fois aussi cher l'arbre généalogique d'un cheval, que le cheval même. Nous ne vimes pas beaucoup de chameaux: les chèvres sont de l'espèce de celles, qui ont des oreilles pendantes : les bœufs ont une bosse sur l'épaule, de même que ceux de Madagascar, de Johanna, & jusqu'au détroit de Malaca: les moutons ont le museau un peu de travers, & les oreilles pendantes, mais leur laine est plus grossière, & plus roide, que le plus mauvais poil de chèvre. Il s'ensuit de là, qu'un climat chaud ne produit pas nécessairement de la laine fine & souple. On trouve des gazelles plus avant dans le païs: mais elles ne sont pas encore, bien connues. Leurs cornes sont tournées en forme de vis. J'ai apporté de l'Inde une arme, que j'ai acheté d'un *Patan* dont le manche est fait de cette corne.

Les Allemands appellent coqs de Cale-

coutte, les coqs d'Inde ; j'étois curieux d'en voir, je n'en vis pourtant que dans un ſeul endroit, & autant que je m'en ſouviens, on me diſoit, que Surate n'etoit pas leur païs natal.

Des grands perroquets avec des longues queues (Pſittacus cubicularius) ſe trouvent ici en grande quantité. Ils ne ſont pas fort inclinés à parler, en revenche ils ſavent trouver leur nourriture avec une dextérité particulière.

Les charrettes & les chariots ſont trainés par des bœufs, dont les habitans prennent grand ſoin. Ils ramaſſent les ordures des bœufs, qu'ils mêlent avec de la paille, pour en faire du feu. La cendre, qui en provient, ſert de fard aux Bramines. Ils ne ſe ſervent pas du fouet, pour faire marcher les bœufs, mais d'un bâton, qui pique au bout, ainſi que font les Portugais. Leurs chariots ſont d'une ſingulière conſtruction : L'eſſieu, qui eſt de fer, eſt à peine de la groſſeur de la dernière articulation du petit doigt. Ceci eſt l'équipage des gens du commun. les Arméniens & les Européens ſe ſervoient de carroſſes, mais d'une conſtruction, qui étoit peut-être à la mode dans le 15.me ſiècle.

Les perſonnes de diſtinction ſe font porter dans un *Palanquin*, qui reſſemble à un lit attaché à une perche courbée, ou à un hamak. Lorſque les dames ſe font porter, elles

ſont enfermées dans une ſorte d'armoire ou de panier à jour, fait de bambou, & couvert d'une double toile. A chaque côté marche un robuſte eunuque noir, le ſabre nud à la main.

Quoique les Mahométans ayent les chiens en horreur, les rues en ſont pourtant remplies: les Perſes ont une certaine eſtime pour eux; on me raconta, que pendant la famine, qui regna, il y a quelques années, ils avoient fait l'aumône aux chiens.

Les lézards ne ſont pas ici auſſi communs, dans les maiſons, que dans les autres endroits de l'Inde. Mais on y trouve de petites fourmis brunes juſques dans les murs de pierre des plus hauts étages: les Gentous ont ſoin, de n'en point écraſer avec les pieds, & les nourriſſent de caſſonade.

On dit, que la chaleur eſt encore plus forte à *Gamron* & à Baſſora, qu'à Surate, & ſi cela eſt, elle doit être inſupportable. Il n'eſt donc pas ſurprenant, que les Employés des Hollandois regardent Gamron comme un poſte perdu.

Encore à préſent dans le mois d'Octobre, le thermomètre Suédois montoit à trente ſept degrés. Je crois, que les grandes variations du froid & de la chaleur rendent ce ſéjour malſain. Un thermomètre de Florence étoit le matin à cinq heures & demi à 37. degrés, l'après dinée à 75. degr.

Le Père Bonaventura a obſervé, que trois jours avant & trois jours après la nouvelle lune, le froid étoit plus fort qu'à l'ordinaire. Quoique Surate ſoit très peu eloignée de la ligne, on appelle pourtant hiver, l'eſpace depuis le mois de May, juſqu'à celui de Septembre, parcequ'il pleut alors. Les autres mois ſont l'été.

Il y a à Surate des chrétiens; ce ſont des Arméniens, dont la plupart ſont de Youlfa. Ils tiennent ici leur *Archimandrite*. Ils ont plusieurs livres dans leur langue, imprimés à Amſterdam. Ils ſont actifs & rusés dans le commerce, & font de la figure, ce qui eſt néceſſaire ici pour un commerçant. Quelques uns d'entre eux s'habillent abſolument à la Maure & portent le Turban.

Les autres portent à l'exemple de leurs compatriotes, une petite calotte ſur la quelle ils mettent un bonnet de velours à quatre cornes, avec une bordure large de deux pouces, ouverte par devant & par derrière. Les catholiques ſont les Portugais & leurs deſcendans. On remarquera, que malgré la ſévérité de l'Inquiſition Portugaiſe contre les Juifs, le Juif *Rohen* à Surate eſt pourtant chargé des affaires des Portugais. Les François paroiſſent vouloir rétablir leur commerce qui eſt tombé en décadence. Trois Capucins François louerent une maiſon & ſe tirerent d'affaire, comme ils pûrent. Leur

ſupérieur le Père Bonaventura procuroit quelque fois des avantages au couvent par ſes connoiſſances dans la médecine: mais il étoit auſſi obligé de donner gratis nombre d'emplâtres. Ces religieux ſont obligés par les ordres deſpotiques de leurs ſupérieurs, de paſſer ici leur vie entière.

Les Hollandois avoient un Directeur à Surate. Il avoit des commis & des eſclaves, comme c'eſt la coutume dans l'Inde. Ils avoient auſſi une ſorte d'aumonier, ou viſiteur des malades.

Le comptoir principal des Anglois dans ce païs, eſt à *Bombai*. Ils ont pourtant auſſi une Factorerie à Surate pourvue de commis néceſſaires. Ils regardent un aumonier, comme ſuperflu.

Il y a auſſi des Juifs, qui ſont à leur aiſe. Un d'eux, nommé *Moſes Tobias*, étoit fort connu pour ſa libéralité envers les perſonnes de toutes les religions: on diſoit, que ſes aumônes paſſoient 40. roupies par mois. Un *Cakan*, ou docteur de la loi, alla avec nous, comme paſſager. Il nous aſſura, que le ſceptre ſi long tems cherché de Juda exiſtoit encore, & qu'il avoit des avis certains, qu'un grand nombre d'Hébreux habitoient en Afrique, vers l'Oueſt de l'Abiſſinie, & qu'ils avoient leur propre gouvernement.

Il y a à la vérité un Amiral à Surate, mais il n'a malheureuſement point de vaiſ-

seaux à ses ordres. Les Anglois & les Hollandois exercent les droits de l'Amirauté à la rade & à la rivière, de façon que la moindre barque ne peut s'approcher de la ville qu'avec leur permission. Les plus grands vaisseaux marchands sont entièrement construits à la manière Européenne. Il est particulier, que plus un vaisseau est vieux, plus on trouve à le fréter facilement, parce qu'il est heureux selon leur opinion. Les navires dont ils se servent le plus contre les ennemis, & que les Hollandois appellent *Goerabben*, & les Anglois *Grabbs*, ont deux ou trois mâts. Ils sont construits & agréés, comme les notres. avec la différence, que la proue est basse, & pointue, come celle des galères, pour qu'on y puisse placer non seulement un couple de canons, mais aussi un couple de rames, en cas de besoin, pour faire aller le navire pendant le calme. Les *Gallivattes* sont des navires plus petits. On s'en sert de même que des Grabbes pour la piratere & pour le commerce. Il est rare, qu'ils ayent plus qu'un mât. L'angle, qu'ils forment en penchant en avant est de 16. à 18. degrés. Ils portent une voile qui paroit triangulaire à quelque distance, quoiqu'elle soit quarrée. Les barques de charge, qu'on appelle Hourri, ont des voiles de la même forme. Les chaloupes des vaisseaux sont pointues en avant & étroites sur le derrière. Ils at-

tachent les planches des navires avec des clous. Au lieu de bourre & de gaudron, ils se servent d'une sorte d'huïle épaisse, qui lie tellement les planches, à ce qu'on dit, qu'ils ont moins d'eau à pomper, que les Européens.

Ce peuple a une aptitude particulière pour nager. Je vis nager un Indien pendant un espace de chemin assès long, quoiqu'il tînt un poids fort lourd dans sa main hors de l'eau. L'exercice y fait beaucoup. Mais leur façon de nager y peut aussi contribuer. Ils ne se servent tout à la fois que du bras droit & de la jambe gauche, ensuite du bras gauche, & de la jambe droite. Ce changement doit rendre leur manière de nager moins fatiguante & plus sûre.

Nous ne fûmes point attaqués par les pirates, pendant tout le tems que nous étions à l'ancre à Surate. Un pirate, nommé *Budgero*, se mit à la vérité à la rade le 20. d'Octobre 1750. Il étoit accompagné d'environ deux cents navires plus ou moins grands; ce qui formoit un beau coup d'oeil dans l'éloignement: lorsqu'ils s'approcherent davantage se plaçant entre nous & le païs, nous préparames tout, pour les bien recevoir. ils ne nous firent pas la moindre insulte & au bout de quelques jours ils mirent à la voile: Mais il ne faut pas croire qu'ils aient toujours des procédés aussi honnêtes. Dans le

mois de Septembre, quelques galivattes mirent à la voile, sous l'escorte d'un vaisseau Anglois. Ce vaisseau fut attaqué par huit ou neuf galivattes de pirates, à notre vue & aux yeux des autres vaisseaux Anglois. Ils firent un feu continuel, sans que les Anglois ayent pu venir au secours de leur compatriote, à cause de la marée. Le denouement fut, qu'ils réussirent à prendre deux ou trois galivattes de transport, après quoi ils laisserent le vaisseau Anglois continuer son voyage tranquillement.

Il ne faut pas oublier quelques particularités qui appartiennent à l'histoire politique; quoique je n'en garantisse point la vérité entière: vers la fin du mois d'Avril 1748. mourut le grand Mogol *Muhamet* de la maladie vénérienne, à ce que rapporte le Jésuite *Tiefenthaler*. Achmet, son fils unique, qu'il avoit d'une concubine, lui succéda. Il s'en retournoit alors avec ses troupes de *Seranda* où il avoit battu l'armée des Patannes, qui des montagnes de Candahar avoient fait une invasion dans l'Empire.

On me fit le rapport suivant de l'état de la Perse. Nadir Schah ayant conçu du soupçon contre son fils ainé, lui fit crever les yeux, & nomma son fils cadet pour son successeur. Mais après, que Nadir Schah eut été assassiné à la chasse, sa famille entière fut exterminée par le fils de son frère,

qui s'appelloit Adel Schah, à l'exception du seul Sharok Schah qui étoit petit fils de Nadir & gendre de Schah Houssein. Cet Adel-Schah ayant monté sur le trône traita ses sujets avec beaucoup de douceur, surtout ceux, qui demeurent près d'Ispahan; car il les dispensa non seulement de taxes pour cinq ans, mais il leur donna encore de l'argent, pour les mettre en état, de cultiver la terre. lorsque son tour vint d'être tué, Scharok Schah s'empara de Corazan & de la plus grande partie des richesses de Nadir. Solyman Schah, qui avoit été autrefois domestique de Scharok prit Tauris. Nous n'apprimes l'entreprise du Prince Héraclius qu'à Canton, où les Arméniens nous la raconterent avec grande joie.

Après un séjour de cinq mois & demi, dont je n'avois eu la permission d'être à terre, que vingt trois jours en tout, nous levames l'ancre le prémier Mars 1751., & fimes voile pour Mangalor avec des vents de terre & de mer variables. Nous y arrivames & mouillames le douze de Mars, avec les mêmes incommodités, que nous avions essuyées en dernier lieu. Il en couteroit fort peu, pour faire à Mangalor un port de mer assuré & commode. Son entrée seroit étroite, & il pourroit contenir une flotte: le bourg Mangalor est un endroit ouvert & étendu, mais il contient beaucoup de jardins. les

maiſons ſont baſſes, & bâties d'une pierre rougeâtre. On dit, que cette pierre eſt ſi molle dans la terre, qu'on peut lui donner avec la main la forme, qu'on deſire, mais elle durcit, lorſqu'elle eſt expoſée à l'air.

Les tuiles ont ici la même forme, que celles de Surate ou de Cadix. L'ouvrier fait un cilindre creux d'environ douze pouces de longueur, ſur quatre pouces de diamètre. On coupe ce cilindre dans ſa longueur en deux parties égales, que l'on fait cuire dans des petits fours. On couvre les maiſons par couches, & quand on en a poſé un rang de manière, que le côté creux ſe préſente en dehors, on met un autre rang deſſus du côté oppoſé, ce qui fait que les jointures ſont couvertes. Il faut, qu'il y ait ici auſſi bien qu'à Surate une grande quantité de ſel dans la terre, puiſque la chaux des murs près de la terre eſt bientôt mangée.

Outre la ſtatue d'un éléphant blanc, qui étoit miſe ſur des roues, probablement pour qu'on pût la promener dans des proceſſions, je vis encore deux chars, qui paroiſſoient deſtinés à porter des idoles en pareilles occaſions. Leurs roues étoient faites d'une ſeule pièce de bois, elles avoient trois pieds de diamètre, & etoient groſſes à proportion.

Les habitans de Mangalor ſont payens. Ils s'habillent, comme ceux du Surate, à l'exception, que les toiles de coton rayées

de

de rouge sont ici plus en usage, & qu'ils marchent pieds nuds, ou portent des sandales de bois. Lorsqu'ils vont à cheval, ils ne mettent que le gros orteil dans l'étrier.

L'arbre Benyane, (ficus Indica) y est très commun. Il est fort haut. Il y a des grands bois autour de Mangalor: mais l'on me dit, que j'y périrois, si j'y allois, parce qu'ils sont habités par un grand nombre de tigres.

Il ne me fut permis, de rester à terre, que pendant douze heures, le 17. de Mars, nous quittames cette place; & comme il n'y avoit rien à faire pour nous à Cananor, nous fimes voile le lendemain pour *Mahé* où nous arrivames le 19.

Cette ville ou plantation appartient à la Compagnie françoise. Elle est située près du rivage. L'embouchure de la rivière est tellement couverte d'une longue file de rochers, qui sortent de l'eau, qu'un étranger n'y peut même passer avec une seule barque. Quelques murailles élevées qui soutiennent un rempart servent de fortification; & cela veut déja dire beaucoup dans ce païs. Sur un des forts on avoit mis des blocs, qu'on prennoit de loin, pour des hommes. J'oubliai, de m'informer de leur utilité: mais il me parut, qu'ils étoient mis là pour remplir le vuide, lorsque la garnison se mettoit en bataille. C'est une invention, qui dans certains cas pourroit être aussi utile, que de

mettre des morceaux de bois en guiſe de canons. J'avois déja entendu dire, qu'on mettoit des têtes de bois, pour des poſtes avancés, mais je ne ſavois pas encore, qu'elles peuvent auſſi ſervir à faire illuſion dans des ſièges.

Le ſoleil étoit ici perpendiculairement au deſſus de nous. Le tonnerre faiſoit un fracas terrible. La chaleur étoit ſi inſupportable, que les naturels du pais ſe tenoient dans les maiſons vers l'heure de midi. Le poiſon des ſerpens & d'autres animaux vénimeux eſt plus actif pendant les chaleurs, que dans le froid. Auſſi les François me diſſuadoient, d'aller dans le bois. A' la vérité je n'aurois pas pu y faire des choſes fort utiles; Car ſi l'on vouloit entièrement expliquer & compléter le *hortus malabaricus*, il faudroit entendre les noms Portugais & Malabares, que le Baron *Rheede* a confondus; & il faudroit abſolument être ici dans la ſaiſon des pluïes; car hors de ce tems, le ſol Malabare eſt ſi ſec & ſi dur, qu'il ne peut produire ni fleurs, ni fruits. D'un autre côté le tems pluvieux eſt fort dangereux pour les vaiſſeaux, à cauſe des ouragans.

Dans une chaleur auſſi brulante, il eſt impoſſible, d'examiner des plantes, à moins de ſavoir tous leurs caractères par cœur; car lorſqu'on les tient ſeulement quelques inſtans dans la main, elles ſe fanent & ne ſont plus

propres à être mises sur du papier.

Je vis dans un endroit croître le gros bambou. Sa hauteur se monte à peine à quatre toises. Le tronc, qui n'a que l'épaisseur d'environ trois pouces, est nud & a au bout des feuilles en forme de doigts. Ses nombreux épis, qui poussoient de leurs écorces au milieu du tronc, étoient en boutons. Les autres espèces de Bambou atteignent la hauteur de six à sept toises, mais ils n'ont que l'épaisseur d'un pouce. Ils portent des feuilles veloutées. J'eus occasion ici d'admirer un éléphant. Son maitre l'avoit loué pour travailler à tant par jour. Son occupation consistoit à tirer du bois de charpente hors de l'eau ; ce qu'il faisoit avec beaucoup de dextérité, sous le commandement d'un petit garçon & après cela, il posoit les planches avec autant d'ordre l'une sur l'autre, que si cela avoit été fait par un porteur de planches.

Si tous les bœufs Malabares sont comme ceux qu'on nous vendit ici, il n'est pas surprenant que les Gentous ne soient point disposés à manger leur chair. Il suffiroit d'en donner seulement la description, pour faire passer l'envie d'en manger au plus affamé. Si ce défaut provient d'un *Oestrus*, la cause ou bien l'effet est beaucoup plus fort que chés nous. peut-être cette viande contribua-t-elle, à ceque notre équipage

eut beaucoup à souffrir d'ulcères de sang.

Les femmes des Gentous à Mahé ne sont rien moins qu'appétissantes, quoique leur corps soit tout à fait nud à l'exception des hanches.

A' Mahé j'eus le rare insecte, qui a un long tendon entre la poitrine & le ventre. Il se trouve dans la petite collection, que j'ai envoyée en Suède.

Quoique je ne sois point porté à caractériser les nations Européennes dans la conduite, qu'elles tiennent l'une vers l'autre dans l'Inde, je ne dois pourtant pas oublier, que les François nous traiterent partout fort poliment. Ils nous appelloient toujours leurs grands alliés, & leur honnêteté alla jusqu'au point, qu'ils nous permirent, d'enterrer un de nos morts près de leur église.

A' Mahè on a des pièces d'or, qu'on appelle Pagodes. Une pagode vaut quatre roupies. Une roupie, qui est une pièce d'argent, vaut cinq *Fano*. Le Tar est de cuivre, & varie dans sa valeur.

Les chaloupes, dont on se sert ici & à Mangalor, ont le fond plat. Elles sont pointues vers les bouts. Il faut bien savoir tenir l'équilibre, pour qu'elles ne renversent pas. On m'a assuré, que les rameurs Malabares à Mahé payeroient de leur tête, si un Européen se noyoit à leur bord.

Après nous être pourvu des choses nécessaires, nous mîmes à la voile le 21. d'Avril.

Il ne nous arriva rien de particulier, excepté le 23. d'Avril : nous perdimes deux voiles. On remédia bientôt à cet accident, mais nous perdimes quatre mousses dans cette occasion. Nous poursuivimes, ensuite heureusement notre course pour *Queda* dans le détroit de Malaca, & nous mouillames à Queda le 13. May 1751.

Le païs est fort bas jusqu'à une assès grande distance du rivage. Parmi les arbres, il y avoit l'arbre de Tamarinier, l'arbre *Papayer*, *Glycine Abrus*. Les Malais se servent de la graine de ce dernier arbre, pour la faire mettre dans des bagues, faute de pierres. Il n'est pas de mode chés les peuples de l'Asie de porter des bagues d'or tout unies. Je vis encore un arbre, dont je ne pus pas m'approcher d'assès près. J'observai pourtant, qu'il pousse d'en haut vers la terre d'autres branches, que ses branches ordinaires. Les Anglois l'appellent Mangroves en Amérique.

A l'embouchure d'une rivière calme il y avoit un fort, qui n'étoit pas encore achevé. L'ingénieur ne paroissoit pas être un élève de *Vauban*. Les faces étoient paralleles aux courtines, & le mur étoit si mince, qu'une demi douzaine de boulets de six livres y auroit pu faire brèche. Dans l'intérieur, on avoit bâti des maisons, dont les toits servoient de batteries. Les canons étoient tirés pour la plûpart d'un vaisseau Anglois qui avoit heu-

reusement echoué si près de la rivière, qu'on pût porter à terre des marchandises aussi pesantes. Tout méprisable, que ce fort paroit aux yeux d'un Européen, il est pourtant suffisant, pour intimider les voisins, ne fut-ce, que parcequ'il a un air Européen. Je vis à Queda quelques prisonniers, dont le col & les mains étoient attachés à un pieu avec des branches d'osier. Ils avoient fabriqué de la fausse monnoie, & devoient s'attendre à une mort certaine; Malgré cela ils ne donnoient pas le moindre signe de crainte.

La plûpart des maisons sont bâties sur des pieux, quatre pieds au dessus de la terre, à cause de la marée. Les faces & les planchers sont souvent de bois de Bambou fendu.

Machmud Houssein Pacha, qui étoit le maitre de Queda étoit tributaire du roi de Siam. Il avoit fort à cœur la prospérité du commerce de son païs. Il étoit Mahométan, comme tous les Malais, mais il toléroit les payens & les Chrétiens. La veuve d'un François, n'obtint point de lui la permission de s'en aller; il fit de manière, qu'elle épousa un chrétien. Chinois, afin que les Européens, qui arriveroient, & qu'il vouloit attirer à lui, pûssent ètre bien traités. Ces mêmes êgards pour les Européens furent cause, que nous ne pûmes avoir autant d'étain, que nous voulions, parcequ'il vouloit garder quelque chose pour les vaisseaux, qui viendroient après nous.

On peut avoir à Queda des bœufs, des buffles, & des poulets à bon marché. Les bois sont remplis de tigres. On dit qu'ils n'attaquent pas les hommes : mais quand ils emportent des chiens près des maisons, il ne faut pas se hazarder trop loin. Il y a ici des chats marins en abondance, quelques uns sont grands, ils ont des queues fort longues, le poil gris, la barbe blanche & la peau fort noire. D'autres chats marins d'une espèce plus petite ont des queues courtes & recourbées. Je vis un Perroquet (Psittacus galgulus) qui n'étoit pas plus grand, qu'un chardonneret. Son plumage étoit d'un verd foncé sur le dos, & d'un verd clair sur le ventre. L'extrémité de la queue & la gorge sont rouges, le bec est noir. Quelques uns avoient une tache noire sur la tète. Quand ils dorment, ils s'accrochent dans la cage de manière, que la tête vient en bas. Nous vimes les nids d'oiseaux suspendus : Ils sont tissus avec beaucoup d'art, mais nous ne vîmes pas les oiseaux. Si ces nids n'étoient pas construits de cette manière, les chats marins y feroient des ravages; mais avant qu'ils puissent atteindre l'ouverture, la partie la plus basse & la plus foible se casse, & le chat tombe sur la terre, sans pouvoir endommager les jeunes oiseaux.

On trouve dans la mer plusieurs sortes de crabes, indépendamment d'un grand nombre

de poiſſons de différentes eſpéces, Il y a une ſorte d'écreviſſes (Cancer arenarius) Ses yeux ſont très ſaillans, & brillent comme ceux d'un chat. Elles ont les pieds ſingulièrement faits. J'en ai envoyé une en Suède. Dans la rivière & à ſon entrée on trouve des grands monceaux d'huitres. Il y a auſſi des crocodiles par centaines. Lorſque la marée remplit les canaux, que la nature a formés dans ce païs bas, les crocodiles ſuivent l'eau fort en avant dans les bois. Ainſi quand on entend un grand bruit dans ces eaux, il eſt à propos de ſe retirer ſur le champ.

Le territoire du prince de *Queda* ne produit point d'étain, ſuivant ce que l'on ſait. Mais il a un droit excluſif ſur l'étain. On dit que dans l'endroit, d'où il vient, on ne l'exploite point des mines, mais qu'on le tire de la terre avec le ſable. On l'eſtime meilleur, que celui d'Angleterre ; dumoins les Chinois le préfèrent-ils à celui ci.

Les monnoies de Queda ſont principalement les roupies. Une roupie vaut trois Coupang, un coupang vaut quatre Condarins. Toutes ces pièces ſont d'argent.

Le 27. de May, nous fumes en état, de mettre à la voile. Le vent nous arréta devant *Salingor* depuis le 30. de May, juſqu'au deuxième Juin. Nous fimes enſuite route entre les nombreuſes & délicieuſes isles de la Sonde.

Ce ne fut qu'au commencement du mois de Juillet, que nous vimes les côtes de la Chine. Nous paſſames devant Macao, ou nous fumes viſités par les commis, qui ſe tenoient au fort, qui eſt à l'entrée étroite de *Bocca-Tigris*, & nous jettames l'ancre près de *Wampo* le 7. Juillet.

Quand on entre pour la première fois dans la Chine, on croit être dans un nouveau monde, car tout diffère de ce qu'on a vu dans les autres païs. Il n'y a que la reſſemblance du climat avec ceux d'autres contrées, qui fait qu'on y voit quelques productions ſemblables.

Les langues de terre & le rivage ſont couverts fort en avant dans la mer de pêcheurs & d'inſtrumens pour la pêche, ce qui montre d'abord, combien le païs doit être peuplé. Cependant les isles découvertes & inhabitées, qu'on voit auſſi dans ces parages, ne ſont guères propres à la vérité, d'inſpirer ces idées, mais en paſſant plus loin, les plaines & les vallées rendent bientot témoignage du nombre & de l'induſtrie des habitans. On emploïe les champs les plus bas pour le ris, parcequ'il exige beaucoup d'eau. La marée leur en fournit aſſès. Ces champs ſont coupés par des canaux ſi grands, que pendant le flux, on peut y aller dans des petits canots. On ſème & on moiſſonne le ris deux fois par année. Pendant qu'il eſt

à croître, on le tire de la terre, & on le plante en lignes *serpentées*, afin que l'eau puisse mieux humecter les racines. Ceux dont les champs ne sont pas situés assès avantageusement, pour que la marée les mouille, sont obligés, d'y porter l'eau, ou de l'y conduire, ou de l'attirer par des machines, dont M.r Guillaume Chambers a envoyé un dessein en Suède.

Ils ne laissent pas en friche les endroits élevés. Il y a des montagnes, dont la hauteur va jusqu'à 40. degrés. Elles sont pourtant partagées en terrasses, on y plante du *Convolvulus Batatas* de la *Dioscorea*, du *Gossypium*, de la canne à sucre & beaucoup d'autres plantes, selon la saison & la qualité du sol. Quand il pleut, on rassemble l'eau, & on la conduit d'une terrasse à l'autre. Quand il pleut trop, on ouvre le réservoir, pour laisser couler l'eau dehors. On voit bien, que les Chinois employent du fumier, parcequ'ils le ramassent avec soin à Canton, & parcequ'il passe journellement des barques ou Sampanes, qui en sont remplies. Ils employent pourtant ordinairement les racines de ris, pour engraisser les champs.

Là, où il n'est pas possible, de faire des champs, ou des plantages, ils mettent des arbres, quand le Sol n'est ni trop élevé, ni trop sec. Les collines escarpées, ou d'au-

tres endroits ingrats leur servent de cimetières, endroits, qu'ils n'osent pas remuer. On peut regarder l'honneur, que les enfans rendent à leurs parens même après leur mort, comme une suite de l'obéissance sans bornes, que les enfans sont obligés, d'avoir pour eux, pendant leur vie. Elle sert probablement à les préparer à la grande soumission, qu'ils ont pour le gouvernement, & sans laquelle il seroit impossible de contenir une telle multitude. Ils construisent ordinairement au dessus des tombeaux des petites hutes de pierre. Elles sont en forme d'un demi cercle, & sont pourvues d'une petite niche, pour y placer l'encensoir. Je ne vis qu'un seul tombeau, plus imposant que ceux dont je viens de parler: Il étoit du côté septentrional de la ville; Il étoit couvert de deux voutes rondes, & le mur ne laissoit point d'entrée.

Sur certaines collines hautes il y a des tours. Ces tours ont huit faces, neuf étages de hauteur & des fenêtres aux faces. Elles finissent en une pointe. On dit qu'en tems de guerre on y place des sentinelles. Aussi sont-elles placées, à une telle distance l'une de l autre, qu'ils peuvent se donner commodement des signaux. Je vis aussi des tours dans les villages. Elles étoient plus petites, n'ayant que trois étages. Elles avoient quatre faces. Les Chinois disoient, que c'étoit des Pagodes.

Une des premières choses, que vous avés à faire ici, eſt de vous donner un *Bankshall*. C'eſt une grande maiſon conſtruite de Bambou & de nattes, dans une place qu'on vous marque pour cela. On y met les marchandiſes de réſerve, & tout ce qui n'eſt pas indiſpenſablement néceſſaire à bord, ou tout ce qui pourroit incommoder, quand on eſt à laver, à carener, ou à charger le vaiſſeau. Les Hollandois prétendent, qu'ils ne veulent pas faire des dépenſes inutiles, pour conſtruire un *Bankshalt*. D'autres diſent, que les Chinois ne leur en donnent pas la permiſſion. Quand on a été, ſur mer auſſi longtems que nous l'avions été, on eſt fort porté, d'aller à terre; dans les isles voiſines, L'isle françoiſe ou les françois ont leur *Bankshall*, eſt preſque le ſeul endroit, où nous jouiſſions de quelque liberté, & où nous avons auſſi coutume d'enterrer nos morts. Il faut cependant, qu'on ne ſe hazarde pas trop en avant, ſurtout quand on eſt ſeul, parcequ'on court riſque d'etre dépouillé tout nud. Les habitans m'ont l'air, de ne pas manquer de prétexte, pour faire violence à un étranger, lorſqu'ils ſe ſentent ſupérieurs en force.

Sur le chemin de la rade juſqu'à Canton, qui fait un mille & demi de Suède, il fallut ſe faire viſiter trois ou quatre fois. Le commis de la douane, qui eſt toujours

dans sa barque, près du vaisseau, donne une liste de ce qu'on en sort, & ce qu'on a avec soi outre le contenu de la liste, est sujet à être confisqué, selon le loix, aux trois bureaux de la douane, où il faut s'arretêr en chemin, quand on ne va pas dans une chaloupe munie d'un pavillon.

A L'entrée du fleuve vous voyés des champs de ris aux deux côtés. A mesure que vous avancés, vous voyés des navires plus où moins grands, monter ou descendre la rivière, ou s'arreter. Près de la ville, il y a à peine de la place, pour les vaisseaux. On les attache par devant & par derrière, & on les arrange de manière, qu'ils forment pour ainsi dire, des rues en long & en travers. Ce n'est pas seulement des marins, ou des pêcheurs, qui passent ici leur vie sur l'eau. Il y a un grand nombre de charretiers, qui arrivent & s'envont à un tems fixe. Il y a encore plus de rameurs. Les autres sont des gens de métier, ou bien ils font un petit commerce. Ils ont femmes & enfans, cochons & poulets avec tous leurs meubles à bord, de façon qu'ils n'ont pas besoin d'aller à terre. Aussi le gouvernement y-a-t-il placé des personnes, pour avoir l'inspection de tout ce monde. Je ne saurois rien dire, de la ville de Canton même, si ce n'est

que le dessein, que l'amiral Anson en a donné dans son voyage autour du monde, n'est pas juste. Elle est entourée d'un mur uni, rond & assès haut. ce mur a des crenaux en haut l'un près de l'autre. Il y a trois petites isles dans la rivière, dont on a fait des forts construits de cette même manière: on y a ajouté cependant un cavalier de la hauteur de deux étages; il commande les fortifications en dedans & en dehors, & peut servir de retraite en cas de besoin. Les autres forts élevés le long du rivage sur des collines, sont construits dans le même gout. Une pareille fortification pourroit tenir assès longtems, si elle étoit défendue par des bons officiers, & des soldats courageux, mais quand le Chinois sait de quel côté se sauver, je ne crois pas qu'il soit tenté à faire des exploits de valeur dans des postes avancées.

Le fauxbourg dans lequel les Européens ont leurs factoreries, est coupé par nombre de canaux, les maisons sont fort serrées. On a construit même des maisons sur des palissades fort avant dans l'eau. Les logemens sont spacieux, ce qui rend les cours étroites & longues. Ils conduisent les goutières sous la terre, mais cela mine les fondemens. Les escaliers ont les défauts de ceux de Surate, ils sont étroits & les marches sont hautes. Quand il n'entre pas

aſsès de jour dans les appartemens par les portes & les lucarnes, ils font des fenètres de Nacre: Ainſi ſi l'on veut faire paſſer le Dôme de *Goa* pour un prodige, pour cela ſeul, qu'il a des fenètres de nacre, on a grand tort. Les murailles ſont tapiſſées de papier très fin, blanc ou de couleur. On y voit auſſi des morceaux de peinture, Chinois ou Européens. Les Chinois ont également des tableaux avec des inſcriptions ou ſentences. Preſque tous les appartemens ont un petit jardin, avec un parterre de fleurs, une place, pour mettre des pots à fleurs, un endroit pour des coquillages & un réſervoir, pour contenir des poiſſons de couleur d'or &c.

Leurs colonnes ſervent uniquement à ſoutenir les chevrons. Je préſume, que Mr. Chambers en a meſuré les proportions, & qu'il en a envoyé des deſſeins en Suède. Je vis un arc de triomphe: Il me parût, qu'on avoit donné à la porte du milieu les deux tiers de la hauteur, les portes de côté avoient les mêmes proportions. La populace m'empêcha de prendre des dimenſions plus exactes.

On ne voit dans les jardins des Chinois, ni des arbres artiſtement taillés, ni des haies, qui forment des allées, ni des parterres. Tout y eſt dans une aimable confuſion. Au lieu de grottes ils entaſſent des monceaux

d'une pierre poreuſe, qui reſſemblent à des montagnes & à des rochers. Ce gout ſauvage dans les jardins s'étend juſqu' aux petits parterres & pots à fleurs qu'ils ont dans les maiſons.

Un des principaux pagodes, eſt dans le fauxbourg, dans un bois fort épais: il reſſemble extérieurement aux autres pagodes, mais il eſt plus haut & plus vaſte. L'on me dit qu'il avoit appartenu autrefois aux Jéſuites. L'architecture eſt tout à fait ſuivant un gout Chinois un peu corrigé. Dans la premïère & plus baſſe diviſion, ou dans l'entrée, il y avoit quatre ſtatues de géans, de couleur blanche, brune noire & rouge, dans une attitude menaçante. Cela ne m'a pas l'air de venir des Chinois, car en ſuppoſant même que les Chinois ſachent, de quelle couleur ſont les Américains, ce dont je doute cependant très fort, il eſt certain, qu'ils ſe ſeroient attribué l'honneur, d'être les ſatellites de Dieu, à l'excluſion de tous les autres. Ces ſtatues ont auſſi des yeux plus grands que n'ont les Chinois. Apparemment les Jéſuites les avoient fait mettre là pour deſigner l'univerſalitè de l'égliſe Romaine. Sur le derrière du pagode eſt une cour dont les côtés ſont entourés par des bâtimens bas. Sur le devant eſt une maiſon aſſès vaſte & élevée, qui en eſt ſéparée, comme on en voit auprès des autres pago-

des. Autour de l'édifice, il y a un escalier, ainsi que cela se pratique dans l'Europe méridionale. Cet escalier conduit à la porte. Comme il n'est pas permis d'y entrer, je dois épargner au lecteur des conjectures incertaines sur des images qu'on ne peut pas bien distinguer, dans un appartement aussi sombre. Quand on va un peu plus loin, on arrive à une autre cour qui est coupée par un canal. De l'autre côté de l'eau, il y a aussi un pagode haut de deux étages. Dans le bas on voit une idole grasse & à demi nue, assise sur un autel ou Sopha. Ce dieu paroit rire de tout son cœur, il est assis sur une jambe, & tient l'autre en l'air. En un mot il a une attitude fort indécente. Il y a un autel de fer devant lui sur lequel on brule du bois odoriférant. Au second étage est une statue de femme: Elle est assise, les jambes croisées: Elle baisse les yeux, & sourit fort modestement. Ces deux statues sont au delà de la stature ordinaire de l'homme, & sont entièrement dorées. Hors la ville, à l'entrée d'un pagode, qui est sur une montagne, on voit deux statues représentans des chevaux blancs. Dans la prémière pièce, il y a une petite statue, qui représente une femme, tenant un enfant sur son bras. Dans l'intérieur, il y a une plus grande statue, qui représente un homme avec une longue barbe à la manière

Chinoiſe. Il eſt aſſis ſur une chaiſe & il a quatre ſtatues debout devant lui. Dans toutes les maiſons & dans tous les navires & Sampanes il y a une petite chapelle, dans laquelle les Chinois brulent de l'encens, et y mettent des oranges &c. Quelque fois la chapelle entière n'eſt décorée, que d'un papier peint ſouvent déchiré, avec un petit vaſe de terre pour y bruler de l'encens.

Quand on demande à un Chinois le nom d'une idole, il vous repond en mauvais Portugais. *Grande Yoſs*, au lieu de dire *Gran Dios*. Je n'ai point vu les idoles monſtrueuſes dont *Pintos* parle. les Bonzes qui ſont les prêtres des Pagodes, portent des habits gris qui vont juſqu'aux pieds, avec des manches larges. Ils ont la tête & la barbe raſée, leurs bonnets ſont noirs & ronds. Près de la rivière il y a un grand pagode, à la quelle il y a près de cent bonzes attachés. Ces bonzes ont un champ ſi vaſte, qu'ils peuvent non ſeulement cultiver eux-mêmes le ris & les fruits, qu'il leur faut, mais ils entretiennent auſſi du bétail. On dit qu'ils ne le mangent pas, & qu'ils ne font que le nourrir, juſqu'à ce qu'il meure. Ils ont parmi eux tous les métiers néceſſaires, ce qui fait qu'ils ne deviennent incommodes à perſonne. Les Chinois font ſouvent des proceſſions avec des images, des maſques. Au reſte ils ſe ſoucient fort peu de leurs dieux & de leurs temples &c.

Les Chinois différent beaucoup par la taille, mais on n'en voit pas, qui ſoient bien grands. Les hommes ont le teint jaunâtre, les femmes de diſtinction ont le teint blanc, celles du commun l'ont brulé par le ſoleil. Le front & le menton des Chinois avance beaucoup. La plûpart ne peuvent pas bien ouvrir les yeux. On dit que la coutume qu'ils ont de porter les enfans ſur le dos, ce qui fait pancher la tête aux enfans, eſt cauſe qu'étant grands, ils ont pour ainſi dire les paupières enflèes, car ils ont l'orbite comme nous. Ils ont le nés un peu plat.

On coupe d'abord entièrement les cheveux aux enfans, pour les faire mieux croître. Après cela on leur laiſſe une ou bien trois boucles. Les hommes ſont obligés, de ſe couper les cheveux, à l'exception d'une touffe, ſur le ſommet de la tête, qu'ils treſſent. Il faut que leur inclination, à avoir beaucoup de cheveux, ait bien diminuèe. Car j'ai vu à *Queda* deux Chinois, qui ne comptoient jamais revoir la Chine, avoir la tête raſée, au lieu que leur voiſin, qui etoit Chinois auſſi, avoit ſes cheveux noués à l'ancienne mode Chinoiſe. Ils n'ont pas la barbe forte, peut-être parcequ'ils ne la veulent porter que menue. Les dames nouent leurs cheveux ſur le ſommet de la tête, & attachent beaucoup de faux cheveux, pour augmenter leur treſſes. Elles y mettent autant de pierreries &

d'épingles précieuſes, que leurs circonſtances le leur permettent. Elles ont grand ſoin d'avoir les cheveux unis & luiſans, & voilà peut-être la raiſon qui fait que leurs cheveux tombent quand elles deviennent âgées. Les deux ſexes laiſſent pouſſer les ongles auſſi longs qu'ils peuvent, quand cela ne les empêche pas de faire leurs affaires.

On voit grand nombre d'aveugles dans les rues, & c'eſt les ſeuls mendians, dont on ſoit incommodé. Cette maladie provient peut-être, indépendamment des autres cauſes, qui peuvent y contribuer (*) en grande partie de leurs excès dans la volupté. Les aumônes que les Chinois font aux aveugles, conſiſtent dans une cuillerée de ris La maladie, la plus ordinaire ici, eſt le fruit de leur laſciveté. Un Chinois digne de fois m'aſſura qu'ils guériſſoient cette maladie au bout de cent jours, *per τεκνιφαγίαν alternis diebus, alternis jejunio*. Je ne puis pas repondre de la vérité, de ce qu'il m'a dit, mais je ſai qu'on peut avoir ici une proviſion ſuffiſante de ce plat. Un Chinois aime mieux prendre de l'argent, pour ſa poſtérité, que la jetter dans l'eau pour rien. Je ne doute plus, qu'ils ne jettent des enfans

---

(*) Comparés avec ceci *Fiſſot* de febr. bilioſ. p. 187. 189.

dans l'eau, depuis que j'en ai vu flotter plusieurs sur la rivière, mais je ne saurois dire si cela se fait avec la permission, ou sans le consentement du gouvernement.

Leur habillement est large & long, il est fait ordinairement de gaze, ou d'une autre étoffe légère. Leurs bottes sont faites d'une sorte d'étoffe de soie brodée, elles ont les semèles épaisses & sont sans talons. Dans cette Province on se couvre la tête d'un chapeau fait de canne entrelacée, & doublé de crêpe. Il est en forme de cône ; à la pointe de ce chapeau est une panache de crins rouges, qui le couvre de tous les côtés, & sur la panache est un bouton, qui annonce le rang des personnes. En hiver on se sert d'un bonnet fait de velours ou de satin noir. Il a une petite bordure, au dessus de la quelle est une touffe de soie rouge. On porte alors des habits plus chauds. Les gens du commun portent des habits d'une étoffe plus ordinaire, des bas de Nankin, des souliers de cette même etoffe, sans boucles & vont ordinairement la tête nue. Les plus pauvres portent des caleçons & rien de plus. Les femmes vont tête nue. Leurs habits sont un peu plus serrés contre le corps, que ceux des hommes. Elles ne connoissent pas l'usage des corps. Il y avoit alors un Anglois à Canton, qui avoit sa femme avec lui, mais les Chinois ne trouvoient point de propor-

tion entre l'habillement volumineux de cette femme en bas, & le peu de volume en haut.

Les ſouliers des femmes ſont pointus, & les talons très droits. Elles marchent deſſus comme ſur des échaſſes, quand elles veulent aller d'un endroit à l'autre, la preſſion des pieds leur ayant ôté toute la force. Les pauvres femmes ne portent qu'une robe courte au deſſus des caleçons. Tout le monde ſait que la langue Chinoiſe eſt difficile à apprendre, mais on ne peut ſe repréſenter, juſqu'à quel point elle l'eſt, que quand on l'entend parler. Leurs nombreux accens forment une grande difficulté. Ils pouſſent un mot avec violence, comme s'ils ſe querelloient & tirent l'autre auſſi lentement que ſi la langue leur étoit collée contre le palais. Tout organe ne peut pas prononcer leurs fortes aſpirations. Ils aſpirent, même devant les mots qui commencent par une conſonne. Les Chinois apprennent les langues Européennes avec aſſés de facilité, mais ils ne ſauroient prononcer la lettre D ni l'R, ainſi au lieu de dire *Doctor* & *Padri*, ils diſent *Locta* & *Pali*. Ils réuſſiſſent quelques fois à prononcer le D, mais l'R, leur eſt trop difficile. Ils parlent ordinairement avec les Suédois un Anglois corrompu, autrement ils parlent un peu Portugais, François, Hollandois, & quelques uns parlent auſſi un peu Suédois.

On demanda à un marchand : *have you any ſtockings?* il repondit, *no habb*. On pointa à une paire de bas, en demandant *what is that?* oh! repondit il, *telumbo, telumbo*. Quand un Cantonois veut dire grand ou petit, il ne dit pas *great* ou *ſmall*, mais *grande* ou *galande*, & *pequenini* &c.

Nous avons déja parlé de leurs penchans & de leur caractère. Je ſuis étonné, que les miſſionaires qui ſont mention de leurs vices dominans, de leur cupidité, de leur avarice & de leurs larcins plus ou moins fins, ne parlent que fort peu de leurs débauches. Il n'eſt pas concevable qu'ils n'en ayent pas été inſtruits. Quand on a été ſeulement quelque tems à la Chine, on comprend le ſens de quelques paſſages, dans les poètes latins, qui ont ecrit dans le genre obſcène. Il ſe trouve ſouvent ici, que le père eſt l'amant de ſon fils. Ce ne peut-être toutefois le climat, qui porte les Chinois à ces débauches, ce que prouve l'éxemple des Malabares & des Perſes ſi chaſtes. Ceux ci demeurent pourtant avec les Maures ſi débauchés ſous le même ciel, & le climat y eſt plus chaud qu'en Italie.

Ils n'ont du courage, que pour le vol. alors ils s'expoſent ſouvent à avoir la baſtonnade & même à perdre la vie. Ils ſont traîtres & vindicatifs comme toutes les ames baſſes. C'eſt en vain qu'on cherche-

roit parmi le grand nombre des Chinois, de la reconnoiſſance ſans deſſein, de la généroſité, le pardon des offenſes, & toutes les qualités magnanimes. Ainſi ſi dela Rochefoucault etôit né, & eut èté élevé parmi ce peuple, il auroit nié apparemment, qu'il y eut de la vertu; Malgré cela les Chinois ſont fort polis, & ſont obligés de l'être, parcequ'un des principaux conſeils de l'empire eſt chargé d'avoir ſoin des cérémonies dans la vie privée. Ils ſe ſaluent de la manière ſuivante: Ils ferment la main gauche, poſent deſſus la main droite, baiſſent les mains, s'inclinent & relèvent les mains. Ceux qui ſe ſont accoutumés aux manières aiſeés des Européens, ne font que mouvoir les mains fermées, en diſant *Kin Kin*. Quand ils veulent paſſer par une porte, ils font quelques complimens, pour laiſſer l'honneur De paſſer le premier, & avant que de s'aſſeoir, ils s'en laiſſent quelquefois prier auparavant. Quand on vient les voir, ils vous offrent du Thé, des confitures, ou bien du vin d'Europe ou du Cap. Le tout à meſure du profit, qu'ils comptent tirer de vous par le trafic. On peut ſe promener librement dans leurs appartemens. Il ne faut pourtant pas trop s'approcher de leurs femmes, car les Chinois ſont jaloux comme toutes les nations, chés leſquelles la Polygamie eſt en uſage. Tout ce que je

viens

viens de dire, ne regarde que les marchands & les gens de métier; car je ne connois pas les coûtumes des gens de qualité, & on ne peut pas compter sur ce que les gens du commun en disent.

Les habitans de Canton paroissent incapables de profondes méditations: Aussi y a-t'il beaucoup d'Européens, qui conviennent avec Mr. Loubère, que dans la chaleur on est dégouté de l'étude: mais ils s'appliquent d'autant plus au commerce. Ils sont infatigables pour poursuivre le gain, & comme leurs spéculations sont souvent extravagantes, il se fait ches-eux beaucoup de banqueroutes. Tout le monde veut trafiquer, & quand un ouvrier quitte son travail, il parcourt encore les rues le soir, pour vendre des bagatelles. Ils sont fort rusés, pour tromper dans les comptes, dans la mesure & poids, ou par la qualité des marchandises. Ils savent aussi augmenter de prix à leurs marchandises selon les conjonctures. Après l'arrivée des vaisseaux de la compagnie des Indes d'Emden, il se fait ordinairement un changement dans le prix courant. Ils sont toujours prets à rendre ou à trafiquer. Mais ils n'aiment pas à donner de l'argent pour quelque chose, à moins que ce ne soit pour des drogues qui excitent à la volupté. Tel est le *Gin Sens* plante commune au Canada, & dont on en vend beaucoup ici.

Il est remarquable qu'ils attachent un fort grand prix à des tableaux & à des vases antiques de porcelaine. Je demandai un jour le prix d'un mauvais petit pot à Thé, qui auroit à peine valu quelques Sols en Europe; mais le marchand m'en demanda dix piastres, en me montrant au fond une marque, en foi de la quelle il prétendoit, que ce pot avoit été fabriqué, il y a quatre mille ans sous le regne d'un certain Empereur. Peut-être le goût des antiquités provient-il de ce que le gouvernement en est fort curieux. On voit beaucoup d'artisans. Ils sont industrieux & vendent à un prix raisonnable, quand l'acheteur n'est pas novice. Leurs atteliers sont ouverts, par conséquent les passans sont à portée de voir tout ce qui s'y fabrique. Les habitans de Canton aiment mieux que leurs ouvrages ayent de l'apparence, & se débitent plus promptement, que s'ils étoient solides. Aussi ne les font-ils pas passer pour les meilleurs, & les plus fins; car quand ils veulent vanter leurs marchandises, ils disent qu'elles sont de Nankin: ainsi ils diront par ex., de la soïe de Nankin, de l'encre de Nankin, des évantails de Nankin & jusqu'à des jambons de Nankin. Les peintres seroient assès bons, s'ils savoient où placer de l'ombre. On voit des bons morceaux peints sur du papier & sur du verre,

mais il y en a aussi d'un très-mauvais dessein. On a ici à meilleur marché que dans tout autre endroit du monde, des meubles de bois vernissé, & du cuivre émaillé. Je n'ai point entendu parler de Sculpteurs, qui travaillent en pierre, ou en bois. Les statues faites d'argile sont à bon marché.

Les menuisiers exécutent presque tout ce qu'on leur montre. Ils n'ont que fort peu d'outils & à quoi leur serviroit le banc à raboter, puisque la jambe en tient souvent lieu? Ils assemblent principalement avec de la colle.

L'industrie des forgerons est très-bornée. Lorsqu'ils veulent faire des anneaux, ou des boucles, ils ne les forgent pas: ils les fondent.

On trouve ici en grande quantité des tisserands & des gens, qui préparent la soie & le coton. Il y a aussi des potiers d'étain, des orfèvres, des peintres, & des raccommodeurs de porcelaine & beaucoup d'autres métiers.

Ceux qui coupent les cors des pieds, & les ongles, se servent d'un instrument qui ressemble à un petit fer de tourneur. Leurs barbiers ont la main fort légère pour raser, mais quand on n'y est pas accoutumé, on est effraïé quand ils commencent à vous tirer par le nés, ou à vous frapper sur le dos, le poing fermé. Leurs médecins paroissent avoir de l'attention pour leurs mala-

des, car ils paſſent des heures entières à tâter le pouls, mais il faut qu'ils faſſent les charlatans, lorſqu'ils prétendent ſavoir par le pouls combien le malade a eu de ſelles.

Les Chinois ont ordinairement les yeux chaſſieux & la vue foible. Les Européens diſent que le ris qui eſt leur nourriture principale en eſt la cauſe. Outre le ris, ils mangent beaucoup de lard & de poiſſons ſalés. On coupe le lard & les poiſſons en petits morceaux, & on le mange en même tems avec le ris. On ſe ſert d'un pair de petits bâtons, pour le porter à la bouche. Les gens de condition mangent des nids d'oiſeaux, des tendons de cerfs & des pareilles friandiſes fortifiantes. Ils prennent du Thé, & des confitures entre les repas, mâchent du Béthel, & fument du Tabac, qui eſt coupé preſque auſſi menu que le Tabac en poudre. Les deux ſexes le fument avec des pipes de laiton. Les Chinois aiment auſſi l'Opium, comme tous les Orientaux, quoiqu'il leur ſoit rigoureuſement défendu.

Ils aiment à jouer aux dés, à une ſorte de jeu de dames, & aux cartes, qui ſont faites de bois &c. Ils ne jouiſſent pourtant qu'avec reſtriction de la permiſſion de jouer. Leurs bateleurs ont une dextérité ſurprenante. Un d'eux fit voir un morceau de bois, & après quelques hiſtoires on vit un ſerpent

& une tortue à la place du bois. Les comédiens jouent dans les rues, sur un théatre suspendu à deux maisons opposées, ou dans d'autres endroits, où les spectateurs peuvent avoir de la place. Quand ils jouent leurs pièces, ils font quelquefois à la vérité des fautes grossières, par ex. quand huit ou dix personnes représentent deux armées, ou quand au lieu de monter des hauteurs, ils grimpent sur des chaises. Cependant leurs troupes qui ne sont composées que de petits garçons, sont extrêmement bien exercées; car ils jouent souvent des jours entiers sans interruption & varient beaucoup les grimaces, tantôt chantans, tantôt déclamans, & tout cela en mesure. Quand ils luttent, ils savent porter les coups & se faire terrasser suivant la cadence la plus exacte. Ils savent exprimer quelques passions avec autant de vérité, que s'ils étoient les originaux mêmes. Un jeune homme devoit représenter un mari délicat & soupçonneux, mais soumis à sa femme; l'autre devoit jouer le rôle d'une femme coquette & méchante, & qui sait faire valoir, quand il le faut, l'empire qu'elle a sur son mari. Au commencement le mari maltraita sa femme, mais quand Madame se mit à gemir, & à pleurer, de manière que son corps entier en trembloit; le mari après s'être souvent jetté aux genoux de sa femme, pour implorer

fon pardon, ne parvint qu'avec une peine infinie, à l'obtenir d'elle ; & les articles de réconciliation ne paroiſſoient rien moins qu'avantageux pour lui. Les inſtrumens dont ils ſe ſervent pour leurs jeux, ſont deux petits bois d'environ ſix pouces de longueur. On les met ſur le pouce & on les fait claquer ſelon la meſure, comme les caſtagnettes. Ils ont outre cela des petits tambours, des timbales plus ou moins grandes, des Congcong, ou des baſſins ronds de cuivre, des flûtes traverſières, des guitarres, des chalumeaux faits de métal, des cors droits, & un inſtrument que j'ai envoyé en Suède. Il conſiſte en une hémiſphère creux, auquel on a appliqué treize ou quinze tuyaux élevés, qui reçoivent, moyennant des ſou-papes tremblantes, l'air qu'on ſoufle dans l'intérieur. Si la flûte paſtorale de Pan a beaucoup de tuyaux, n'a pas été faite de cette manière, je ne conçois pas comment il a pu ſe tirer d'affaires avec trente deux parties. Ils ont des morceaux de muſique, qu'ils eſtiment beaucoup, mais leur muſique eſt d'un genre tout-à-fait différent du nôtre. Il faut pourtant leur rendre cette juſtice, que lorſqu'il y a cinq ou ſix perſonnes qui jouent, on s'apperçoit à peine, qu'il y en a plus d'une. Au reſte je crois que la muſique Chinoiſe paroitroit inconcevable à un Italien même, s'il devoit en juger,

en l'entendant pour la première fois.

L'aune ou le cubit Chinois est à peu près de 14. pouces $\frac{3}{5}$. Je ne crois pas, qu'ils aient des mesures pour les vases, puisqu'ils vendent presque tout au poids, même le bois & l'eau. Un *Pekul* fait environ 142. livres $\frac{8}{2}$ poids de Suède. 100. *Catti* font un *Pekul*. C'est avec ces poids, qu'on pèse des marchandises pésantes. On pèse l'or & l'argent par *Tell*, dont seize font un *Catti*. Un *Tell* a dix *Mes*, un *Mes* a dix *Candarins*, & un *Candarin* pèse dix *Cas*. Ils ont encore dix autres poids, qui vont toûjours en diminuant, dont le plus petit s'appelle *Soun*. Il ne paroit servir qu'à ceux qui veulent examiner avec la pince & la balance, si la matière est divisible à l'infini. Ils n'ont qu'une seule monnoie de cuivre. elle a un trou quarré au milieu, & vaut environ autant qu'un *Cas* en argent. Au reste le prix de l'or rélativement à l'argent, varie selon les conjonctures. Leur Simphoun ou table d'arithmétique est un bois sur lequel ils savent trouver les produits par des combinaisons de boules. Mr. Loubére, dans sa description de Siam, en a donné un dessein. Je crois, qu'elle est la même dont se servoient les Russes, il n'y a pas bien longtems. Ils font l'addition & la soustraction assès vite avec

cet inſtrument ; mais les autres opérations de calcul leur ſont plus pénibles. Ils écrivent avec un pince qu' ils tiennent au perpendiculairement d'un côté entre le pouce & les deux derniers doigts. Ils n'appuyent ſur la table ou ſur le papier, qu' avec la main. On diroit qu'ils n'écrivent pas vîte de cette manière, mais leur pinceau eſt auſſi expéditif, que la plume de l'écrivain le plus exercé. Ils ont encore un caractère particulier dont ils ſe ſervent dans leurs propres affaires, quand ils veulent écrire vîte.

Il faut d'auſſi ſages meſures, que les Chinoiſes le ſont, pour tenir en reſpect 900000. perſonnes qui demeurent à Canton. La juſtice eſt exercée promptement, mais l'injuſtice l'eſt ſouvent auſſi. Il arrive pourtant de tems à autre, que pour quelques prétextes ils différent la ſatisfaction, que les Européens exigent. Les Européens n'aiment pas à ceder leurs droits, & quand ils ne reuſſiſſent pas, les officiers Chinois en ſont cauſe, puiſqu'ils trouvent ſouvent leur compte à retarder l'exécution de la juſtice, mais quand on va porter ſes plaintes à leurs ſupérieurs, ils doivent craindre que ceux ci ne les condamnent à des amandes conſidérables. Tous les emplois, depuis les plus bas, juſqu'aux portes des Mandarins, s'achètent ſi publiquement, que tout le monde en parle, & qu'on ne craint pas de le dire même ſur

le théâtre. Un visiteur qui se tenoit près de notre vaisseau, tira une somme d'argent du propriétaire de la barque, pour le profit que celui-ci pouvoit tirer de notre équipage. Le visiteur de son côté disoit qu'il avoit été obligé de donner de l'argent au commis de la Douane. Ces extorsions paroissent aller toûjours plus loin. On a lieu de dire de l'administration de la douane Chinoise, ce qu'on a dit de celle des Portugais: qu'elle est bonne sur le papier, mais qu'elle ne vaut rien dans le fond. La police fait pourtant que tout est tranquille pendant la nuit, aussi bien dans la ville que sur l'eau, où un officier fait régulièrement sa ronde. Les vols sont ordinairement punis de la bastonnade. Les prisonniers ont les mains liées de manière qu'ils ne peuvent pas les approcher de la tête. Dans le mois d'Août 1748. quelques rebelles furent punis de mort près de Canton de la manière suivante: On leur noua une corde autour du corps, on attacha des chevaux aux deux bouts de la corde, ce qui les coupa en deux. Il y a des tigres dans les montagnes sur les quelles passe la grande route septentrionale. Pendant la nuit on y voit en hiver des lanternes par centaines, que les voyageurs font porter devant eux, pour être en sûreté contre ces animaux. Les dames Chinoises aiment beaucoup les petits chiens, surtout les Epagneuls, & les

maris les payent fort cher. Il y a ici des buffles, des boeufs & des moutons. Ceux-ci ont des queues de quatre pouces de longueur, sur autant de largeur. Les cochons sont ici en grande quantité, parceque les Chinois en mangent tous les jours. Il n'y a que peu de chevaux: Aussi n'en faut-il pas beaucoup, parceque les gens de qualité se font porter en chaises à porteurs. D'autres se font porter sur les épaules. Les Chinois savent porter les Palanquins avec beaucoup d'adresse. Ils ont en les portant la démarche aisée & uniforme. Les Chinois ont besoin de chats, à cause du grand nombre de souris. Ils jugent de la bonté des chats, par leurs yeux & par le changement de leurs yeux. Ils disent qu'un chat en change deux fois par jour.

Il y a des cailles, des oïes, & des poules en grande quantité. Il y a aussi des poules de Siam, qui ont un double doigt de derrière. On élève des canards par centaines dans des barques, & on les commande par des certains Sons, pour aller & venir. *Cockado* est le nom d'une espèce de perroquets blancs avec la queue jaune, (Psittacus cristatus) au reste il vient souvent du monde dans les factoreries, qui ont des animaux rares à vendre.

Quoique les Chinois s'habillent fort légèrement, ils sont pourtant incommodés par

la vermine. Les Mosquitos, une sorte de mouches, incommodent tellement les Européens pendant la nuit, qu'il faut s'en garantir par des rideaux. Leur piquûre est doulonreuse, & fait enfler. Une espèce de teignes (Blatta orientalis) que les Anglois appellent *Cockrodges* nous tint compagnie jusqu'en Europe.

Je ne vis point de Cocotiers aux environs de Canton. Probablement ils ne réussissent pas si près du Tropique, autrement les Chinois ne manqueroient pas de les cultiver. Nous primes avec nous à notre retour en Europe deux arbrisseaux de Thé; mais ils périrent tous les deux, malgré les soins que nous en eûmes. L'un étoit du thé *Ankai*, & avoit des feuilles ovales, l'autre étoit du Soatchoun, dont les feuilles avoient la forme d'une lancette. (*a*).

On appelle Sampanes les petits Châteaux

(*a*) Les amateurs de la botanique savent que Mr. Linnæus a reçu de la Chine dans le mois d'Octobre un arbrisseau de thè vivant. Sa tige a six pouces, il fait bien dans le jardin des plantes à Upsal. Mr. Linnæus se propose de le multiplier, & de le planter à l'avenir en plein air: chose qui paroit fort praticable, quand on considère qu'il croît sauvage jusqu'à Pekin, où l'hiver est pourtant plus froid qu'en Suède, & que la *Syringa*, plante du même païs resiste au froid en Suède. Ce Théier est donc le prémier qui

Chinois. Ils ont le fond plat & large sans quille, ils ne sont pas profonds à proportion de la longueur. Ils ont plusieurs séparations, & comme ils sont couverts de nattes faites de canne, qui sont tendues sur des arcs de Bambou, on y est à l'abri du soleil & de la pluie. Ils sont conduits d'une manière particulière par un, ou plusieurs hommes. L'aviron est fait plus ingénieusement qu'on ne devroit l'attendre de gens, qui n'ont point de connoissances de la théorie des méchaniques: il est composé de deux morceaux dans le milieu, cependant un peu obliquement. Il balance sur un clos arrondi, ainsi il joue aussi bien dans l'eau que sur le clos, & le batelier n'a qu'à en diriger le mouvement. Le plat de l'aviron est fort large, ce qui est aussi nécessaire, parceque ces sortes de navires, qui n'ont point de quille, ne coupent pas l'eau, &

---

soit venu en Europe, aprés que Mr. Osbeck & Mr. Torée avoient essaïé en vain, d'en apporter, aprés qu'on n'a jamais pû réussir, à en tirer de la semence., & qu'on s'étoit contenté si longtems dans les jardins de botanique en France & en Hollande d'arbrisseaux bâtards de thé, comme par ex. de la Cassine & d'autres. Il y a dix ans, que Mr. Linnæus, reçut de la Chine, un arbre qu'on lui disoit être le véritable théier, mais lorsqu'il fleurit, il se trouva que c'étoit la Camellia.

ne font que nager dessus. Dans les grandes Sampanes de transport, il y a outre cela encore un aviron stable attaché sur le devant, au moyen du quel on peut tourner promptement quand on se trouve dans l'embarras. Leurs ancres sont de bois, ont quelque fois les bouts garnis de fer, & n'ont souvent qu'une branche. Les voiles sont faites de nattes, tendues sur quelques perches. Ceux de leurs vaisseaux marchands, qui sont destinés à aller un peu avant dans la mer, sont profonds, assès courts & portent environ deux cents tonneaux. Nous les appellons *Younkes*. Ils sont pareillement sans quille; ils ont ordinairement trois mâts, dont le plus grand a six toises de hauteur au dessus du pont. Les cordages sont de canne tressée. On hisse les voiles par le moyen d'une poulie. Le vaisseau est partagé en plusieurs séparations, & chaque séparation est si serrée, que quand le vaisseau prend eau dans un endroit, le tout n'est pourtant pas en danger. Au lieu de bourre ils s'y servent d'une chaux, qui me parut mêlée avec du bambou écrasé. Comme les Chinois aiment passionément les images de dragons, surtout celles, qui sont les plus hideuses, les banderoles sont aussi faites en forme de dragons. Quand on vient à leur bord, ou quand on s'en va, ils battent sur un Congcong, ne connoissant pas

la coûtume de baiſſer le pavillon, pour ſaluer. Quand les matelots grimpent en haut, ils amarrent avec la canne, au lieu de corde.

Les Chinois eſtiment leur marine à 9999. voiles, dont il y a une bonne partie à Canton. Mais ce ne ſont que des grandes barques, qui ne pourroient pas porter des pièces de canon de ſix livres, ſans couler à fond. Le gouvernement n'a pas non plus beſoin de grands vaiſſeaux, auſſi longtems qu'il n'ambitionne pas de faire des conquêtes du côté de la mer. Il y a cinq ou ſix de ces grandes barques, qui ſe tiennent près des vaiſſeaux Européens, pour les tenir en reſpect, & pour empêcher la contrebande. Les armes dont les Chinois ſont pourvûs à bord & à terre, ſont des bouclіers de Bambou, des petits ſabres, des pertuiſanes, des arcs, des piques, dont la pointe a presque deux pieds de longueur, des petites frondes &c. Il eſt plaiſant de voir des commis paſſer l'un devant l'autre dans des barques. Chacun qui monte ou qui deſcend la rivière, a ſon pavillon & ſa marque, & quand celui qui eſt arrêté, ou qui rencontre l'autre, eſt d'un rang inférieur, il fait battre le prémier ſur le *Congcong* à quoi l'autre répond avec l'inſtrument pareil. Ils ſe ſouhaitent enſuite un bon voyage de la même manière. Les Chinois ſavent faire de la

poudre à canon, & quand ils conteſtent à l'Hollande, à l'Italie, & à l'Allemagne l'invention de l'imprimerie, & de la poudre à canon, ils n'ont peut-être pas autant de tort, qu'on veut bien le dire: Mais leur poudre ne paroit bonne, que pour des feux d'artifice, car elle s'allume & éclate bien: mais elle laiſſe du charbon ſur le papier & n'a pas grand'force. Il eſt ſurprenant qu'on trouve ici à bon prix des fuſées volantes, des ſerpentaux, des plongeons, & même des fuſils à vent, quoique ces gens aïent tellement peur d'une arme à feu, qu'il ſe ſauvent devant, comme ſi c'étoit le démon.

Si quelqu'un m'avoit dit, qu'il pût y avoir de la glace ſans le ſecours de l'art au vingt-troiſieme degré & demi de latitude, je ne l'aurois jamais cru: Mais maintenant mes yeux & le thermomètre me le prouvent. Comme nous avions paſſé dixhuit mois dans le climat chaud, le froid nous fut fort incommode, étant ſur la rade expoſés au vent du Nord-Eſt: Mais heureuſement cet inconvénient ne dura pas longtems. Après nous être munis d'un paſſeport & pris à bord un pilot Chinois, nous paſſames le 4. Janv. 1752. par le détroit de Bocca tigris, & le 6. nous quittames entièrement les côtes de la Chine. Nous eumes un vent ſi favorable, que nous arrivames le 19. Janv. à l'endroit, que les An-

glois appellent Nerrbay, & qui est situé au Sud-ouest sur la côte de Java. L'eau y est bonne, & nous en primes la provision nécessaire. Environ à un quart de lieue du rivage, est une petite isle qui porte le nom de *Cantaye* dans les cartes marines françoises: je m'étois proposé de l'aller voir. Mais la seule fois que je reçus permission, d'aller à terre, l'eau étoit tellement haute, qu'il me fallut marcher dans l'eau, jusqu'à la moitié du corps. Pour toute ma peine je n'obtins rien, qu'un grand morceau de Millepora. Il fallut me contenter de rester tranquille & d'observer les Javanois. Les Javanois sont Mahométans, ils parlent la langue Malaie, ils ont le teint d'un brun foncé. Ils laissent venir les cheveux jusqu'environ aux épaules. Ils les nouent pourtant avec un fil d'écorce d'arbre. Ils mâchent continuellement du béthel. Ils feroient une lieue pour avoir un petit morceau d'opium. Leurs barques portent de très-grandes voiles & un tronc de Bambou d'un côté, pour empêcher qu'elles ne renversent à cause de leur légèreté. Les Javanois apporterent à notre bord des noix de coco, du pisang, de *Pumpelmose* & des *Lemkies*, ou *Lemontyes*, comme les Hollandois les appellent. Ce dernier fruit se trouve en abondance dans toute la partie méridionale de l'Inde, il ressemble à un

citron. je n'ai jamais vu ſa fleur, mais j'ai toûjours trouvé, qu'il a dix ſéparations ainſi que la obſervé Mr. Osbeck membre de l'Académie de Stockholm & de la Société Royale d'Upſal qui a publié la Deſcript. de ſon Voyage dans l'Indoſtan & la Chine duquel on ſe propoſe de donner une traduction françoiſe. Ils apportoient auſſi une eſpèce de gros ſucre brun, tiré du palmier, mais on défendit à l'équipage d'en acheter, parcequ'il cauſe la diarrhée. Ils offroient auſſi à vendre des poulets, des poiſſons, des tortues, des *Sertularia*, & des poignards bien travaillés, dont les lames étoient flamboyées & à ce qu'on diſoit, empoiſonnées.

Le 21. Janvier nous quittames cette baie. Dans le mois de Mars nous entrames dans la mer du cap de bonne eſpérance. Le tems y étoit déſagréable, comme à l'ordinaire tantôt mauvais & tantôt calme. Nous vimes ici une des tortues, que les Anglois appellent *Hawksbills*, pour la forme de ſa tête. Sa tête eſt faite comme le bec d'un Autour. Leur coquille forme des couches, preſque comme des écailles. Elles ont deux ongles aux pattes de derrière, & trois à celles de devant. Leur écaille eſt plus groſſe & plus variée en couleurs, que celle des tortues ordinaires & par conſéquent plus propre à toute ſorte d'ouvrages. Nous vimes outre cela des baleines, des *manettes*, & un

animal plante (Zoophiton) que les Suédois appellent By-de-wind-fegler, (holothuria velificans) Les Anglois l'appellent Manof war, les Hollandois *Besaentyes* & Dampier l'appelle Cutler. Son corps n'eft rond qu'à demi. Il fe tient tout droit en l'air. Il a beaucoup de bras, plus ou moins longs. Il eft vifqueux, diaphane, & un peu bleuâtre. Il eft luifant dans les nuits obfcures. Il eft vénimeux, ce que j'ai éprouvé moi-même, & fi léger, qu'il coule à fond dans de l'eau de vie d'Efpagne. En deçà du Cap ils font petits, & font plus grands dans la mer de l'oueft, on les trouve facilement & en quantité dans le mois de Mars.

Quand nous nous approchames du tropique, nous vimes encore des poiffons volans. Il faut que j'obferve ici, que tous les poiffons volans que j'ai vu à l'Eft du Cap de bonne efpérance, avoient des nageoires courtes fur la poitrine: mais leurs nageoires du ventre font étendues, pendant qu'ils volent, parcequ'autrement ils ne pourroient pas tenir l'équilibre. Il y a encore une autre efpèce de poiffons volans, qui ont des trompes, & une poche remplie d'une liqueur noire comme l'encre, mais je ne faurois pas dire fi c'eft *Sebia Leligo*.

Nous n'allames pas à S. Hélène, mais nous jettames l'ancre près de l'isle de l'Afcenfion le 6. d'Avril. Ce païs n'a point d'eau

fraiche à l'exception de celle que la pluie fournit de tems en tems ; ce qui fait que le sol est sec & stérile : Aussi cette isle ne paroit-elle faite, que pour servir d'habitation aux tortues & de relâche aux navigateurs. Quoiqu'il fasse extrêmement chaud pendant le jour & froid pendant la nuit, il y a pourtant des chèvres, des pélicans, & beaucoup d'oiseaux marins, qui y réussissent. Il n'y a que peux d'endroits, où le rivage soit assès bas, pour qu'on puisse y faire terre. Il est couvert d'un sable de perle creusée dans le quel les tortues déposent leurs œufs. Dans le Sargasso je ne trouvai rien de particulier, si ce n'est un animal, dont la moulûre ressemble à celle d'une araignée. Peut-être aussi n'étoit-ce que la peau arrachée de quelque animal.

Le 22. May nous parlames avec un François qui avoit des nouvelles de S. Hèlène, des grands évènemens, qui étoient arrivés pendant notre absence.

Le 30. May nous vimes les isles de l'ouest, ou les Açores. Chacun se flattoit d'y pouvoir respirer un peu l'air du païs, mais on changea de résolution, & nous fimes voile pour l'Angleterre. Pendant ce tems le scorbut attaqua plusieurs hommes de notre équipage. Heureusement nous n'avions que des Suédois à bord. Le 14. Juin nous vimes l'Angleterre, & après que nous nous y fû-

mes pourvûs de rafraîchiſſemens & de légumes, pour nous raffermir les dents, nous quittames Douvre le 19. Juin. Le 26. Juin les roches nues de *Gothenbourg* furent à nos yeux la plus belle vue, dont nous euſſions joui pendant vingt ſept mois.

Stromſtad le 3. May 1753.

Olof Torée.

AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR.

Le petit ouvrage, dont on offre aujourd'hui la traduction au public, a paru à Stockholm l'an 1757. *Il est entièrement nouveau dans son genre: on s'apperçoit aisément, que l'Auteur n'est pas un voyageur ordinaire, & qu'il a vu avec fruit. Il seroit à souhaiter cependant, qu'il eut donné des explications plus parfaites de quelques productions naturelles. Le Traducteur qui est étranger, n'a eu d'autre but, que de rendre fidèlement son original & d'être intelligible.*

vapeurs pernicieuses, que la chaleur élève sur l'atmosphère, & le vent du sud tempère l'éffervescence de la saison chaude.

La plus grande partie des frontières de la Chine est mouillée par de vastes mers, qui de distance en distance forment des golphes, où l'on est entièrement à l'abri de tempêtes. Comme la nature semble avoir borné ici la navigation, elle lui a ouvert des nouveaux chemins par des rivières & des fleuves navigables qui se répandent dans l'intérieur du païs.

Le flux & le reflux de l'eau, qui s'étend fort avant dans le païs & cinq milles Suedois au delà de la ville de Canton, facilite la navigation, & fait que les différentes contrées peuvent se communiquer mutuellement leurs productions; ce qui augmente le commerce & la consommation générale.

Le sol est si fertile, que quelque mauvais que puissent être les marais & les hauteurs, ils récompensent cependant abondamment le travail des laboureurs; car le bled, les fruits de la terre & des arbres, qui mûrissent ici parfaitement & dans une variété infinie, s'éfforcent, pour ainsi dire, à l'envi de combler leurs cultivateurs de constantes moissons.

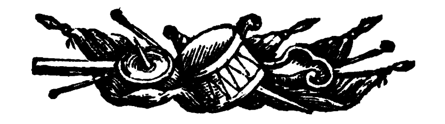
Les grandes & vastes forêts fournissent, outre une quantité immense de bois de charpente & d'autres bois propres à bien des usages, plusieurs espèces de bois fins & pré-

PRÉCIS HISTORIQUE

DE L'ÉCONOMIE RURALE

DES CHINOIS,

Présenté à l'Académie Royale des Sciences de Suède l'an. 1754., par M. Charles Gustave Eckeberg, Capitaine d'un vaisseau de la Compagnie Suédoise des Indes Orientales, publié par M. Linnaeus, & traduit du Suédois par M. Dominique de Blackford.



A MILAN. MDCCLXXI.

CHEZ LES FRERES REYCENDS
Libraires sous les Arcades de Figini.
Avec approbation.

Recd May 1. 1845

Gift of E. Reck

of London

cieux, des sucs utiles, des gommes, des écorces & des feuilles. Ces forêts sont d'ailleurs habitées par un grand nombre de bêtes sauvages qui servent à la nourriture & à l'habillement. Dès métaux, différentes espèces de pierre & de terre, des sels, du sable d'or, des perles, du corail, quoiqu'il ne soit pas de la meilleure qualité, & une infinité d'espèces de poissons que le rivage frais & salé attire en quantité, font voir que la nature ne les a pas traité en marâtre non plus de ce côtè là. La volaille, qu'on trouve ici partout en troupes fort nombreuses, flatte la vue, les oreilles & le gout. En un mot le regne de la nature est dans la plus grande perfection à la Chine: elle offre les perspectives les plus magnifiques, des situations & des commodités de toute espèce, aux quelles ni l'invention ni l'art ne pourroit rien ajouter; & si l'on excepte le superflu, dont on peut se passer, toutes les choses nécessaires à la nourriture & à l'habillement, sans qu'on ait besoin, d'avoir recours à l'étranger.

Comme le bien être d'un païs dépend principalement du bon ordre & de l'industrie de ses habitans, on peut dire que la Chine jouit particulièrement de ces avantages. Tous ceux qui ont fait des descriptions de ce païs ont remarqué l'industrie des Chinois & leur dextérité pour toutes sortes de métiers, & nous en voyons des preuves par les différen-

tes marchandises, que nos vaisseaux y vont chercher. Leur païs produit en quantité suffisante les matières crues.

Je me suis proposé, pour prouver l'industrie singulière des Chinois, de raconter ici brièvement ce que j'ai observé pendant un séjour de quinze mois que j'y ai fait en trois fois différentes, touchant quelques détails de leur économie ordinaire & habituelle.

De l'Agriculture.

DAns les parties méridionales de la Chine, qui sont situées sur la mer, le ris, espèce de bled, qui prospère le mieux dans un sol bas & humide, est comme presque chés tous les orientaux la principale nourriture. Il est des espèces de ris, qui prospèrent dans un sol sec & haut, comme l'on voit par ci par là dans l'isle de Java, & d'autres terres hautes. Les provinces Chinoises qui ont un sol sec & inégal, se servent de ce ris: mais en *Quantung* ou dans les provinces méridionales qui sont basses, on le semeroit avec perte, parceque son grain est petit, qu'il demande le double du tems pour mûrir, au lieu que le grain de l'autre ris est plus gros, qu'il croît mieux & plus vîte, & qu'il peut toujours être sous l'eau, sans être endommagé. De cette espèce il y en a une sorte inférieure, qui est rougeâtre &

dont les gens du commun se servent. on s'en sert aussi, pour en faire une eau de vie qu'ils appellent *Samsou*.

On m'a dit qu'à mesure qu'on avançoit dans la Chine, du midi au septentrion, la culture du ris diminuoit, & qu'on cultivoit à proportion plus de seigle, d'orge, de froment, de fèves, de pois &c. & que dans les provinces les plus septentrionales, où le ris ne prend pas du tout, on entendoit parfaitement bien la culture du blé.

Néanmoins on plante aussi du froment, des fèves, des petits pois & des lentilles dans les provinces méridionales, dont les habitans se servent en partie pour eux, & en partie pour les étrangers: Mais on sème beaucoup plus fréquemment du ris, dont je parlerai plus particulièrement, puisqu'on s'en sert aux environs de Canton au lieu de pain.

On sçait que la Chine est un païs extrêmement peuplé. La plupart des provinces le sont au point, qu'on est étonné de voir que ce païs puisse produire assès de blé pour tant de millions d'habitans, d'autant plus qu'à l'exception de quelques *Younques* (*) venant de la Cochinchine & de quelques vaisseaux hollandois chargés de blé, ce qui n'arrive encore que rarement, ils n'en tirent

(*) Espéces de navires fort grands.

point de l'étranger : mais quand on fait attention à leur industrie presqu'incroyable à cultiver & à tirer parti de tout, à leur parcimonie & extrême sobriété dans la vie ordinarie, on est convaincu qu'un païs qui a des pareils habitans, quelqu'en soit le nombre, ne peut presque jamais manquer de leur fournir la nourriture nécessaire : au contraire c'est plutot la multitude de gens laborieux, qui contribue à la richesse du païs & à la meilleure subsistance des habitans ; car chaque agricole laborieux tire toujours plus du sein reconnoissant de la terre, qu'il n'en peut consommer lui seul.

Le degré de perfection, où l'on a poussé dans la Chine l'agriculture & particulièrement la culture du ris, est le principal fondement de la félicité, dont jouit ce païs. L'économie rurale est aussi la profession, qu'on y honore, & qu'on y encourage le plus. Les empereurs mêmes pour mieux marquer combien ils estiment cette profession & pour donner à leurs sujets un exemple digne d'être imité, vont à la campagne à un certain jour de chaque année, accompagnés des grands de leur cour, prennent la charue à la main, préparent & sèment un districit, & moissonnent ensuite de leur propre main le fruit de leur travail : mais il faut, que je me borne aux côtes de Canton.

Du terrain.

LE terrein aux environs de Canton eſt auſſi varié eu egard à ſa ſituation, que dans d'autres endroits; tous les lieux bas ſont couverts de terre graſſe & noire: mais à meſure que le terrain s'élève, il ſe revêt d'une terre jaune & rougeâtre melée d'ochre & le ſable & le gravier s'y trouvent en plus grande quantité. lorſque cette terre reſte inculte pendant quelque tems, l'alternative de la pluie & du ſoleil lui donne une ſurface, pour ainſi dire pétrifiés. Néanmoins des pins & d'autres arbres réſineux y ont pris racine & quelques plantes peu délicates, telles qu'il en vient chés nous ſur les vieux murs & ſur les rochers, proſpèrent très bien dans les fentes; ce qui prouve que la terre expoſée ſur des hauteurs aux vents & à la ſéchereſſe, quoique la pluie enlève ſes parties graſſes, n'eſt cependant pas impropre à produire des plantes.

La rivière *Ta* ou *Tahs*, ſe jette dans la mer au deſſous de Canton. Le flux & le reflux fait que ſon eau eſt mêlée ici d'eau ſalée. Elle partage le païs, à la diſtance de quelques milles autour de la ville, en pluſieurs isles grandes & petites, dont les rivages ſont larges, unis & bas; de façon que lorſque l'eau monte le plus haut, ils

reſſemblent plus à des grands lacs qu'à des champs. Cette humidité continuelle doit néceſſairement rendre cette terre argileuſe en elle même, bourbeuſe & marécageuſe: auſſi les agricoles y enfoncent ils jusqu'aux genoux, avant que d'arriver à un terrein ferme.

Il ſemble qu'un terrain, qui eſt ſous l'eau deux fois toutes les vingt quatre heures, doit reſter privé de ſes parties graſſes, & de tout ce qu'il faut pour produire du bled, & devient par là impropre à être cultivé, parceque l'eau emporte & entraine lorſqu'elle s'en va, l'engrais qu'elle peut avoir amené. Ces champs humides enſemencés de ris, ne reçoivent en effet point d'autre engraiſſement, que le chaume du ris même mis dans la terre, qu'on laiſſe pourrir: Malgré cela ils rendent tous les ans une moiſſon au centuple.

Toutes les fois que l'eau inonde les champs, elle y laiſſe quelques parties graſſes & bourbeuſes, qui rendent la terre fertile; car l'eau de la marée, qui monte eſt plus ſaltée & plus trouble, qu'elle ne l'eſt lorſqu'elle deſcend: outre cela elle deſcend au commencement fort lentement & les champs au ris ſont déja à decouvert, lorſque la marée deſcend avec véhémence; ce qui fait que le limon ſalé, qui a coulé à fond & qui fait l'engraiſſement du champ n'en peut plus être emporté.

Des champs à ris ou risières.

LES champs à ris sont si moux en quelques endroits, que la marée emporte la terre des rivages. Pour éviter cet inconvénient, on y plante des cyprès, dont les racines s'entrelacent, & donnent de la fermeté à la terre. Chaque champ de ris étant séparé de la rivière par de larges fossés, ces allées de cyprès plantées en longues haies forment un beau coup d'oeil, particulièrement, lorsque la terre est sous l'eau.

Dans des endroits plus élevés, qui ne peuvent pas être arrosés par la marée, on a planté une autre espèce de champs à ris. Pour leur procurer une quantité égale d'eau, ils font une terrasse autour de chacun de ces champs de la hauteur de deux à trois pieds & dans le temps de la pluie, ils laissent augmenter les eaux, ou ils les laissent écouler, selon qu'ils le jugent à propos. Dans le tems de séchereſſe ils les arrosent ou par des conduits, ou en y portant l'eau. La terre de ces champs est mêlée d'une argile & d'une glaise ferme, & comme ils peuvent rendre le double de ce que les autres champs rendent, on les engraisse de plusieurs espèces de fumier & on en a plus grand soin. Les Chinois plantent

outre cela du ris dans des endroits bourbeux & marécageux ; mais comme il n'est pas possible de les entretenir dans un degré égal d'humidité sans beaucoup de peine & de dépenses, ils manquent ordinairement dans les années sèches.

Des Chinois dignes de fois m'ont raconté que dans la province *Yochien*, la rivière qui se jette dans la mer près de *Changeheu* & *Amoy* formoit des grands rivages plats & que les habitans, mécontens de ce qu'un terrain si étendu ne produit rien, faisoient des radeaux, étendoient des nattes dessus, y mettoient de la terre, & y plantoient du ris avec beaucoup de profit : qu'à la vérité ces champs flottans étoient quelques fois sujets à être endommagés par les ouragans, lorsque les vents changeoient ; mais qu'on les regardoit comme fort lucratifs, parce que dans le tems sec, aussi bien que dans le tems pluvieux, l'eau de dessous leur conservoit toujours une humidité égale, & que la pluie ne leur causoit point de dommage puisqu'elle s'écouloit bientôt. C'est là une preuve de leur industrie digne de considération.

On prépare tous ces champs, ou avec la charrue, ou avec la bêche, & comme tout se réduit au but que le vieux chaume de ris soit retourné & mis dans la terre, l'une ou l'autre peut également servir à cet

effet; car le terrein étant toujours si mou, comme nous avons déja observé, que les laboureurs y entrent jusqu'aux genoux, il est aisé de le travailler. Leur charrue est extrêmement simple, & est tirée par un bœuf: mais avec la pioche, ils peuvent aussi sans beaucoup de peine remuer aussi profondément dans la terre bourbeuse, qu'ils le jugent à propos. A la prémière marée la terre ayant été inondée devient unie, comme si elle avoit été applatie avec un rouleau, & comme l'humidité continuelle empêche la terre de se coller, ils n'ont pas besoin d'autre instrument d'agriculture.

On traite de la même manière toutes les autres espèces de terroir, choisissant pour cet effet le tems, où la terre est le plus amollie par l'humidité, & conséquemment facile à travailler. Ils engraissent & labourent une petite partie d'un acre, plus ou moins grande d'environ soixante pieds en quarré. Il faut à la vérité qu'elle soit humide & molle comme le reste. il est nécessaire cependant, qu'elle soit assès eloignée de la rivière, pour qu'elle ne puisse pas être entièrement inondée par la marée, lors qu'elle monte. Ils ensemencent cette partie fort copieusement d'un ris, qu'ils ont laissé auparavant s'imbiber d'une eau qui a restée sur du fumier & de la chaux. Lorsque le ris commence à paroitre, ils tiennent l'acre

ſous l'eau à trois pouces de profondeur; au bout de trente jours ces plantes ſont propres à être transplantées dans des grands champs. Lorſqu'ils les transplantent, ils ne ſe ſoucient pas beaucoup qu'elles ſoient en lignes directes. Ils ont ſoin ſeulement, que chaque plante ait une place ſuffiſante. La diſtance qu'ils laiſſent ordinairement entre les plantes eſt de huit à neuf pouces. Ils font cette opération comme toutes les autres avec beaucoup de facilité, & de manière, qu'ils ôtent environ la longueur de deux pouces des pointes des plantes & mettent chacune en particulier, ou lorſqu'elle eſt trop petite, pluſieurs enſemble, dans la terre molle avec les doigts, aſsès profondément pour qu'il y ait deux pouces de terre au deſſus de racines. Quand le ris a été tranſplanté de cette manière, ils n'y font plus rien: ils examinent ſeulement, pendant que les plantes ſont encore délicates, ſi elles n'ont pas été endommagées par les vers ou par d'autres inſectes; & ſi cela eſt arrivé, ils mettent des nouvelles plantes à la place de celles qui ont péri, & jettent alors un peu de chaux ſur le champ; ce qui chaſſe les inſectes.

Des vents variables & du climat.

LEs vents variables qui souflent dans les provinces méridionales de la Chine situées en dedans du tropique du cancer, y produisent de tels changemens dans le climat qu'ils partagent l'année en deux saisons, savoir : la saison humide & la saison sèche. Quand le soleil passe dans le mois de Septembre de la ligne équinoctiale vers le midi, l'air devient peu à peu plus frais, & pendant le mois d'Octobre & une partie du mois de Novembre, il regne ordinairement des brouillards & des petites pluies: aussi toutes les fois qu'un vent du Nord-est s'élève, l'air s'éclaire & reste serein, jusqu'à ce que ce vent d'hiver ait entièrement disparu. Dans les mois suivans le climat est plus stable, plus sec & plus beau, jusqu'à ce que le soleil ait achevé de nouveau son voyage d'hiver & ait passé dans le mois de Mars, au travers de la ligne équinoctiale vers le Nord.

L'air échauffé, qui a tiré peu à peu en haut une quantité de vapeurs, les rend successivement par des pluies plus fortes & plus abondantes, qui dans les mois de May & de Juin deviennent toujours plus copieuses & tellement persévérantes, qu'on voit souvent douze à quinze jours de pluie sans discontinuité. De fortes tempêtes & des ouragans

accompagnent ordinairement les grandes pluies du Sud vers l'Oueſt. Quoique le ſoleil commence dans le mois de Juin, à diriger ſon cours de nouveau vers le midi, il laiſſe cependant dans ces endroits une chaleur plus forte qu'elle n'étoit, lorſque le ſoleil y donnoit perpendiculairement: Le tems commence pourtant à devenir plus ſtable, & moins pluvieux, & des nuées baſſes & des coups de vents ſont cauſe que la chaleur, qui a reſté ſe fait ſentir pendant quelques jours plus forte qu'auparavant. Le mois d'Août eſt plus tempéré, mais vers le mois de Septembre le tems eſt variable, tantôt ſerein, tantôt nébuleux, ce qui dure juſqu'à ce que l'autre vent s'établiſſe. C'eſt pour cette raiſon que les mois d'Avril, de May, & de Juin ſont appellés chés eux, mois de pluie; car la pluie tombe alors plus fréquemment, & en ſi grande quantité que l'eau ſe jette en grands torrents des endroits eſcarpés, & ſe forme de nouveaux canaux & de nouveaux lits entre les rochers. Pour remédier à la ſécheresſe qui pourroit avoir lieu dans les mois ſuivants, les habitans conduiſent cette eau dans leurs champs à ris.

Il faut remarquer ici que pendant l'équinoxe, le changement de vents eſt précédé ordinairement d'une eſpèce de tempête violente, qui ſoufle quelques jours avant ou après la pleine lune. L'air inférieur devient

alors extrêmement épais & nébuleux. Ce brouillard, qui a cause de la véhémence du vent, ne peut pas se transformer en pluie, est furieusement agité. L'ouragan augmente à proportion qu'il va vers l'Ouest, quand il est de l'Ouest, les arbres & les maisons peuvent à peine lui résister : il abbandonne une région après l'autre, & au bout de vingt quatre heures il commence à se dissiper. Les champs & les bâtimens en sont ordinairement endommagés : aussi appelle-t-on cet ouragan *Tay*, qui veut dire le grand vent.

Les Chinois savent tirer avantage, pour leur agriculture, de cet ordre successif des vents : ils labourent la terre, lorsqu'elle est mouillée par le tems de l'automne & encore assès molle, pour y semer, ou pour y planter, pour l'hiver. Cela se fait ordinairement dans le mois de Décembre, & comme l'air est alors plus frais, l'eau ne peut pas assès secher, pour qu'elle ne contribue pas à l'accroissement & à la moisson. Celle-ci arrive cent vingt jours après ou dans le mois d'Avril : on engraisse alors un peu, on laboure & on prépare ce champ que la pluie a ramolli, pour y semer ou planter de nouveau. C'est vers la fin du mois de May, ou vers le commencement de Juin, qu'on prépare ordinairement les champs à ris pour la seconde moisson de la même année.

On seroit tenté de croire que le change-

ment de la pluie & de la chaleur faciliteroit l'accroissement du ris plus promptement qu'à la prémière moisson ; cependant ils sont obligés d'attendre plus longtems cette seconde moisson & il faut qu'ils comptent cent trente jours depuis l'ensemencement jusqu'à la récolte du ris. De là vient qu'elle n'arrive que rarement dans le mois de Septembre.

On met les plantes au ris dans les champs bas, vers la fin du mois d'Avril, ou vers le commencement du mois de May. Ces plantes demandent autant de jours pour mûrir que celles des autres champs, & la moisson arrive ordinairement dans le mois de Septembre : après cela on laisse la terre en friche jusqu'au mois d'Avril ; pendant ce tems les chaumes & les racines du ris qui ont resté, pourrissent, de manière qu'ils se confondent entièrement avec la terre quand on la laboure.

Dès que le ris commence à blanchir, signe de sa maturité, on le coupe avec des faucilles à main, dont le tranchant est dentelé comme une scie ; on le lie en gerbe, & on le met dans un endroit sec & élevé, pour qu'il y sèche & qu'il y demeure jusqu'au tems qu'on le bat. Le ris battu a encore son écorce, & on l'appelle *Paddi*, on s'en sert en partie pour le semer, en partie pour en nourrir le bétail : mais avant

que les hommes s'en servent, ils l'ecrasent dans des mortiers de pierre avec des pilons de bois, après quoi on le vanne.

Quelques œconomes, qui ont des champs trop étendus, pour qu'ils les cultivent eux mêmes, en cedent une partie à des pauvres gens, moyennant une certaine redevance. Ces fermiers sont trop pauvres pour labourer les champs avec la charrue & des bœufs; c'est pourquoi ils se servent de pioches, ils achetent des autres, les plantes de ris, qu'il leur faut. quand le ris est mûr, & qu'ils l'ont coupé, ils le battent sur quelque colline, ou quelque rocher nud, & ils en payent la redevance au propriétaire.

De l'engraissement des terres.

UNe agriculture si étendue exigeant beaucoup d'engrais, les pauvres gens gagnent leur vie à ramasser dans les rues & aux environs des maisons & même avec des petites sampanes ou barques sur les rivages, toutes sortes de matières propres à engraisser, même les excrémens d'hommes & de bêtes; ils les vendent à ceux qui en font un commerce particulier. Ceux-ci les revendent aux agricoles qui en ont besoin. Ils amassent aussi l'urine dans des vases particuliers, qu'ils tiennent dans les maisons. Quand la moisson a été avantageuse,

un *Pekul* (*a*) de la prémière espèce d'engrais coute deux *Mes* (*b*), & un *Pekul* de la dernière ne coute que la moitié: outre cela chaque œconome a soin que les excrémens du bétail ne soient pas perdus dans les patis. on emploie des enfans ou d'autres gens qui ne sont pas en état de s'occuper plus utilement, à les ramasser. Ils brûlent aussi les ossemens qu'ils trouvent, & en jettent la cendre avec celle d'herbe & de bois brulé sur les champs, pour les rendre plus fertiles.

On engraisse, on laboure & on applanit les champs qui quoiqu'humides, sont dans une situation plus élevée que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. Leur terre est plus meublée: on ensemence fort copieusement une portion d'un champ, d'un blé, qui a été trempé pendant quelques jours dans une sauce de fumier & on le transplante. Quelques fois on plante aussi le blé trempé de cette manière dans le champ préparé, de façon que les grains sont à la distance de quatre pouces l'un de l'autre. on presse la terre autour de chaque grain. Dans une grande sécheresse, on conduit une petite quantité d'eau sur les champs. Les

---

(*a*) Un *Pekul* pese environ cent quarante deux livres & demi poids de Suède.

(*b*) Un *Mes*, qui est la dixiéme partie d'un *Tell*, vaut dix sols de France.

profonds fillons, qui fe font formés de la preffion de la terre contre les grains, reçoivent alors l'eau & donnent de l'humidité aux jeunes plantes fans les noyer. La véritable faifon pour tranfplanter eft vers la fin de Décembre, quoique l'air foit alors fort frais & qu'il faffe froid quelque fois pendant la nuit. La femence pouffe pourtant, & forme fa fouche au bout de quinze jours, dont chacune donne dans le mois de Mars fept à neuf tiges avec leurs épis, mais la paille eft plus courte que chés nous. Le mois de May donne une moiffon abondante: On m'a affuré qu'un grain du bled, en donnoit cent vingt, ce qui recompênfe bien le travail qu'on y a mis.

Comme le ris eft la principale nourriture des Chinois, puifqu'ils s'en fervent en guife de pain, on n'emploie qu'une petite portion du terrain pour le blé: Ils s'en fervent uniquement pour leurs confitures, dont ils confomment une grande quantité à leurs jours de fêtes, pour leurs Pagodes & leurs offrandes. Ils en font auffi un peu pour eux mêmes. Les étrangers en confomment la plus grande quantité; & comme le blé, que cette province produit, n'eft pas fuffifant pour eux, on en apporte en quantité des provinces feptentrionales pour leur ufage.

J'ai vu dans un petit champ, de l'orge dans le mois de Juin, qui avoit très bien

poussé : mais comme on l'avoit semé trop tard, la chaleur, qui étoit déja brulante, l'avoit fait monter si vite, que la tige se flêtrit, avant qu'elle pût former des grains, & qu'elle ne contenoit dans ses épis considerables que des ecosses vuides. Si on avoit semé cet orge, comme l'on sème le blé dans un tems plus frais, il auroit fourni sans doute une riche moisson. J'en concluois que comme ces espèces de blé prospèrent très bien étant semées & transplantées dans un champ bien préparé & également humide, le tems frais est plus convenable à leur accroissement que le tems chaud.

Leur manière de battre le bled & le ris est la même & se fait, comme chés nous avec des fléaux. Après que le bled est battu, on le fait passer par une macchine faite exprès pour le nettoyer, & qui en fait partir toute la poussière, avant que de le moudre. Si les moulins à Canton étoient aussi commodes, que ces machines, pour netoyer, ils pourroient épargner beaucoup de travail & de mains ; car la manière de moudre ici avec des moulins à main est extrêmement penible. Il est étrange, que les Chinois, qui ont tant d'inventions ingénieuses pour faciliter des petits travaux, fassent tout avec leurs mains dans les grands travaux, comme scier, moudre & d'autres qui exigent plus de force, quoiqu'ils ayent

afsès de facilité pour conſtruire des machines tant ſur les montagnes, que ſur les rivières.

Ainſi, comme nous venons de voir, ils employent à l'agriculture tous les endroits plats & bas & mettent peu de travail à la terre molle qu'ils tiennent entièrement égale. La récolte rend ordinairement au centuple: mais lorſqu'il ſurvient un tems déréglé, une trop grande ſécherеſſe ou une trop grande humidité, il y a de la ſtérilité ici comme ailleurs: & comme le païs eſt prodigieuſement peuplé, elle a toujours des grandes conſéquences: une petite augmentation du prix du ris fait murmurer les pauvres & les fainéans, & quand enfin d'autres s'attroupent avec ces mécontens, il en naît une révolte contre le gouvernement tartare; ce qui arriva l'an. 1751., la famine étant accompagnée encore d'une maladie epidémique, qui enleva beaucoup de monde.

Des champs ſitués ſur des hauteurs.

DEs hauteurs & des pentes ſeroient impropres par leur ſituation à porter quelque choſe. Dans les mois pluvieux: la pluie fréquente noyeroit & emporteroit tout ce qu'on auroit ſemé, ou bien les plantes, après que l'eau s'eſt écoulée, ſe trouveroient dépourvues de terre & expoſées ainſi à la

sécheresse & à la chaleur qui surviendroit. Pour remédier à cet inconvénient, ils ont eu soin de changer les hauteurs en plaines, moyennant des terrasses dont la hauteur & la largeur est suivant la pente. Ils employent ces terrasses à différentes plantes, & donnent à chacune la place qui convient le mieux à sa nature. Celles qui supportent le plus de sécheresse, ont leur place en haut, & les plantes qui sont plus tendres, sont placées en bas. Quand la pluie à mouillé la terre des terrasses supérieures, on conduit l'eau aux terrasses inférieures, par le moyen de sillons: ainsi outre la pluie qu'elles ont reçûe, elles profitent encore de l'eau superflue des terrasses supérieures.

Les bords des terrasses qui sont faites quatre ou cinq pieds l'une au dessus de l'autre, deviennent quelques fois si durs par l'effet de la pluie & du soleil, qu'ils pourroient subsister nombre d'années: malgré cela ils y ont planté plusieurs arbres, dont les racines entrelacées donnent de la consistance à ces bords. Les arbres mêmes garantissent les plantes, de la chaleur du soleil & des vents, & font que les terrasses ainsi ornées offrent à la vue un fort bel aspect.

Quand ils ont remué la terre des terrasses avec une petite charrue, ou avec une bêche, & qu'ils l'ont applani avec un râteau au lieu d'une herse, on lui donne quelques

fois, pendant qu'on la laboure autant d'engraissement, que les plantes qu'on veut y mettre en exigent ; mais en cela aussi on observe une grande économie : on trempe pour la plupart le fumier dans des trous ronds murés dans la terre & remplis d'eau, on arrose la sémence avec cette sauce, quelques fois en plantant ils mettent une poignée de cendre sur chaque grain, ils croyent, que l'engraissement, qui tombe entre les plantes n'est d'aucune utilité.

On laisse à peine un mois de repos aux couches construites sur les terrasses, ou autrepart, & dès qu'une production est mûre & recueillie, on les prépare pour en porter une autre, ce qui se fait trois fois par an. Quant à la saison, les cultivateurs font attention à la nature des végétaux, & l'on donne à chaque plante, la saison la plus convenable, selon qu'elle demande ou de l'humidité ou du froid ou du sec. Les racines seules ont pour partage l'automne.

Les genres de sémences, qu'on plantoit le plus généralement sur ces hauteurs, étoient les suivans : un genre de sémence grossière d'une plante avec une racine mince qui ressemble pour les feuilles, les fleurs & les vaisseaux qui conservent la graine à nos radis. Le commencement de Décembre étoit le tems le plus convenable pour celle là ; on formoit dans la terre nouvellement labourée

des fillons qui avoient un pied de large, & un demi pied de profondeur. Entre ces fillons il y avoit des longues couches étroites d'un quart d'aune de largeur : au moyen de ces fillons l'eau trop abondante pouvoit découler, après avoir laissé une humidité suffisante. on plantoit les grains à la profondeur de quatre doigts & on leur laissoit sept à huit pouces d'intervalle, comme cela se fait dans la saison sèche, on les arrose au commencement. au mois de fevrier tout étoit en fleurs & dans le mois d'avril les vaisseaux à semence devenoient jaunes ; alors on arrachoit les plantes, on les séchoit & on les battoit pour en avoir la semence abondante. De cette sémence on tire une huile, dont on se sert beaucoup dans le ménage particulièrement pour les lampes, & quand elle est fraiche, on s'en sert pour préparer les mets. Cette huile est si grasse, qu'on ne peut pas l'employer dans la peinture, parcequ' elle ne sèche pas asses. Le noir de fumée qui sort de ces lampes fait la couleur noire, connue sous le nom d'encre de la Chine.

Ordinairement la sémence de Coton, qu'ils appellent *Minfu*, prend la place de la sémence à l'huile. On prepare le terrain, comme on a déja decrit, on plante aussi la sémence dans des couches, aussi étroites, que pour la sémence à l'huile à la distance d'un pied l'une de l'autre. Il faut remarquer, que se-

lon

lon que les plantes ſont plus fortes ou s'etendent davantage, ils font les couches plus larges ou plus étroites, plus eloignées ou plus rapprochées l'une de l'autre. C'eſt dans le mois d'Avril, qu'ils mettent les grains dans la terre. Ils jettent ſur chaque grain quelques poignées pleines de cendre de l'herbe, qui produit l'huile, ou d'une autre; & c'eſt là tout l'engrais qu'ils donnent pour cette fois à la terre. Juſqu'à ce que la quatrième feuille pouſſe, on l'arroſe dans des jours ſecs. La chaleur & la pluie font que les fleurs qui ont paru dans le mois de Juillet, ſe changent dans celui d'Août en fruits, qui mûriſſent dans un tems ſec & s'ouvrent pour montrer le coton.

Alors on les cueille, on ſépare le coton & la ſémence, qu'on garde pour l'enſemencement prochain. Trop d'humidité nuit à la plante du coton, pendant le tems de l'accroiſſement & pendant celui de la maturité: auſſi quand le tems pluvieux continue, le coton pourrit ſur la tige; ce qui fait que la récolte n'eſt que médiocre, en comparaiſon des autres. Les ſouris recherchent extrêmement cette ſémence, non ſeulement lorſqu'elle eſt étendue après qu'on la cueillie, mais même quand elle mûrit encore dans ſes vaiſſeaux.

Les patates qu'ils appellent *Fauciy*, ſont le troiſieme & dernier fruit, qu'ils plantent

ſur les terraſſes : après le coton, ils remuent de nouveau la terre, & y mettent des petits morceaux des patates coupées à la diſtance d'environ un pied. Comme ce fruit n'eſt pas auſſi délicat, que le précédent, qu'il croît lentement, & qu'il réſiſte au froid, ils lui laiſſent pour croître les derniers mois de l'année. Ces patates diffèrent des nôtres en quelque choſe. Elles ont la pelure rouge, elles ſont plus longues, jaunes & d'un goût doux & agréable; mais l'herbe reſſemble à celle de nos patates en Europe.

Ils ne font pas toujours ſuccéder le coton à la plante, à l'huile, & les patates au coton. D'autres végétaux comme des lentilles, des fèves, des *Locktau* & des Calebaſſes prennent quelques fois la place du coton; mais ordinairement ils commencent par la ſémence à l'huile, & ils finiſſent de tirer parti de leurs terraſſes, pour l'année, par des patates. Ils préparent toujours le terrein de la manière décrite & ils ne mettent point de ſémence, qui n'ait été trempée auparavant pendant quelques jours dans de la ſauce de fumier, ou dans de l'eau de chaux.

Ils plantent & traitent comme les patates, les *Yams*, qu'ils appellent *Utau* : mais le terrain pour les *Yams* eſt différent; car on plante ces racines dans des endroits ſi marécageux & ſi humides, qu'ils ne ſeroient

pas propres pour d'autres plantes, quelque fois aussi dans un champ de ris, qui a déja servi une fois dans une année, & qu'on n'estime pas assès bon, pour fournir une seconde récolte. Plus on laisse ces racines en terre, plus elles deviennent grandes. ordinairement on les tire de la terre dans le mois de Novembre.

Ils mettoient les racines coupées de la canne de sucre, dont chaque morceau avoit deux jets, dans la terre, à la profondeur de plus d'un quart d'aune, & ils laissoient deux pieds d'espace entre chaque rang. Ils employent pour cela aussi bien les terrasses les plus élevées, que les endroits les plus bas. Dans les mois de Mars & d'Avril, on la planta dans des endroits bas, & dans les mois pluvieux sur des hauteurs ; ce qui produisit une récolte différente. Lorsque la canne commençoit à jaunir, on la coupe ; car si on laisse plus long-tems, elle commence à pourrir par la racine. Elle atteignoit la hauteur de quatre à six aunes. Ils portent à un endroit commode & situé sur la rivière, quelques charges d'une sampane de Sucre, y construisent une maison de *Bambou* & de nattes. à l'un des bouts de cette maison ils font un four avec deux grands chauderons, qui y sont mûrés; à l'autre bout, il y a une aire spacieuse garnie de planches, sur laquelle deux boeufs trainent un rouleau équarri fait

d'un bois dur. La canne, qu'on avoit mis ſous le rouleau par couches, étoit ecraſée de cette manière, & le jus qu'on conduiſoit, moyennant un égout au bout de l'aire, s'y raſſembloit dans un grand vaiſſeau. On mettoit la canne ainſi preſſée dans le chauderon bouillant pour en tirer tout le ſuc. On le mêloit enſuite avec ce qui étoit déja exprimé, on le faiſoit paſſer par le crible & on le laiſſoit bouillir dans l'autre chauderon, juſqu'à ce qu'il prît la conſiſtence d'un ſucre brun.

Les feuilles & les cannes, qui ne contenoient plus de parties ſucreuſes, ſervoient pour fournir le feu néceſſaire. Quand il n'y avoit plus de proviſion de canne dans un endroit, ils défaiſoient dans la maiſon, & emportoient les uſtenciles. Ces rafineurs de ſucre parcouroient le païs & tiroient le ſuc de la canne des agricoles. D'autres rafineurs l'épuroient après & en faiſoient de la caſtonade plus ou moins fine.

Des jardins potagers.

Comme à l'exception de quelques jardins imparfaits de ce genre, je n'ai pas eu occaſion d'en voir, la deſcription que j'en vais faire, ne ſera pas auſſi complette que je le voudrois. Ce que j'en puis dire, eſt qu'ils choiſiſſent pour ces jardins ordinaire-

ment des endroits bas & argilleux & qu'ils n'y épargnent pas l'engrais. Les plantes connues étoient de la Salade, des longs & des courts concombres, du Purjo, des oignons blancs, du célery, des épinards, des radis longs, des carottes, de l'arroche rouge, une espèce de raves aqueuses, des melons d'eau & d'autres: Ils en ont reçû originairement la sémence des Portugais. On y trouve encore une grande variété de plantes, dont le nom & la figure nous est entièrement inconnu. Le *Pourpier* croissoit sauvage; mais ils ne s'en servoient point & par conséquent n'en faisoient point de cas. Ils avoient une espèce grossière *d'epinards* aqueux dans des étangs, qui avoient une demi toise de profondeur. Il y étoit si abondant, qu'il en couvroit la surface, ils en font un grand usage dans leurs cuisines. Ils plantent le *gingembre* par petits morceaux dans une terre grasse & argilleuse à la profondeur de quatre doigts; ce qui se fait aux mois de Février & de Mars. Plus tard, la chaleur pousseroit trop la tige & les feuilles, la racine deviendroit spongieuse & demeureroit petite. Au reste cette plante supporte le froid & le chaud.

Le Tabac chés eux s'appelle *Yien*. La culture de cette plante leur est d'autant plus avantageuse, qu'ils en font cas à la Chine plus qu'en aucun lieu du monde.

Ils n'y épargnent ni soins ni bons terrains. On le plante le mois de mars, chaque plante à la distance d'un pied & demi l'une de l'autre. Le mois d'Aôut on le cueille, on le laisse ressuer & ensuite on le travaille comme chés nous. Ce Tabac ne paroit pas être de la meilleure qualité : il ressemble fort au nôtre ; mais l'odeur & le gout en sont médiocres. Les Chinois lui donnent la préférence sur celui de *Manille* & d'*Aynam*, *Brésil*. Les feuilles desséchées & mises en presse les unes sur les autres, sont coupées par bouts avec un instrument de fer dans la même forme, qui est usitée chés nous, quand on le fume. Il distille une huile gluante & d'une odeur forte. Coupé par morceaux plus gros, il fume mieux. Le débit de cette marchandise est si considerable, qu'on en apporte ici une grande quantité de toutes les contrées voisines.

Ils disposent par rangs sur de larges couches une plante, qui ressemble à la menthe, mais dont les feuilles sont plus pâles. Ils l'appellent *Fockiyong*. Le mois de Mars, elle a un pied de haut. Sa culture demande beaucoup de soins, on la seme dans le tems froid ; dans le tems de la chaleur, pour en prévenir les inconvéniens, on la couvre & on l'entoure de nattes. Ils estiment beaucoup cette plante. La mesure d'un *Pekel* s'en vend cinquante *Tell* (*) ou

(*) Un *Tell* vaut cent sols de France.

la croit très bonne contre la consomption.

L'arbre merveilleux (Ricinus) de la grande & de la petite espèce à été apporté ici d'*Aynam*. Ils en mettent partout & sans ordre dans leurs jardins & particulièrement des petits. Le fruit sous le pressoir, rend une huile blanche & claire en grande quantité. Après en avoir ôté la graisse par le moyen du minium, de la chaux vive & de la terre vitriolique, ils en font un vernis, qui sert à la peinture. Ce vernis sèche promptement & donne un eclat fort vif.

Ils font usage au lieu du chou, d'une plante, qui ressemble au glouteron par ses feuilles grandes & grosses, dont les pédicules épais sortent d'une racine mince. La fleur est jaune, la tige contenant la graine & la graine même ressemblent à celles du chou. Comme ils l'employent journellement, la consommation en est grande. Cette plante croît fort vite & dans toutes les saisons dès que la récolte en est faite, ils en ressèment de nouvelle sur la même couche, on la cuit à demi & on la laisse sécher. C'est une de leurs provisions dans leurs voyages sur mer. Les Tartares ont apporté ici, de Pekin, une espèce de chou blanc qui a la tête longue & étroite, il n'est pas encore fort en usage; ainsi il n'est pas commun.

Des Arbres.

QUoiqu'il y ait ici plusieurs espèces de bons arbres fruitiers, on ne remarque pas que les Chinois s'appliquent particulièrement à cette culture. Parmi la grande diversité d'arbres, qui ornent leurs jardins & leurs terrasses, il s'en trouve de cette dernière sorte. Ils ont même de grands jardins tout plantés d'arbres; ce qu'ils regardent comme une grande magnificence. C'est pourquoi les environs de leurs *pagodes* & de leurs maisons de plaisance en sont decorés; mais la plupart de ces arbres nous sont inconnus.

L'oranger, que les Portugais ont transplanté en Europe, porte ici de gros & bons fruits. On dit que dans le canton de *Fockien* & dans les environs *d'amoy*, ils sont encore plus parfaits. Il y en a ici de différentes sortes: quelques uns sont de la grosseur des noix de Galle; d'autres sont comme des reinettes. Il y en a qui ont la forme angulaire & la couleur rougeâtre &c. Il est rare qu'on prenne ici un soin bien particulier de la culture de ces arbres, & qu'on leur donne même une certaine disposition & quelque arrangement. Lorsqu'ils se trouvent placés à l'abri des vents violens, ils viennent fort bien d'eux mêmes & rapportent en abondance. Les provinces de *Fockien* & de *Quan-*

tung ſont obligées d'envoyer tous les ans une grande quantité de fruits à la cour de *Peking*.

Le *Leichi* eſt un arbre que les Chinois paroiſſent eſtimer autant que l'oranger. Il y en a de différentes eſpèces, de gros, de petits, & de ſauvages: les fruits ſont de la groſſeur d'une noix muſcade. Ils ſont entourés d'une écorce rude, raboteuſe & rougeâtre, ils croiſſent comme la vigne en forme de grappe. L'arbre atteint la hauteur du poirier & eſt garni de feuilles petites pointues & piquantes. Les fruits ſe conſervent déſſechés & ont le gout des raiſins de Corinthe. Il ſemble preſqu'incroyable que les environs de *Canton*, qui eſt le ſeul païs, où cet arbre vienne, produiſe par année pour cent mille *Tell* de fruits de *Leichi* déſſechés.

Le thé, qu'ils appellent *Chia*, & qui croît ici dans une isle vis à vis de *Canton* eſt en réputation pour ſa vertu contre les maladies de poitrine.

L'isle s'appelle *Honam*, & ſon thé *Thée d' honam*. L'arbuſte qui eſt de la hauteur d'une aune ou d'une aune & demi, s'elève par rangs ſur des collines ſèches & ſabloneuſes. On ceuille les feuilles tendres & qui ſont d'un verd clair, le mois de Mars, on les rôtit dans des chauderons de fer, & on les diſpoſe en forme de rouleau comme les autres eſpèces de Thé, on néglige les feuilles dures & qui

ſont d'un verd plus foncé. Il paroit, qu'on ne prend pas grande peine pour la culture de cet arbre ; on en laiſſe dépérir plus de la moitié.

L'arbre d'*Areca* ne croît pas loin de *Canton*, ainſi que je le conjecture par des noix fraiches, que j'en ai vues ici. Il y avoit dans l'isle d'*Aynam* diverſes plantations de cet arbre. Le terrain, qui le porte eſt gras & humide. L'arbre reſſemble au cocotier, & a la tige droite. Lorſque le fruit eſt mûr, l'écorce prend une couleur jaune. La noix diffère peu de la noix muſcade. Elle ſe ſèche & s'envoie dans les provinces ſeptentrionales.

La plante du *Béthel* n'eſt point délicate. Elle croit d'elle même ſans culture, lorſqu' elle trouve un terrain propre. Ses feuilles frottées avec de la chaux & la noix d'*Areca*, ſont le *Pinang* ſi connu que ces peuples & ceux des autres païs orientaux mâchent avec tant d'appétit.

Le *Manglier* s'elève fort haut & porte des branches fort étenduës comme le frêne. La feuille eſt du genre de celle de l'aube epine & le fruit paſſe pour un des plus ſalubres des Indes.

Le *Pumpelmoſe* eſt une eſpèce de gros citron doux, l'arbre reſſemble au citronier ; mais les feuilles ſont plus larges.

Ils ont de petits citrons aigres, des *Longans* & pluſieurs autres ſortes de fruits. Ils

ont auſſi de l'*Otomchou*, dont comme nous l'apprend *le Comte*, ils conſervent la gomme pour leur vernis.

Il ſeroit trop long de faire le détail & la deſcription de leurs différentes eſpèces d'oliviers, de poiriers, de pommiers & de raiſins. On ne peut-pas dire qu'ils donnent quelque préférence à une culture ſur une autre: ils les laiſſent preſque tous ſauvages. Ils font uſage du grêffe pour quelqu'eſpèce d'arbres, & ils ſe ſervent de cette méthode fort heureuſement.

Des Jardins de plaiſance.

COmme le gout des Chinois diffère beaucoup de celui des autres nations pour les manières, l'habillement &c. cette différence n'eſt pas moins remarquable dans leurs jardins de fleurs & de pur agrément. Ils ſe ſoucient fort peu de parterres, de haies, d'allées couvertes & généralement de la ſymmetrie: une place nue, ornée de pierres de différente grandeur & couleurs, qui forment des figures de dragons & de fleurs, leur plait beaucoup plus, qu'un parterre orné de beaux deſſeins, dont les interſtices ſont remplis d'herbe. Leurs allées ne ſont pas ouvertes, elles ont pour la plûpart des murs aux-côtés, contre leſquels on a planté des vignes ou d'autres arbres qui graviſſent le long des murs.

Ils les tirent moyennant des bâtons d'un mur à l'autre & couvrent ainsi l'allée. Les bancs sont pratiqués dans des allées, qui n'ont point de murs aux côtés & par l'arrangement des pierres, ils forment de nombreuses cavités, où ils placent des vases de différentes fleurs. Les allées sont disposées en courbures; quelquefois elles se prolongent au delà d'une petite place unie, garnie de pierres, & menent à une maison de plaisance découverte, sur laquelle il y a des vases de fleurs. Quelquefois elles passent par des arcades formées, avec des Bambou (*) minces qui sont doubles & arrangés inégalement. Les intervalles sont remplis d'une espèce de pervenche qui les traverse, & qui les fait assès ressembler à un paroy, qui a un grand trou; avec cela l'on trouve bien de la variété: des montagnes couvertes de brossailles, au pied desquelles coulent des ruisseaux. Ces montagnes représentent des déserts & sont entourées d'arbres touffus & serres. Des bâtimens de trois à quatre étages, qui pour la plûpart sont ouverts d'un côté, des tours, des grottes, creusées obliquement, des ponts, des étangs, des endroits semés de haricots, des bocages arrangés dans le gout sauvage, des petits bois de

---

(*) *Bambou* espèce d'arbre.

plaiſance, & d'autres variations, qui forment une belle perſpective. Ils ont auſſi des tables de pierre, à l'ombre de hauts arbres, ou dans des entroits élevés, dont la vue s'étend au loin.

De leur bètail.

AUx environs de *Canton* & dans les provinces ſituées ſur la mer, les habitans s'appliquent fort peu au gros bétail, parcequ'il n'eſt pas auſſi néceſſaire ici, qu'il l'eſt dans les provinces contigues & ſeptentrionales. Car ils peuvent labourer leurs champs ſans beaucoup de travail & ſans le ſecours des bêtes, & leurs voyages & tranſports ſe font par eau; ce qui leur eſt facilité par la marée. Le bœuf n'eſt pas un mêt agreable pour eux & il eſt remplacé par les poiſſons, qui y abondent. A l'exception des Mandarins & des officiers de guerre, il n'y a que peu de perſonnes, qui aïent des chevaux. Ils ne ſe ſervent pour l'agriculture que de bœufs & de bufles; ce qui a particulierement lieu dans les endroits éloignés de la rivière: & ce n'eſt que pour en conſerver la race, qu'ils nourriſſent quelques vaches, parce qu'ils ne ſe ſervent que rarement du lait. Autrefois ils faiſoient encore moins, de cas de betes à corne. Ils ne ſe ſont portés à élever plus de bœufs &

de vaches, que depuis que les Européens ont frequenté le pais davantage, & qu'ils en consomment annuellement une bonne partie, tant pendant leur séjour, que pour leurs provisions, lorsqu'ils s'en retournent.

Les moutons ne sont pas si communs aux environs de Canton, que dans les provinces adjacentes. On se sert de leurs peaux & de leur laine pour l'habillement dans les mois froids; mais elles sont assès chères; aussi n'est ce pas l'affaire de tout le monde de nourrir du bétail particulièrement des moutons.

On n'a pas autant d'ânes aux environs de Canton, qu'on en a plus loin dans le païs, où l'on se sert d'eux pour le travail & pour voyager. Les Tartares trouvent tant de gout à la chair de cet animal, qu'ils ont introduit la mode de les tuer comme les chevaux & d'en manger. J'ai vu vendre de la viande d'âne ici.

Mais s'ils négligent d'avoir grand soin du bétail, dont nous venons de parler, ils font d'autant plus de cas des petites bêtes qu'ils nourrissent avec moins de peine & dont ils tirent plus de profit. Ils ont tant d'expérience & d'adresse pour cette partie économique, qu'elle fournit une subsistance abondante à grand nombre de petites familles.

Comme ils mangent journellement du cochon, en quantité & avec grand appétit, ils en nourrissent un grand nombre. La race

des cochons eſt fertile ici & vient bien. Les truyes donnent des cochonnets, avant que d'avoir atteint un an. Au commencement elles n'en donnent pas tant qu'à la troiſiéme ou quatrième portée, qui ſont ordinairement de dix ſept ou dix huit cochonnets & il en périt rarement. Les diſtillateurs du *Samſu* (*a*) ceux qui pilent le ris, & ceux qui ont des moulins, nourriſſent toujours beaucoup de cochons. Les pêcheurs & ceux qui demeurent ſur le rivage, en ont un nombre plus conſiderable encore, parceque le poiſſon dont ils les nourriſſent, ne leur coute rien; ce qui leur donne cependant un gout huileux. Outre cela preſque toutes les petites familles, qui demeurent ſur de *Sampanes* (*b*) nourriſſent des cochons, tant pour leur propre uſage, que pour en vendre. Lorſqu'on voit combien de cochons tant crus que rôtis, ils portent par les rues, pour les vendre, & combien ils en conſomment journellement, le lard coupé par morceaux faiſant pour l'ordinaire leur principal plat; qu'outre cela il leur faut de grands cochons, qu'ils rôtiſſent

(*a*) Eſpèce d'eau de vie diſtillée de ris.

(*b*) *Sampane*: c'eſt ainſi, qu'on appelle les barques chinoiſes ſans quille, qui ont preſque la forme d'un auge. Il y en a de différente grandeur, & de differentes eſpèces. Elles ſont ordinairement couvertes & habitées.

tout entiers pour leurs jours de fête, & qu'ils en facrifient auffi beaucoup dans les *Pagodes*, on eft étonné, qu'il puiffe y en avoir un nombre fi prodigieux ; d'autant plus, qu'ils en employent beaucoup dans leurs voyages de mer, & qu'ils en vendent auffi aux Européens. Les cochons de lait qui proviennent de la prémière & de la feconde ventrée de la truye reftent petits, de même que les truyes qui donnent des cochonnets, trop tôt. De là vient, qu'on châtre les cochons de lait deftinés à êtres tués.

Ils nourriffent beaucoup de poules, plus cependant pour les étrangers, que pour eux mêmes. Ils favent chaponner avec beaucoup de dextérité. Ils font éclore les petits poulets par les poules, & ils ne fe fervent point de fourneaux pour cela. Le climat chaud & le grand nombre d'œufs que font les poules, contribue beaucoup à leur propagation.

Il y a des faifans aux environs de *Canton*, mais ils n'y font pas fi communs, que plus avant dans, le païs, où on les trouve beaux & de différentes couleurs : auffi les porte-t-on *à Canton* comme de raretés, & ils coutent cher.

Il n'y a point de cocqs d'Inde dans la Chine, & quoique les vaiffeaux en apportent quelques uns tous les ans de la côte de *Malabar* & de *Coromandel*, qui en eft la véritable patrie, les Chinois n'ont pas

eſſayé, d'en introduire l'eſpèce chés eux.

Des pigeons de différentes eſpèces proſpèrent & ſe multiplient très bien ici, de même que les oyes. Celles ci ſont plus petites, que les nôtres, & reſſemblent à nos oyes ſauvages, pendant que leurs oyes ſauvages ont de la reſſemblance avec nos oyes domeſtiques.

Ils entendent parfaitement bien l'éducation des canards. C'eſt après les cochons, ce à quoi ils s'attachent le plus; & comme les canards ſont le plat preſque ordinaire des gens qui ſont à leur aiſe, la grande conſommation, qu'on en fait, exige qu'on s'applique à faciliter la propagation de leur eſpèce. Le climat qui eſt conſtament doux & le voiſinage de la rivière y contribuent beaucoup, par la commodité de les nourrier de petits poiſſons & écreviſſes qui reſtent ſur les champs à ris, après que l'eau s'eſt ecouleé, & par conſéquent à fort bon marché. Bien des *Cantonois* ne vivent que du commerce des canards. Les uns achetent les œufs, & en font trafic, d'autres les font éclore dans des fourneaux, & d'autres encore élèvent les petits canards. Les fourneaux pour les couver ſont extrêmement ſimples. On poſe une plaque de fer ſur un foyer muré, on met ſur la plaque une caiſſe de la hauteur d'un demi pied, remplie de ſable, où on a mis les œufs en rangs.

On les couvre d'un tamis, au dessus du quel on met une natte. Pour les échauffer, ils se servent de la braise d'un certain bois, qui brule lentement & entretient une chaleur égale. D'abord on ne leur donne que peu de chaleur, peu à peu on l'augmente, jusqu'à ce qu'elle devienne assès forte, pour faire éclore les œufs. Si quelque fois ils augmentent trop la chaleur, les jeunes canards sortent trop tôt, & meurent ordinairement au bout de trois ou quatre jours. On vend les jeunes canards éclos de cette manière, à ceux qui les élèvent. Ceux-ci éprouvent de la manière suivante, s'ils sont éclos trop tôt: Ils prennent les jeunes canards par le bec, laissant le corps suspendu. S'ils s'en défendent, battant des pieds & des ailes ils sont bien & duement éclos; mais quand ils ont reçu trop de chaleur, ils restent tranquilles pendant qu'on les tient par le bec. Quelquefois ces derniers demeurent vivans, jusqu'à ce qu'on laisse aller tous les jeunes canards à l'eau; ce qui arrive ordinairement environ huit jours, après qu'ils sont éclos. Alors ils vacillent, se jettent sur le dos & meurent après quelques convulsions. On les tire cependant de l'eau & on les laisse sécher, puis qu'ils reviennent quelque fois; mais lorsqu'ils sont mouillés de nouveau, ils meurent fort souvent d'un pareil vertige. Quand l'eau s'est

écoulée, on ramaſſe les petites écreviſſes, & les crabes, on les fait bouillir & on les hâche; & au commencement on ne nourrit les jeunes canards que de cette pâture. Quelques jours après, on y mêle du ris bouilli & des herbes hâcheés. Quand ils ſont plus âgés, on les porte dans une grande *Sampane* dont le plancher fait de bois de *Bambou*, s'elève au deſſus du niveau de l'eau. Elle eſt entourée d'une galerie & d'un pont qui s'abaiſſe vers l'eau, on donne aux jeunes canards une vieille marâtre qui les mêne, lorſqu'on les laiſſe deſcendre le pont pour aller paître. La vieille canne eſt tellement accoutumée au cris qui vient de la *Sampane*, lorſqu'on veut les raſſembler le ſoir, qu'elle y arrive, moitié en nageant & moitié en volant. Ils changent alors de place avec leur *ſampane*, & abordent à un endroit, où il y a plus de nourriture pour leurs canards, & ils les laiſſent aller journellement au rivage ſur les champs à ris. On eſt etonné de voir ces ſampanes entourées de milliers de canards grands & petits. Et ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que quand pluſieurs *Sampanes* laiſſent paître leurs canards au même endroit & qu'on les appelle le ſoir, chaque canard ſait retrouver la ſienne. Les Chinois s'occupent conſtament de la propagation des canards, excepté les trois mois d'hiver; & quoiqu'elle exige

beaucoup de soin, on ne voit pas que ce soin les fatigue beaucoup; car dès que les jeunes canards ont atteint l'âge de quinze jours, ils sont en état, de pourvoir à leur nourriture eux mêmes.

Les vers à soye mériteroient par leur utilité, qu'on en parlât ici, ainsi que de la manière dant on les traite; mais comme on en trouve des dètails dans d'autres rélations, je les passe sous silence; & je me contente de remarquer, que les Chinois mangent ces vers avec beaucoup d'appétit, après qu'ils en ont devidé la soie. Ils les font pouillier frais, ou ils les sèchent. un *Catti* (*a*) de ces vers sechés vaut huit à neuf *Candarins* (*b*).

On prétend, que vers *Chingehiau* il y a une espèce de vers à soye fort gros, dont on tire une soie si épaisse, qu'elle ressemble d'abord à du chanvre. Les habitans en font cependant une espèce d'étoffe qui, quand elle est neuve a l'air d'une toile crue, mais par l'usage & par un blanchissage répété, elle obtient du lustre, & fait un meilleur effet. Il semble que cette soie ne se laisse par teindre, puis qu'on ne lui donne jamais cet apprêt. On assure qu'elle

(*a*) Un Catti fait une livre & un quart de nôtre poids.

(*b*) Petite monnoie Chinois.

eſt d'une durée incroyable. On l'appelle *Chinchiau*, de l'endroit d'où elle vient.

De la pêche.

DAns ce païs dont la côte abonde en une grande variété de poiſſons, le *Taho*, rivière longue & large à ſon embouchure, paſſe pour être la plus fertile en toute ſorte de poiſſons. On ſeroit tenté de croire que le flux & le reflux empêcheroit la pêche, particuliérement dans les endroits eſcarpés & incommodes pour le filet; cependant ils prennent une grande quantité de poiſſon de cette manière là. Voici leur manière la plus ordinaire de pêcher: Ils mettent des longs bâtons ou paliſſades dans les bancs de ſable éloignés du rivage, à la diſtance d'une toiſe l'un de l'autre. D'un bâton à l'autre, ils attachent des naſſes teintes en noir & tricotées d'un fil fort. Cela fait que les poiſſons, qui vont le long du rivage, s'y prennent. Cette pêche reſſemble à nos naſſes que nous mettons, dans les rivieres.

Ils ont auſſi une quantité de paniers, qui ſont faits de ſerches de *Bambou* jointes à des branches d'oſier. Ces paniers ont une toiſe & demi de longueur & reſſemblent à nos naſſes. Ils s'en ſervent, quand l'eau monte plus haut, qu'à l'ordinaire. Ils les mettent le long du rivage, mais ils laiſſent

des ouvertures aux deux bouts du rang de paniers. C'est là qu'ils se tiennent tranquilles avec leurs sampanes ou barques, afin que le poisson, qui cherche le rivage, puisse y entrer librement. D'abord qu'il y a passé, il trouve un rang de paniers de *Bambou*, qui sont disposés à la traverse vers le rivage, & qui lui défendent la sortie. Dès que l'eau commence à s'écouler, ils ferment l'espace qu'ils avoient laissé ouvert, avec de pareils paniers. Quand l'eau s'est entièrement écoulée, ils entrent en dedans de l'enceinte pour ramasser les poissons. Ils se servent aussi d'un filet flottant attaché entre deux barques avec lequel ils se promenent pendant le flux, & prennent les troupes de poissons qu'ils rencontrent.

Ils se servent également d'un grand filet, attaché entre deux bâtons de *Bambou*, avec lequel ils pêchent, aussi bien dans leurs voyages par mer qu'au milieu de la riviere.

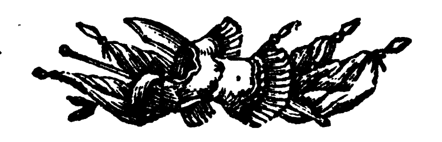
Ils attachent des vers & des crabes aux hameçons, dont ils prennent des anguilles & d'autres petits poissons. Ils se servent aussi d'une espèce de *Sampanes*, qui sont longues & basses & qui ont des planches teintes en blanc aux côtés. Ils entretiennent un petit feu dans ces sampanes pendant la nuit. Les poissons que la lueur du feu attire, sautent dans la Sampane. Ces Sampanes sont proprement construites pour une espèce de poissons qu'ils appellent *Mulettes*.

Ils pêchent beaucoup avec le filet & l'hameçon entre les brisans & sur le rivage, & prennent quantité de poissons, qu'ils salent ou qu'ils sèchent pour les vendre dans les villes & villages voisins.

Parmi la grande variété de poissons, il y en a qui ressemblent à des poissons connus chés nous, comme les carpes, les perches &c.; mais je ne puis pas dire si ce sont les mêmes espéces. Ceux que je connois avec certitude, sont les anguilles, les crabes, les civades, les huitres, les moules & les homards. De ces derniers on en prend de très grands dans les écueils près de Macao. Ils brulent les coquilles pour en faire de la chaux & ils se servent des plus larges, pour en couvrir leurs maisons au lieu de tuiles.

PRÉCIS
DE L'ÉTAT ACTUEL
DES COLONIES ANGLOISES
Dans l'Amérique Septentrionale

PAR M. DOMINIQUE DE BLACKFORD.



A MILAN. MDCCLXXI.

CHEZ LES FRERES REYCENDS
Libraires ſous les Arcades de Figini.
Avec approbation.

[illegible]

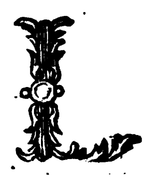
B[illegible] [illegible] with the [illegible]

[illegible]

PRÉCIS DE L'ÉTAT ACTUEL DES COLONIES ANGLOISES

Dans l'Amérique Septentrionale

PAR M. DOMINIQUE DE BLACKFORD.



'Ouvrage le plus complet sur les Colonies Angloises dans l'Amérique septentrionale, est le sommaire historique & politique (Summary historical and political) de William Douglas, dont la seconde édition a paru avec des corrections à Londres en 1760. en deux volumes 8.'. Ce médecin en recueillit les matériaux en Amérique où il fit un séjour de plusieurs années. On y trouve des choses excellentes, surtout touchant les provinces, dans lesquelles il a demeuré. Cet ouvrage cependant ne forme pas un sistème. Il s'étoit proposé d'en faire un; mais s'étant addonné dans sa vieillesse à la boisson, il perdit les forces nécessaires pour un pareil travail.

Mr. Kalm célèbre Botaniſte, élève de Linnaeus & Profeſſeur d'Economie à Abo en Suède, a publié en 3. vol. en 1753. le voyage, qu' il avoit entrepris dans l'Amérique ſeptentrionale par ordre de l'Académie des Sciences de Suède. Son ouvrage contient de fort bònnes choſes : il cite même ſouvent Mr. Francklin à l'occaſion de pluſieurs détails qu'il dit tenir de lui ; mais il ne l'a pas toujours bien compris. Mr. Francklin a vu pour la prémière fois l'ouvrage de Mr. Kalm à Hannovre, dans ſon dernier voyage d'Allemagne.

LA côte orientale de l'Amérique septentrionale, sur laquelle les Anglois ont établi leurs colonies, est généralement plus froide que ne le sont les païs de l'Europe situés sous le même climat. On n'a pas observé non plus, que le climat de ce païs se soit adouci : depuis qu'on la défriché les Phisiciens ont observé, qu'en général les côtes de l'Est sont plus froides, que celles de l'Ouest ; ainsi, l'Amérique septentrionale, qui appartient aux Anglois & Kamschatka est plus froide que la côte occidentale de cette partie de l'Amérique.

Presque toute la côte de l'Est de l'Amérique septentrionale, est sabloneuse : le grand nombre de petites isles, qui sont le long de cette côte, sont nées des bancs de sable que la mer a formés insensiblement. La côte même de la floride est sabloneuse & stérile ; mais plus loin le païs est excellent.

Les naturels de l'Amérique septentrionale, ou les habitans originaires du païs forment nombre de petites nations, dont chacune a sa langue particulière qui ordinairement diffère entierement de celle des nations voisines ; mais toutes ces peuplades depuis le détroit de David jusqu'en floride, ont la même figure. On diroit qu'elles ont eu les mêmes ancêtres. Tous les hommes sont brunâtres : ils ont les cheveux noirs & plats, & la couleur de leurs yeux est la même : ils

ſont tous imberbes : auſſi appellent-ils les Européens les nations barbues. Nous ſommes frères, ſe diſent deux ſauvages de deux nations différentes, en ſe regardant & en ſe comparant aux Européens. Il vivent tous encore dans l'état ſauvage, à l'exception d'un petit nombre, qu'on eſt parvenu à raſſembler dans des villages, & à civiliſer en quelque façon. Ils ſe nouriſſent de plantes & de gibier : ils ne connoiſſent point l'agriculture, & ils n'ont aucun bétail comme des des poules, des chevaux &c.

Avant l'arrivée des Européens, leurs principales plantes étoient du blé de Turquie ou du maïs, une certaine eſpèce de fèves, & du tabac. Le tabac & le maïs ſont naturels à l'Amérique : & ce n'eſt que depuis la découverte du nouveau monde, qu'ils s'y ſont répandu ſur le reſte du globe. Ils cuiſent le maïs & les fèves ſur le feu comme nous ; & la graiſſe d'ours leur tient lieu de beurre. Pour ce qu eſt du ſel, ils s'en paſſent. Ils fument du tabac depuis un tems immémorial, & ils en fument partout, même dans leurs aſſemblées nationales. Ils regardent ces trois plantes, comme un préſent particulier du ciel ; car ſuivant une ancienne tradition reçûe parmi eux, un Amériquain rencontra un jour une jolie femme aſſiſe ſur une colline : après qu'elle lui eut fait connoitre ſon reſpect, par une profonde inclination,

elle lui dit qu'elle venoit d'en haut, & lui ordonna de revenir l'année ſuivante à cette colline. Il exécuta ſon ordre, & la retrouva aſſiſe à la même place : à ſa droite étoit du maïs, à ſa gauche des fèves, & devant elle du tabac. C'eſt de ces trois plantes, qu'elle fit préſent à l'Amériquain. Avant l'arrivée des Européens, ils n'avoient d'autre bled que le maïs. Le froment, le ſeigle, l'avoine, l'orge &c. leur étoient entiérement inconnus. Ce ſont les Européens qui en ont apporté pour la prémière fois en Amérique, de même que tous les animaux domeſtiques qui, à l'inſtar des hommes Européens, s'y ſont multipliés d'une manière incroyable.

On peut juger de ceci, combien peu de foi méritent les mémoires de l'hiſtorien Eſpagnol, Antoine de Solis, touchant la conquête du royaume de Mexique. Il décrit la capitale du Mexique comme une ville peuplée & puiſſante. Les Mexicains étoient ſauvages, & ne connoiſſants ni arts, ni police; comment auroient-ils pu bâtir une ſi grande ville? D'où auroient-ils tiré tant de vivres, eux qui n'avoient point d'agriculture, & point de beſtiaux, & comment auroient-ils pû tranſporter dans la ville, ces vivres & d'autres choſes nécéſſaires, puiſqu'ils n'avoient abſolument point de bêtes de ſomme; tous les animaux domeſtiques leur étant entièrement inconnus?

Les armes des ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale, conſiſtent en arcs & flêches, armes les plus anciennes de toutes les nations du monde. Ils ſe ſervent auſſi des dents des bêtes ſauvages pour tirer. Ils ont quelques principes du droit naturel, & ils les obſervent inviolablement, même envers leurs ennemis. Leur *ſcalp* ne ſe fait ordinairement, que lorſqu'ils croient leur ennemi mort. Alors ils font avec un inſtrument tranchant, un trou rond environ de la largeur de la main en diamètre au ſommet de la tête de l'ennemi tué, en enlèvent la peau, & l'emportent en trophée. Quelquefois des hommes ſcalpés de cette manière reviennent à eux, & ſe font guérir après. Il en eſt quelques uns en Penſilvanie, qui ſont revenus de cette opération. Le *ſcalp* en lui même n'eſt pas mortel.

Il s'entend de ſoi même, que les ſauvages ne combattent qu'à pied: ils n'ont point de chevaux, & s'ils en avoient, ce ſeroient des chevaux ſauvages, puiſqu'en général ils n'ont point d'animaux domeſtiques.

Les ſauvages qui habitent le païs derrière la Penſilvanie, ont été appellés Iroquois par les François. Les Anglois les appellent les cinq nations, ou les Indiens confédérés. Elles ſont liées d'une étroite alliance, qu'elles ont conclue, long-tems avant que les Anglois ſe ſoient établis près d'elles. Les *Mohocks*

ſe ſont alliés les prémiers à une autre nations, & peu à peu d'autres nations ſe ſont jointes à elles. A préſent cette alliance en comprend ſept. Dans certains tems, elles tiennent leurs aſſemblées & leur grand conſeil, où elles delibèrent ſur le bien public. On ne ſauroit diſtinguer ces nations, qu'à leurs langages qui ſont différens. Les Anglois les appellent ſujets du roi; mais ils ne ſont ſujets en rien aux loix Angloiſes, & ils ne payent aucun impôt. Ce ſont plutôt les coloniens Anglois, qui leur payent un tribut à titre de préſent. En général le nombre des ſauvages dans l'Amérique ſeptentrionale n'augmente pas. Les nations ſauvages, qui ſont voiſines des Européens, diminuent viſiblement & s'affoibliſſent de plus en plus. Les deux ſexes ſont généralement froids l'un envers l'autre: auſſi les hommes ſouffrent-ils, que leurs femmes leur refuſent toute familiarité dès qu'elles ſe ſentent groſſes. Elles croient, que cela contribueroit à rendre leur enfantement bien plus pénible. Elles allaitent leurs enfans pendant deux ans & demi, juſqu' à trois ans entiers: & pendant tout ce tems, elles ne permettent point à leurs maris de les approcher. Elles donnent pour raiſon de ce long allaitement, qu'elles n'ont point de bouillie de farine, ni de légume tendre, pour nourrir les enfans de la même maniere, que les Euro-

péens : & que par conséquent elles sont obligées, de les nourrir de leur lait, jusqu'à ce qu'ils soient en état de manger & de digérer de la viande. Les sauvages qui demeurent dans le voisinage des Europééns, ont perdu outre cela un nombre étonnant de monde, par la petite vérole, maladie inconnue chés eux, avant qu'ils aient eu quelque communication avec les Européens. Les autres ont pris l'habitude de boire de l'eau de vie ou du *Rum*, liqueur distillée de sucre, que les Européens leur apportent en troc de leurs pelletteries. C'est une boisson fort échauffante dont ils s'enyvrent tous, hommes, femmes & enfans.

Le défrichement des terres de l'Amérique septentrionale par les Anglois, a été bien plus lent, que dans les isles qu'ils appellent Westindies, ou isles du sucre (suggar islands.) Dans celles-ci, ils se sont établis beaucoup plus tard, environ vers l'année 1640. : & au bout de vingt ans, ils avoient déja des colonies florissantes comme par ex. dans l'isle de Barbados; au lieu que dans l'Amérique septentrionale il y a eu des cultivateurs, soixante ans plutôt. Malgré cela ces dernières colonies ont été peu considérables jusques vers la fin du dernier siècle, eû égard à la sortie des produits du païs, & au nombre des hommes. La cause de cette différence peut provenir entr'autres de la plus grande

fertilité des isles qui y attiroit plus de monde. On y trouvoit moins d'obſtacles à cultiver la terre du côté des ſauvages, qui ſont en moindre quantité dans les isles: le commerce facile & lucratif de contrebande avec les Eſpagnols étoit encore un appas qui les attiroit; mais depuis le commencement de ce ſiécle le nombre des habitans s'eſt accru d'une manière incroyable dans les colonies de l'Amérique ſeptentrionale & va toujours en augmentant. Leur population ſurpaſſe de beaucoup celle des isles, quoique généralement parlant, les isles accroiſſent encore. Cette diſproportion entre les colonies de l'Amérique ſeptentrionale & celles des isles devient de jour en jour plus conſiderable.

Mr. Francklin avoit déja prouvé l'an 1751. dans un mémoire particulier, que le nombre des hommes dans l'Amérique ſeptentrionale indépendamment des étrangers, qui s'y établiſſent, le double au bout de vingt cinq ans, & qu'en y comprenant les étrangers, qui s'y ſont établis, ce redoublement s'eſt fait en quelques provinces au bout de 18. de 16. & même de 14. ans. Cette augmentation de l'eſpèce y continuera, auſſi long tems qu'il y aura encore ſuffiſamment de terrain à défricher. Mais à cauſe de la nouvelle acquiſition du Canada & de la Louiſiane, cela va pour ainſi dire à l'infini. L'an 1750. on compta environ un million d'ames

dans les colonies de l'Amérique ſeptentrionale. Douglas en compta peu de tems après 1,051000. non compris les nègres & les troupes. Ainſi, ſelon la proportion que nous venons d'indiquer, l'Amérique ſeptentrionale contiendra vers l'année 1775. deux millions d'ames & 4. millions à la fin du ſiècle.

Pour attirer les étrangers, le parlement a arrêté par un acte: qu'un homme établi pendant ſept ans dans ces colonies, lorſqu'il eſt de l'égliſe proteſtante a acquis le droit de citoyen Anglois; mais il faut que non ſeulement il y ait reſté, mais qu'il y ait domicilié pendant ce tems. Ce droit ne peut s'acquérir en Angleterre qu'avec beaucoup de peine & à grands fraix; parceque pour obtenir la naturaliſation, il faut s'adreſſer au parlement entier. Le colonien ne paye que quelques Shillings pour avoir un certificat du gouvernement reſpectif de la province où il demeure, & ce certificat eſt reſpecté par toute l'Angleterre.

Le long de la côte & quelques milles en avant dans le païs, tout eſt défriché dans les colonies moyennes. Le défrichement s'étend toujours plus en avant dans l'intérieur du païs. Dans la Penſilvanie où la famille de Penn poſſede tout le païs en propre, celui qui veut défricher quelque terrain ſe le choiſit: paye au propriétaire dix livres Sterlings valeur du païs pour cent acres & s'oblige à

payer un demi denier (half penny) d'emphytéose par arpent; alors il en est entièrement maître, sans que ce petit impôt puisse jamais être augmenté contre son gré ou celui de ses héritiers.

Souvent, les plantations se font de la manière suivante en cette province: Parmi les coloniens, il y a beaucoup de chasseurs, qui font leur unique métier de la chasse. Ces gens-ci, pour être à portée de se livrer à cet exercice, se tiennent près d'un bois. La prémière chose, qu'ils font, est de bâtir une hûte de bois. Cela se fait ainsi: Le chasseur invite chés lui 20. ou 30. de ses voisins. Ceux-ci coupent les arbres qu'il faut, les mettent l'un sur l'autre en un quarré rectangle, remplissent les intervalles d'argile & font les ouvertures nécessaires & le toit: en un mot, ils lui bâtissent une maison de bois, & pour tout cela il ne les regale que d'un galon d'eau de vie; mais il est également au service de son voisin en pareil cas. Auprès de cette hûte il trace un petit jardin & un champ pour semer du bled, autant qu'il lui en faut pour lui & pour sa famille. Ce terrain est ordinairement couvert de bois. Il coupe d'abord les brossailles. Pour les grands arbres il ne fait que les ébrancher & en ôter l'écorce; alors il peut labourer la terre & semer. Les arbres privés de l'écorce dépérissent & ne tirent plus

de ſuc de la terre. Grand nombre de ces chaſſeurs demeurent dans les cantons les plus éloignés des colonies, à une petite diſtance d'un bois, ou bien dans le bois même. Quelques années après ce prémier défrichement, viennent de pauvres Ecoſſois ou Irlandois, qui cherchent à s'établir. Là, ils trouvent une terre déja à demi défrichée. Ils l'achètent des chaſſeurs, & ſe font donner du propriétaire du païs une chartre, en payant la taxe: ce que le chaſſeur n'avoit pas encore. Sa poſſeſſion n'étoit que par *interim*. Maintenant il avance plus loin, ſe conſtruit une nouvelle cabane, & défriche un autre diſtrict. L'Ecoſſois ou l'Irlandois cultive maintenant tout-à fait ſa terre, & conſtruit une nouvelle maiſon de la même manière avec du bois de charpente; avec la différence pourtant, qu'il remplit les intervalles de bois. L'ancienne hûte reſte & devient une étable. Au bout de quelques années, il bâtit une nouvelle maiſon d'habitation plus commode, & plus ſolide de briques: & ſa ſeconde maiſon lui ſert alors de cuiſine ou de magaſin. Souvent l'Irlandois ou l'Ecoſſois vend le tout à des Allemands. Cette dernière nation dont il y a 90 à 100. mille ames qui demeurent en Penſilvanie, a pour principe, d'employer plutôt ſon argent à acheter de la terre, qu'à autre choſe. L'Irlandois ou l'Ecoſſois trouve ſon profit à ſe défaire ainſi de ſa terre, &

ſait où s'en procurer un autre : ainſi il la vend ; conſéquemment c'eſt l'allemand qui reſte à la fin, le véritable Propriétaire des nouvelles plantations.

Dans la Penſilvanie il n'exiſte aucune loi, qui défende de diviſer une terre en parties trop petites, ou d'aggrandir une terre en y en joignant d'autres adjacentes, ou d'en poſſéder pluſieurs à la fois. Juſqu'à préſent il n'y a point de deſavantage à craindre pour la population d'une pareille augmentation des propriétés en terres, parcequ'il reſte encore tant de terrain à défricher, quand même le pauvre ſeroit forcé de faire place au riche. Outre que les gens riches ſavent employer leurs fonds plus avantageuſement dans le commerce, qu'aux terres ; les formes ne ſont pas encore introduites dans cette province, & chacun cultive pour ſon propre compte la terre, qu'il poſsède. Dans la nouvelle Angleterre il y a déja quelques fermes ; cela vient de ce qu'il s'y trouve des habitans fort opulens, qui poſsèdent des terres d'une vaſte étendue. Je préſume que la même choſe ſe pratique dans la Caroline, & qu'en général dans ces deux provinces, & peut-être encore dans d'autres colonies, de riches particuliers peuvent acquérir pour eux & pour leurs héritiers des villages entiers, & même pluſieurs villages, lorſqu'ils entreprennent de défricher à leur fraix un certain diſtrict : par ex.

de 10. mille 20. mille arpens & au delà, & conséquement d'y amener des coloniens. De cette manière il y aura des propriétaires d'une partie d'une colonie, comme il y en a de colonies entières. Mr. Kalm dans son voyage dans l'Amérique septentrionale tom. 2. pag. 411. rapporte qu'il se pratique quelque chose de semblable dans la Nouvelle Yorck.

Quand un cultivateur meurt sans testament & laisse plusieurs enfans, l'ainé hérite ordinairement des biens fonds, & les autres sont obligés de se contenter d'une certaine somme d'argent proportionée à l'héritage; C'-à-d: le fils ainé reçoit deux tiers de l'héritage paternel, & les autres enfans soit fils ou fille n'ont qu'une part. Quand un père a beaucoup d'enfants, & prévoit qu'après sa mort son bien-fond seroit divisé en de trop petites parties, il s'en défait souvent & achète du *propriétaire* du pais un terrain plus étendu, qu'il défriche ensuite; ce qui fait, que les enfans peuvent avec le tems le partager entre eux & demeurer l'un près de l'autre.

Dans le païs de la nouvelle Angleterre le défrichement ne se fait pas d'une manière aussi arbitraire qu'en Pensilvanie: il est sujet à des loix. Là on bâtit tout d'un coup des villages entiers, & on y destine autant qu'il est praticable les terres en friche les plus proches. Dès qu'il y a soixan-

te familles qui s'offrent pour cela, & s'obligent de bâtir une église, & de salarier un prédicateur & un maitre d'école. L'assemblée, car les provinces de la nouvelle Angleterre ne dépendent d'aucun propriétaire, leur accorde pour cela le privilège nécessaire. Ce privilège leur donne en même tems voix & siège dans *l'assemblée*, à la quelle ils peuvent envoyer deux deputés. Le district, qu'on leur assigne, contient ordinairement six milles quarrés d'Angleterre. Dans ce district, ce nouveau peuple se choisit un endroit, pour y bâtir le village. Ce village est ordinairement bâti en quarré, l'église au milieu. Ils partagent le terrain entre eux, & chacun fait un enclos autour de sa part & la cultive à son gré, mais le bois reste en communauté. Ils sont les maitres, de bâtir par la suite un nouveau village dans le même circuit, s'ils le jugent à propos.

De cette manière on bâtit continuellement de nouveaux villages dans la nouvelle Angleterre. Là le defrichement se fait dans un ordre régulier & en grand. Chaque nouveau village est voisin & se joint à l'ancienne colonie. Celle-ci s'aggrandit continuellement, de telle manière qu'elle reste toujours un tout cohérent. En pensilvanie on ne pense pas seulement à cette régularité. Le grand propriétaire ne cherche qu'à ven-

dre beaucoup de terrain, & il vend tout ce qu'on veut, & autant que chacun veut en avoir. L'inconvénient, qui en résulte se fait sentir surtout en tems de guerre, lorsque les sauvages font des incursions; Car comme il y a sur les frontières un grand nombre de maisons & de métairies dispersées çà & là, les habitans ne peuvent pas se donner des secours mutuels, & les sauvages les surprennent séparement: les pillent & les massacrent, ou, pour éviter le desastre, ils sont obligés de se sauver dans la colonie, à la quelle ils deviennent à charge.

Il y a des nègres en grande quantité dans la Virginie, en Maryland & dans les deux Carolines. Mais en Pensilvanie, & plus près du nord il n'y en a que fort peu. On a le principe particulièrement en Pensilvanie, d'aggraver autant qu'il est possible leur importation, d'autant plus qu'on n'y en a pas besoin pour des travaux aussi durs, que le sont la culture du tabac, celle du ris & de l'indigo; aussi, celui-qui emmene un Nègre en Pensilvanie, est obligé de payer dix livres Sterlings d'entrée pour lui.

Ces esclaves nègres jouissent dans toutes les colonies de la perfection des loix, comme les sujets de l'état, aussi bien que les habitans libres: lorsqu'un colonien, ou le propriétaire du nègre même le tue, il est également comdamné à la mort: lorsqu'un

maître impose une tâche trop dure à son esclave, ou qu'il le maltraite, celui-ci peut s'en plaindre au juge. Outre cela il est de l'intérêt des maitres, de ne pas extenuer leurs esclaves par trop de travail ou par la mauvaise nourriture; car ils perdent le plus, s'ils meurent: en un mot les nègres jouissent des droits généraux de l'humanité à l'exception de la liberté & de la propriété, qu'ils n'ont pas. Les domestiques, qui ne sont pas esclaves dans les colonies, sont de deux espèces différentes: l'une est sur le pié de l'Europe. Les valets & les servantes s'engagent à servir pour six mois ou pour un an, & ils sont aussi libres de demander leur congé à leur maitre, que celui-ci l'est de le leur donner: l'autre espèce a quelque chose de particulier. Il passe fréquemment de pauvres Ecossois, Irlandois & Allemands en Amérique, pour y chercher fortune ne croyant pas pouvoir la faire en Europe, & ils s'embarquent sans être en état, de payer leur passage au capitaine. Celui-ci a le droit de leur chercher un maitre, qui lui paye une certaine somme pour ceux, pour la quelle ces nouveaux arrivés sont obligés de servir pour la seule nourriture sans payement, pendant un certain nombre fixé d'années, & nullement pour toute la vie.

Comme dans bien des principautés de l'Al-

lemagne, les païſans ſerfs pour l'ordinaire ſont ecraſés d'impôts, & ne peuvent pas même cultiver leurs champs, comme il faut, à cauſe du gibier qui dévore continuellement leurs ſémences, & qu'ils ſont forcés dè reſpe-ſter, parcequ'il ſert aux plaiſirs de leurs ſouverains; le déſeſpoir de trouver leur nourriture, leur fait ſouvent quitter les champs de leurs pêres, pour aller chercher à prolonger leurs miſérables jours dans un autre hémiſphère: & il en paſſe continuellement en Amérique, quoiqu'il en doive coûter à un père de famille de quitter ſes pénates. Ils s'embarquent pour cela en hollande & ailleurs, & on voit quelquefois à Roterdam des vaiſſeaux chargés de 3. a 400. de ces malheureux. Quoique le trajet ne ſoit pas bien conſiderable, il en périt pourtant ſouvent beaucoup en chemin, ſoit parceque ces gens là ne ſont pas accoutumés à la manière de vivre des matelots; ſoit parcequ'ils eſſuyent de mauvais traitemens & des cruautés de la part d'un capitaine du vaiſſeau, qui méconnoit les animaux de ſon eſpéce, lorſqu' ils ne ſont pas nés comme lui en Angleterre. On a fait des règlemens reitérés en Allemagne & encore en dernier lieu contre les émigrations; mais malgré cela ils s'en fait toujours clandeſtinement. Le moyen le plus ſûr & le plus ſimple de les prévenir, ſeroit ſans doute, de faciliter aux paiſans des mo-

yens de trouver leur nourriture, & de les mener un peu moins rudement.

Il y a même des gens, qui se font un objet de commerce de persuader à des paisans de quitter leur patrie, & de se transporter en Amérique. Cette espèce de raccoleurs est connue en Pensilvanie, & dans une partie de l'Allemagne, surtout dans le Palatinat sous le nom du Neulanders.

Il arrive souvent aussi qu'une famille entière, mais pauvre, passe en Amérique, & n'y trouve que difficilement sa nourriture. Alors le père vend, un ou plusieurs de ses enfans à un maitre. Ceux-ci sont obligés de servir, comme nous venons de dire, pour la seule nourriture, en revanche ils apprennent quelque chose p. e. l'agriculture, un métier, ou à faire la cuisine. Cette servitude dure jusqu'à la majorité des enfans. Cest-à dire, jusqu'à ce que les garçons aient atteint leur 21.e année, & les filles leur 18.e En certains cas elle dure pendant huit ans, & ne peut pas être prolongée au delà. A ce terme les enfans sont libres en vertu de la loi, & le maitre qu'ils ont servi, est obligé de leur fournir quelque chose pour pouvoir commencer leur propre menage p. e. une vache, des outils pour le labourage ou pour un métier. De cette façon tous les pauvres enfans ont la perspective de pouvoir s'établir comme gens libres,

dès qu'ils feront majeurs. Les pauvres pêres trouvent en cela leur confolation & n'ont pas befoin de nourrir leurs enfans: ils favent d'ailleurs, que ceux-ci apprennent quelque chofe, fans qu'ils ayent befoin de payer l'apprentiffage, & d'ailleurs ils retirent quelque argent. Les maitres, de leur côté, peuvent être contents du bon marché de leurs domeftiques. Il eft probable, que jadis la grande rareté de domeftiques, ouvriers & apprentifs a donné occafion de faire cette loi.

Il fe trouve encore une efpèce particulière de valets en Amèrique, qui font d'une condition moyenne entre les domeftiques ordinaires & les efclaves. Ce font les *Tranfportés*. Dans la grande Bretagne on condamne à être tranfportés dans les colonies, ordinairement pour 7. ou pour 14. ans des gens coupables de certains crimes, & qui n'ont point de bien. C'eft un exil de l'isle de la Grande Bretagne, tellement que l'exilé n'ofe pas y reparoitre pendant le terme prefcrit fous peine de la potence. Si cependant, il arrive qu'il y remette le pied, avant que le terme de fon exil foit écoulé il ne refte plus qu'à prouver l'identité de la perfonne, pour le pendre en effet. La juftice vend ordinairement ceux qui font condamnés à cet exil, à un capitaine de vaiffeau. Celui-ci les paffe dans la colonie, & les vend comme efclaves

pour le terme fixé. Au bout de ce terme, l'esclave est libre. Autrefois on aimoit à avoir de ces esclaves temporels, pour suppléer au manque d'ouvriers; Mais les colonies plus peuplées aujourdhui n'en veulent plus. Ils continuent pour la plûpart d'être des vauriens & des scélerats, & ils se font ordinairement pendre pour de nouveaux crimes, les prémiers mois après leur arrivée.

Qu'il me soit permis de rapporter une epigramme, de la façon d'un de ces Messieurs: pendant mon séjour à Londres, je vis une troupe de ces gens passer par le Wapping (faux-bourg de Londres, situé près de la tamise) comme ils sortoient du cachot, pour s'embarquer dans un vaisseau destiné à leur passage. Ils furent de bonne humeur: un des spectateurs l'observa, & dit à haute voix: voilà des malheureux, qui sont encore bien joieux. Oui, dit un homme de la troupe, & si vous vouliés venir avec nous, vous seriés tout transporté.

La constitution fondamentale des Colonies Angloises en Amérique, est fort différente suivant les Colonies. On peut la distinguer en trois genres principaux: La prémiere est le gouvernement royal: la seconde le gouvernement des propriétaires, & la troisième le gouvernement libre & privilégié (the Royal, proprietary and Charter-government) Dans les statuts de la Grande-Bretagne cette

diſtinction eſt exprimée ainſi : *Plantations under proprietors*, *under Charters*, *under his majeſty's immediate Commiſſion*. Stat. 6. Ann. cap. 30. ſect. 2. On pourroit appeller le prémier genre, la forme du gouvernement Anglois ; car il eſt formé d'après le modèle de la conſtitution fondamentale de l'Angleterre : il eſt composé d'un gouverneur qui repréſente le Roi & de deux chambres : la prémiere eſt le Conſeil (Council) qu'on pourroit appeller Conſeil d'état : la ſeconde eſt l'Aſſemblée des répréſentans de différentes communautes qui appartiennent à la colonie. Ces deux chambres reſſemblent aux deux chambres du Parlement de la Grande-Bretagne ; auſſi appelle-t-on le Conſeil d'état la chambre haute & le corps des répréſentans du peuple la chambre baſſe. Dans ces trois membres réſide la puiſſance legislative de la colonie ; elle eſt ſubordonnée cependant à la Couronne de la Grande-Bretagne. Lorſque le gouverneur aſſemble les deux chambres de la Colonie, cela ne s'appelle pas Parlement, mais tout unîment Aſſemblée (Aſſembly). On donne pourtant ſouvent le titre d'Aſſemblée aux deux chambres à l'excluſion du gouverneur, ou bien à la chambre baſſe ou aux repréſentans des communautés ſeuls.

Le roi nomme le gouverneur, & le rappelle, quand bon lui ſemble. Les conſeillers

lers d'état font également des officiers du roi, & il dépend de sa majesté, de nommer à cet emploi, & de fixer combien de tems chacun doit l'occuper; cependant on choisit les membres parmi les citoyens établis les plus accrédités de la colonie, le roi nomme aussi aux principaux emplois de la justice & des finances, de même qu'à tous les emplois militaires de la colonie. Les gouverneurs & les conseillers d'état jouissent de quelques revenus accidentels. Le gouverneur a en même tems un salaire fixe, qui ne laisse pas que d'être considérable, & que la colonie est obligée de fournir régulièrement, p. e. Le Gouverneur royal du Barbados jouit d'un salaire de 2000. livres Sterlings, celui de la Virginie de mille liv.

Les présidens ou représentans sont choisis annuellement par leurs communautés respectives, qui leur accordent une certaine paie journalière. Leur soin principal est de soutenir les droits & les libertés du peuple, comme celui du gouverneur, appuyé par le conseil d'état, consiste à maintenir les droits de la couronne. Tout ce qui est conclu dans cette assemblée par l'accord du gouverneur de la chambre haute & de la chambre basse, a la force d'une loi. Elle n'est pourtant que provisoire; car il faut qu'elle soit confirmée par le roi, qui peut

annuller ces ſortes de concluſions : mais quand cela ne ſe fait pas dans l'eſpace de trois ans, ou que le roi la confirme, la concluſion de l'aſſemblée obtient ſa validité complette.

On ſuit cet ordre, avec peu de différence, dans toutes les isles Angloiſes en Amérique : dans la nouvelle York, la nouvelle Yerſey, la Virginie, les deux Carolines, la nouvelle Georgie, la nouvelle Ecoſſe, le nouveau Hampshire : & comme je le préſuſume, il eſt introduit auſſi dans la colonie de Quebec, dans la Floride orientale & occidentale, & dans les isles Caraïbes nouvellement acquiſes ; auſſi les Anglois le regardent comme le plus avantageux, rélativement à la mère-contrée c'eſt-à-dire la Grande-Bretagne.

La ſeconde forme du gouvernement eſt celle des propriétaires. Jadis elle eut lieu plus fréquemment : mais aujourdhui elle n'exiſte que dans la Penſilvanie, & en Maryland. Dans la prémière province, la famille Angloiſe de Penn, & dans l'autre la maiſon Irlandoiſe des comtes de Baltimore, eſt propriétaire héréditaire du païs entier ; ce qui donne en même tems la place de gouverneur héréditaire. Comme propriétaires du païs, les chefs de ces deux familles ont le droit de lever annuellement ſur chaque colonien établi, une certaine rente foncière

proportionnée au nombre des arpens qu'il posséde; & il faut qu'on achete d'eux tout le terrain, qu'on veut défricher à un prix fixé. Ce prix d'achat & cet impôt se monte à peu de chose à la vérité; mais l'etendue de ces deux colonies a rendu ces deux maisons riches & puissantes. Le comte Baltimore a aussi le droit de nommer des ministres à toutes les parroisses en Maryland. Comme gouverneurs héréditaires, ils nomment à leur place un Gouverneur lieutenant ou Sous-Gouverneur qui est confirmé par le roi, & qui réside dans la province. Dans ces deux colonies il y a aussi une assemblée, qui est fermée en Maryland du Sous-Gouverneur, du conseil & de la chambre des communes, & qui sauf le droit du propriétaire jouit à peu près des mêmes prérogatives, que les assemblées dont nous avons fait mention. Nous parlerons plus bas de la Pensilvanie en particulier.

La troisieme forme du gouvernement, est la privilégiée, qu'on peut appeller aussi la forme du gouvernement libre. Celle-ci approche le plus de la Démocratie & dépend moins de la couronne. Cette constitution a lieu principalement dans les trois colonies de la nouvelle Angleterre. Elle est entière dans le Conneticut, & dans l'isle de Rhodes: mais dans la baie de Massachuset, elle souffre quelques restrictions. Le Conneticut

& l'isle de Rhodes ont le droit de choisir eux mêmes leurs gens en place, & leurs magistrats, même le gouverneur & les conseillers d'etat, & de faire des loix selon leur arbitre ; le tout de leur propre pouvoir, & sans qu'ils aient besoin de demander la confirmation du roi. Cela donne occasion à plusieurs arrangemens singuliers ; par exemple : dans l'isle de Rhodes chaque parroisse peut renvoyer son ministre tous les ans ; cela veut dire qu'elle entretient son ministre à tant par an.

La baïe de Massachuset, qui est fort peuplée, jouissoit autrefois également de ces prérogatives sublimes : mais à cause d'un abus, qu'elle en avoit fait, elles furent casseés tout d'un coup avec tous ses autres droits & libertés, par la banque royale sous le regne de Charles II. : Et sous Guillaume III. il ne lui fut rendu avec une nouvelle chartre, que quelques unes de ses anciennes libertés. Depuis ce tems, le roi nomme à la place de gouverneur, aux principaux emplois de la justice & des finances, & à toutes les places militaires. Il est vrai que les chefs du peuple ont le droit de choisir les conseillers d'etat : mais le gouverneur y a une voix négative. Ce choix se fait ici, comme dans le Conneticut & dans l'isle de Rhodes par les deux chambres, particulièrement par le conseil même, & par l'assemblée

proprement dite, ou les répréſentans des communautés, & cela tous les ans; car la place d'aſſeſſeur du conſeil ne dure qu'une année. Il faut, que les loix, qui émanent de l'aſſemblée, ſoient confirmées par le roi, pour être valables: & dans des procès qui montent au delà de 300. livres Sterlings, on peut appeller au conſeil privé du roi à Londres.

Le gouverneur du roi, dans la baie de Maſſachuſet de même que celui de la nouvelle Yorck ne jouit pas d'un ſalaire fixe: c'eſt l'aſſemblée qui le lui accorde chaque fois, mais pour une année ſeulement. Il eſt donc obligé d'entretenir une bonne intelligence avec l'aſſemblée: ou ſi cela ne l'accommode pas, il faut, que le roi nomme un gouverneur plus complaiſant à ſa place. Cet état incertain du gouverneur, ne plait pas aux Anglois de l'Europe, parcequ'il rend le gouverneur dépendant de la colonie, au deſavantage de l'Angleterre. Le colonien replique à cela, que les gouverneurs qui jouiſſent d'un ſalaire fixe, étoient ſouvent des grands ſeigneurs, qui ne reſidoient pas dans les colonies, où ils envoioient un Subſtitut: qu'eux mêmes reſtoient en Angleterre & avoient fort peu à cœur le bien de la colonie.

La conſtitution de la Penſilvanie eſt ſur un pied particulier. On a déja obſervé que

la famille de Penn leve annuellement fur chaque arpent cultivé, un demi denier Sterling, valeur du païs, & que fi quelqu'un veut défricher un diftrict de terrain, elle lui vend cent arpens pour la fomme de dix livres Sterlings, en fe refervant le demi denier de rente foncière par année. Comme gouverneur héréditaire elle nomme fon Sous-gouverneur, qu'elle falarie, & tous les juges. Pour les miniftres: chaque communauté les choifit dans tous les comtés (counties) du païs entier.

L'affemblée des états de la Penfilvanie ne confifte pas en deux chambres, parcequ'il n'y a point de confeillers d'état dans cette province. Il n'y a qu'une chambre compofée de repréfentans des divers diftricts. Ces repréfentans font choifis tous les ans par les communautés, le prémier d'Octobre & de la manière fuivante: La Penfilvanie eft divifée en certains comtés. Chaque comté tient en ce jour fon affemblée particulière. Dans cette affemblée chaque colonien, dont la fortune vaut 50. livres Sterlings, & qui eft établi dans la colonie depuis douze ans, a fiège & voix. Ces affemblées choififfent de leur corps, chacune huit deputés pour l'affemblée du païs. Chaque electeur qui a une voix, eft eligible: mais on choifit ordinairement des gens opulents. Le comté accorde, à la vérité, à chaque de-

puté six Shilling par jour : mais cet argent n'étant pas suffisant, il faut que les deputés puissent y suppléer de leurs propres moyens. Ces élections ne souffrent point de corruptions. Chaque membre donne sa voix par écrit : tous les billets sont jettés ensemble dans un vase : et ceux qui ont le plus de voix, sont proclamés comme deputés. Il seroit donc fort incertain d'acheter les voix, parce qu'on seroit toujours libre, d'écrire un autre nom.

C'est cette maison des communes de tous les comtés, qui exerce la puissance législative dans l'assemblée générale, avec le consentement du Sous-Gouverneur : mais dans la Pensilvanie, le gouverneur dépend en quelque façon des communautés, de même que dans la baie de Massachuset. Il ne jouit d'aucun salaire fixe : c'est la chambre des communes, qui lui en accorde ordinairement, mais pour une seule année. Si l'assemblée n'est pas contente de lui, ou du gouverneur héréditaire, elle ne lui accorde rien l'année suivante. Son salaire dépend donc chaque année des communes ; & c'est le cas présent de la Pensilvanie : l'assemblée est en dispute avec son gouverneur héréditaire, & depuis six ans, elle ne lui a accordé aucun salaire pour son Substitut ; de cette manière les etats du païs peuvent braver leur gouverneur héréditaire : mais le

païs en souffre. Le Sous Gouverneur n'ayant pas de quoi soutenir son rang comme il faut, la place qu'il occupe, perd sa dignité. La désunion, qui regne entre le propriétaire héréditaire & l'assemblée du païs, provient de ce que celle-ci exige de lui, qu'il contribue pour sa part aux charges du païs, surtout aux dépenses extraordinaires de la guerre : & cela à proportion des bienfonds & des revenus qu'il y a, une querelle de cette nature ne peut être decidée que par le roi en son conseil privé. Si c'étoit pourtant l'assemblée du païs, qui voulut porter la plainte, cette affaire pourroit se terminer aussi devant la banque royale. Le droit, qu'a le gouverneur héréditaire, de nommer tous les juges dans le païs, est de grande importance : mais il en resulte, que, comme il y nait toutes sortes de demélés entre lui, comme propriètaire héréditaire & entre de simples coloniens ; il devient souvent plaignant & juge dans sa propre cause.

Il faut observer encore, que les constitutions des nouvelles colonies, comme de la nouvelle Georgie, de la nouvelle Ecosse &c. sont fondées sur des actes du parlement ; au lieu que toutes les colonies plus anciennes, tiennent leurs chartres de fondation du Roi seul, pour lui & pour ses successeurs de la couronne, & non pas du parlement. De là vient, qu'il y a beaucoup d'habitans dans

celles-ci qui croient qu'ils ſont ſujets au Roi d'Angleterre, ſans être ſujets au parlement; Je veux dire dépendans de ſon pouvoir arbitraire, ni de la même maniére que les nouvelles colonies, qui doivent leur exiſtence entière au parlement; C'eſt pourquoi dans les ſtatuts du roiaume, ces colonies ſont ſouvent appellées plantations de ſa Majeſté (his Majeſty's Plantations) & elles ſont comptées parmi les (Plantations within his Majeſty's dominions begond the Seas) plantations appartenantes à la domination de ſa Majeſté; au delà des mers.

La juſtice eſt adminiſtrée dans les colonies généralement parlant, comme en Angleterre; Car cela appartient au droit de citoyen Anglois, dont jouiſſent les coloniens. On y obſerve dans toutes les affaires des particuliers le droit écrit & le droit contumier des Anglois (Statutes. Law & Common-Law) Le droit Romain n'eſt introduit que dans les Cours de l'amirauté. La déciſion de douze perſonnes jurées (the Jury) dans tous les cas civils & criminels y eſt requiſe comme en Angleterre; auſſi étoit-ce un des griefs de la colonie contre *l'acte du timbre*, que les débats qu'il eut pu faire naitre, devoient être decidés ſans les *jurés*, devant un tribunal particulier.

La plûpart des coloniens, d'origine Anglois, ſont Presbytériens; delà vient, qu'il

n'y a jusqu'ici aucun évêque de l'eglise Anglicane dans toute l'Amérique Angloise. Quoiqu'il y ait ça & là des parroisses de cette église, elles dépendent toutes de l'évêque de Londres, & tous les ministres sont obligés de se faire examiner & ordonner en Angleterre; cela coute à chacun au moins 40. à 50. liv. Sterlings: mais le séjour qu'ils font en Angleterre peut aussi contribuer à les rendre plus savans; puisqu'ainsi ce sont les évêques, qui ont la jurisdiction ecclésiastique. Il n'y a point non plus dans les colonies de tribunaux ecclésiastiques: & les affaires, qui seroient de leurs ressorts en Angleterre, sont decidées ici, en partie devant les juges séculiers & en partie dans les assemblées du païs. Il se peut que les Lords Ecclésiastiques, aient fait la proposition d'ériger un evêché dans les colonies: mais il est probable, qu'elles n'en voudront jamais recevoir; le nom d'évêque y étant encore en horreur depuis les tems de Charles I.

Il y a quelques communautés catholiques en Maryland & en Pensilvanie: dans cette dernière parceque la tolérance générale de toutes les religions quelconques, y est introduite, & en Maryland, parceque la famille de Baltimore propriétaire du païs, étoit jadis de la religion Romaine. Dans les autres colonies il n'y a point d'églises catholiques.

juifs qu'en Pensilvanie, & à

la nouvelle Yorck, où ils ont une finagogue. En Penfilvanie ils n'ont, que quelques écoles.

La Penfilvanie doit particulièrement à cette égalité de religions établie dès l'origine de cette colonie, l'état floriffant & peuplé, dont elle jouit aujourdhui. Les catholiques cependant y font exclus des affemblées du païs, & de tous les emplois publics, parcequ'ils ne peuvent pas prêter les fermens ordinaires, & particulièrement le *Teft*. Il faut prêter ces fermens dans les colonies comme en Angleterre, & l'on y abjure également le Prétendant. Toutes les autres communions font admiffibles aux emplois & aux affemblées.

Pour inftruire les jeunes coloniens dans les fciences, on a établi une univerfité à Bofton, capitale de la Baie de Maffachufet, & depuis 1749. on en a établi une autre à Philadelphie, capitale de la Penfilvanie. Mr. Francklin en avoit formé le projet, & à force de travail il eft venu a bout, de l'établir. On peut donc l'en regarder comme le fondateur. On a raffemblé les fonds, en partie par foufcriptions, & en partie on les a pris fur des bien-fonds & rentes appartenans à la province. La meilleure partie de ces fonds confifte en terres qui, à la vérité, ne rendent pas encore grande chofe: mais dont les rentes pourront devenir confidera-

bles avec le tems. Cette univerſité conſiſte en un Préſident, qui en eſt le Chef ou le Protecteur, & qui a 250. L. Sterlings d'appointemens fixes, & en quatre profeſſeurs, dont les deux prémiers ont chacun 200. L. & les deux autres chacun 150. L. de ſalaire. Ils tirent de leurs leçons particuliéres, le reſte de leurs revenus: ils n'ont pas de logement libre, parcequ'on n'a pas encore bâti de Collège. Cette univerſité a le droit de créer des maitres en Philoſophie. L'an 1764. on y a établi une chaire de Médecine, & Mr. Francklin eſépre d'obtenir également pour l'univerſité le droit de créer des docteurs en Médecine. Il n'y a pas encore de chaire pour le droit, & probablement il n'y en aura jamais pour cette ſublime ſcience, qu'on appelle Théologie. Qu'ils ſont à plaindre les pauvres gens! Car comme cette univerſité a été fondée par les états d'un païs, où il y a tant de réligions différentes, qui jouiſſent toutes des mêmes prérogatives, & dont aucune n'eſt la dominante, la Théologie en reſte neceſſairement excluſe: & on n'y verra jamais naitre des diſputes polémiques & des guerres pour des mots.

La paix, qu'on chérit & qu'on aime
Eſt encor préférable à la vérité même.

Dans toutes les Colonies de l'Amérique ſeptentrionale, on s'applique beaucoup à l'agriculture, à l'entretien du bétail, & à la

pêche de mer, & on emploie au commerce & à la nourriture des hommes, tout ce que les forêts produisent d'utile; cependant plus ou moins, selon la différence des provinces; aussi les principales denrées, qu'elles produisent, sont fort différentes.

La culture de la vigne pourroit très-bien prospérer dans la Caroline, & mieux encore vers le Sud. On trouve de la vigne sauvage dans quelques forêts: mais on n'y regarde pas cette culture comme fort avantageuse, parcequ'on a à fort bon compte les excellens vins des isles Canaries. Dans ce climat la culture des vers à soie promet beaucoup, & les meuriers reussissent, même dans la nouvelle Angleterre. L'encouragement (Bounty) pour la culture des vers à soie dure encore.

La pêche de la morue est extrêmement avantageuse pour les colonies, puisqu'elle occupe l'industrie de différentes manières: qu'elle augmente la navigation & qu'elle forme un grand nombre de bons matelots. La nouvelle Angleterre, la nouvelle Ecosse, & l'isle de Terre-neuve y sont particulièrement intéressées. Les coloniens jouissent des mêmes droits pour la pêche, que les Anglois. La pêche & l'exportation leur sont également libres. Le plus grand profit leur vient de l'Espagne & du Portugal. Ces états catholiques sont fort utiles aux colonies, à cause du carême. Que pourroient ils faire

auſſi de tous leurs poiſſons? Il eſt vrai, que la pêche que les François ſont de la morue, a été fort retrecie par la dernière paix: mais la pêche des François n'a pas porté un grand préjudice à celle des Anglois & des Coloniens; parcequ'ils conſomment preſque tous leurs poiſſons dans l'intérieur de la France même. Les Anglois l'ont toujours emporté ſur les François dans le Portugal, en Eſpagne, en Italie & ailleurs; parcequ'ils peuvent fournir le poiſſon à meilleur marché; ainſi l'importance du deſſein, de vouloir ôter la pêche aux François, a plus conſiſtée dans l'imagination, que dans la réalité.

Aujourdhui l'on ſait emploier auſſi la peau de la morue, pour en faire une bonne colle de poiſſon, pour laquelle on payoit autrefois des grandes ſommes à la Ruſſie. Depuis quelques années on s'applique auſſi beaucoup à la pêche de la baleine. Dans la petite isle de Nantuket, ſur la hauteur de Connecticut, il y a bien cent vaiſſeaux, qui partent chaque année pour cette pêche. Dans le printems, on cherche la baleine dans le golfe du fleuve S. Laurent. Delà, elle paſſe par le détroit ſeptentrional vers la Groenlande, & puis vers la grande banque, & toujours plus du côté du Sud, juſqu'à ce qu'elle arrive en automne vers la Floride. On trouve auſſi, dans les parages vis à vis de la nouvelle Angleterre, une autre eſpèce de baleine ſans

fanon & fans côtes : mais elle fournit le meilleur sperme, qu'on emploie principalement pour en faire des chandeles à bruler.

Les bêtes sauvages ont pu causer jadis des grands dégats aux coloniens : mais aujourdhui elles ne sont plus formidables. Il y a des ours & des loups : mais quand ils ne sont pas irrités, ils ne font du mal à personne. On emploie non seulement la graisse des ours, mais encore on mange leur chair. Leur graisse, qui est une friandise pour les sauvages, est effectivement d'un gout agréable : & un gigot d'ours est regardé dans les colonies comme un excellent morceau de gibier. On y laisse exprès la griffe, quand il est rôti, pour etre sûr, que c'est un gigot d'ours.

Ce que Mr. Kalm raconte touchant les poux des bois, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Suède Vol. XVI. pag. 30. qu'ils étoient un grand fléau dans la Pensilvanie & dans la nouvelle Yersey : qu'il s'en trouvoit une quantité indicible dans les forêts, sous les feuilles des arbres, & qu'ils causoient des grandes douleurs aux hommes, sans qu'on ait trouvé, jusqu'ici aucun moyen, pour les anéantir, est outré. Il en vient par fois dans certains districts, avec le bétail qu'on amene de Maryland : mais ils se perdent d'eux mêmes.

Plusieurs auteurs disent, que les négres

de la mer méridionale possedent un poison, dont ils se servent pour empoisonner leurs ennemis, & qu'ils ne tuent qu'au bout d'un certain temps. Mr. Kalm dans le 2. Vol. pag. 544. nous assûre, que les négres de l'Amérique septentrionale le possèdent également. Ce secret n'est pourtant pas commun à tous. Ceux qui le savent, connoissent aussi l'antidote. Quand un négre s'apperçoit qu'il a reçu du poison, & qu'il soupconne quelqu'un de le lui avoir fait prendre, il va le trouver, & tâche de lui persuader par des présens ou par des prières, de l'en délivrer: mais si celui-ci est méchant, il nie, qu'il lui ait donné du poison, & qu'il connoisse un antidote. Ce poison ne tue point sur le champ, & il se passe quelquefois des années entières avant qu'il donne la mort au malade: mais dès l'instant qu'il l'a reçu, il perd insensiblement ses forces. Il arrive souvent, que l'empoisonné s'en apperçoit dans l'instant même qu'il l'a reçu. Ils se servent de ce poison pour tuer ceux de leurs compatriotes, qu'ils ont pris en haine: mais on a peu d'exemple, qu'ils aient empoisonné leurs maîtres; ils sont retenus peut-être par la peur du châtiment horrible, qui suivroit nécessairement cette action, dès qu'on s'en appercevroit. Ils tiennent ce poison extrêmement secret: mais il est probable, que c'est quelque chose de fort commun, & qu'on

trouve dans tous les endroits de la terre, puisqu'ils peuvent si facilement se le procurer partout où ils sont. Par cette raison ce ne peut pas être la plante, que plusieurs savans s'imaginent; car cette plante ne se trouve pas dans la plûpart des endroits. Mr. Kalm rapporte un fait qu'il dit être arrivé pendant son séjour en Pensilvanie: il y avoit un négre, dit-il fort attaché à son maître, & qui évitoit la compagnie des autres négres, ce qui lui attira leur haine: un jour ils lui persuaderent pourtant d'aller boire avec eux: a peine fut-il entré dans la chambre, que les autres prirent une cannette qui étoit posée sur un mur, la lui porterent, & le prièrent de leur faire raison. Il but, mais en rendant le vase, il dit: mais quelle bierre est cela? Elle est pleine de.... Mr. Kalm ne met pas le mot; car il présume, que c'est le nom d'un poison, dont les négres se servent pour causer tant de maux. Les autres négres & négresses ne firent que rire & se moquer des plaintes de leur compatriote qu'ils détestoient, & se mirent à sauter, à danser & à chanter, comme s'ils avoient fait la plus belle action du monde. Le pauvre négre sortit & déclara à son retour chés lui, que les Africains lui avoient donné du poison. Il commença aussi-tôt à dépérir aucun reméde ne put le sauver & il mourut quelque tems après.

Les cerfs abondent dans les forêts. Ceux qui forment les colonies, les tuent en quantité, pour en avoir seulement la peau ; car les forêts sont trop eloignées des colonies, pour qu'on puisse y conduire le gibier pour l'y vendre. On trouve aussi dans ces bois grand nombre de buffles, qui sont plus grands & plus forts que les boeufs ordinaires. Tous les animaux sauvages étant plus grands & plus forts que les animaux domestiques, leur chair est d'un gout excellent. Ils portent sur le dos & sur les épaules une laine fort fine, qu'ils jettent annuellement. Il est probable, que ces animaux se laisseroient apprivoiser, & alors on pourroit s'en servir utilement comme de bêtes de trait. Il est de fait qu'on les apprivoise dans l'Asie mineure, en Perse, dans l'Egypte, dans l'Ethiopie & dans les grandes Indes, & qu'on s'en sert comme de bêtes de trait avec grande utilité.

Mr. Kalm vante fort le platani à sucre, qui croît dans l'Amérique septentrionale, & que les Anglois appellent *Mapletree*, & probablement il en a porté quelques arbrisseaux en Suède. Il prétend qu'en cultivant ces platanis à sucre, on parviendroit à se passer du sucre des isles. Il est vrai, qu'en faisant une incision à cet arbre, dont le bois ne vaut d'ailleurs rien, pour l'employer aux bâtimens ; parcequ'il est trop mou, il en dé-

coule un ſuc doux, qui à force d'être cuit, prend une conſiſtence ſemblable au ſucre. Les pauvres gens dans les colonies, ſe ſervent de cette preparation: mais ſur le tout cela n'entre en aucune conſidération, & à cauſe du voiſinage des isles à ſucre, il eſt probable, qu'on n'en fera jamais, grand cas.

L'encouragement (Bounty) que le gouvernement accorde à la fabrication de la potaſſe & de la perlaſſe eſt d'un grand avantage. On en fabrique actuellement dans les colonies de l'Amérique ſeptentrionale au delà de 1000. tonneaux par année: chaque tonneau a vingt quintaux. Les Anglois appellent Perlaſſe le ſédiment ou le ſel, qui reſte dans le vaſe en cuiſant la leſſive de cendre. Quand ce ſédiment eſt encore affiné par le feu, il devient potaſſe. La potaſſe eſt par conſéquent meilleure & plus chère, que la Perlaſſe. Le terme de Potaſſe, vient de ce qu'on la prépare effectivement dans des pots. La fabrique des vaiſſeaux eſt fort conſiderable dans ces colonies. Tous ſont conſtruits de bois de chêne. Une partie eſt pour les coloniens, l'autre eſt vendue aux Anglois. Les habitans de la Penſilvanie ſubſiſtent principalement de l'agriculture & du bétail à peu près comme on fait dans la plûpart des provinces de l'Allemagne. L'intérieur de la Penſilvanie n'étant preſque habité que par des cultivateurs Allemands; on n'y entend

parler presque d'autre langue que l'Allemande. Ce sont ordinairement des bonnes gens, dont les mœurs sont douces & simples. Les Pensilvaniens s'appliquent peu à la pêche, n'ayant qu'un district de terre assès étroit sur la mer. Le païs ne produit non plus aucune denrée particulière, dont il puisse s'enrichir, comme d'une branche de commerce propre à lui seul. La plûpart des autres colonies ne doivent l'état florissant, dont elles jouissent, qu'à des branches de commerce, pour ainsi dire exclusives, par exemple à la pêche de mer, à la culture du tabac, du ris & de l'indigo. Dès qu'une colonie sçait s'approprier une denrée particulière, en la cultivant préférablement & en s'en occupant généralement, elle est presque sûre de s'attirer un profit exclusif, & par conséquent de s'aggrandir. La Pensilvanie fournit la preuve la plus frappante, qu'une colonie peut aussi devenir peuplée & riche par la voie la plus naturelle, & la plus commune, qui est l'agriculture & l'entretien du bétail.

On a soin dans quelques colonies, d'élever plus de chevaux, qu'on ne le devroit. Il est plus avantageux de labourer la terre, avec des bœufs; car quand un bœuf a servi pendant douze ans, on peut encore le tuer pour le manger ou le vendre. On voit aussi que les colonies, qui mettent des bœufs à la charrue sont plus opulentes, que celles qui se servent pour cela de chevaux.

Le païſan dans les colonies vit comme en Angleterre. Il ſe fait du bien de ce qu'il gagne, & il jouit des fruits de ſes travaux. Il ne donne pas dans le luxe, il eſt même frugal : mais il ne ſe laiſſe rien manquer, de ce que le beſoin, une commodité réelle, la propreté & même une certaine bienſéance lui paroiſſent exiger. Chaque païſan a l'air d'un *Gentleman*. Il a ſoin que ſa femme, ſes enfans, ſes domeſtiques & même ſon bétail ſoient bien nourris. Aucune creature ne doit manquer chés lui du néceſſaire. Il veut, qu'on voie à la mine de ſes gens & de ſon bétail, que leur maitre eſt à ſon aiſe. En effet tout vit bien dans les colonies, & chaque pêre de famille, qui eſt bon économe, met tous les ans quelque choſe de côté. C'eſt ainſi que s'augmentent les richeſſes des colonies; ſi ce n'eſt en eſpèces, c'eſt du moins en choſes équivalentes.

En général on ne vit pas dans les colonies de l'Amérique ſeptentrionale avec la même ſplendeur que dans les isles : mais en Penſilvanie on vit encore plus frugalement, que dans la plûpart des autres colonies.

Outre les métiers indiſpenſables, on a déja établi dans différentes colonies toutes ſortes de manufactures en laine, en lin, en chanvre, en fer, en acier & en cuivre. On fabrique même des armes à feu, & des

carabines pour les chasseurs, & on fond des piéces de canon. Il est vrai, qu'on ne fait point de poudre à tirer: mais on pourroit en faire. Jusqu'à présent les manufactures, tant qu'il en faut pour la consommation intérieure de chaque province, ne sont gênées par aucune loi.

Si l'Angleterre a mis certaines bornes à l'industrie des colonies, elle n'avoit en vue que le commerce extérieur, par exemple: aucune colonie n'ose envoyer des manufactures de laine ou de chapeaux dans une autre colonie, encore moins dans d'autres païs, pour les y vendre. Cette loi est si sévère, particuliérement pour les chapeaux, qu'il n'est pas même permis d'envoyer des chapeaux Anglois, d'une province dans une autre, de peur qu'on ne trouvât moyen, de faire passer des chapeaux fabriqués dans les colonies. Cette defense a parue nécessaire pour maintenir les manufactures Angloises, vu que les Anglois sont obligés de tirer des colonies, la principale matière pour les chapeaux fins, savoir: le poil de castor, & que par conséquent les coloniens pourroient les fabriquer à beaucoup meilleur compte.

Il y a plusieurs Anglois, qui regardent les manufactures naissantes des colonies, comme extrêmement dangereuses pour l'Angleterre, & qui craignent, que leur aggrandissement ne cause la chûte de leur propre

commerce: mais dans les conjonctures présentes cette crainte est mal fondée, du moins elle ne peut entrer en aucune considération; Car prémièrement le goût pour l'agriculture & pour l'entretien du bétail, comme étant le moyen le plus commun, le mieux entendu, & le plus facile pour se nourrir, & pour établir une famille de la manière la plus sûre & la plus durable, prévaut généralement. En second lieu la plûpart des marchandises fabriquées dans le païs, couteroient plus cher, que celles qu'on peut avoir d'Angleterre, où les fabriques sont établies depuis longtems. Il est donc très difficile, d'y établir des manufactures, & aussi difficile de les entretenir à la longue; tant qu'il y aura une étendue si immense de terrain à défricher, les ouvriers seront rares, non seulement les maitres, mais plus encore les compagnons, qui ne peuvent acquérir la maitrise qu'avec le tems. En général les ouvriers de toute espèce & les domestiques y sont plus rares qu'en Europe; Car dès que quelqu'un a gagné quelques livres Sterlings en argent, il aime mieux s'acheter du terrain pour défricher, que de continuer à être domestique: en effet de cette façon il devient son propre maitre, peut se marier tout de suite, & commencer son propre menage. Ici l'on voit une nouvelle cause de population.

Il eſt avantageux pour les parens d'avoir beaucoup d'enfans. Ayant plus de monde, ils peuvent cultiver & défricher plus de terrain. Les domeſtiques étant rares, les enfans y ſuppléent, & les parens peuvent mieux compter ſur eux.

Quand même il naitroit peu à peu quelques manufactures, le nombre des hommes s'augmente d'année en année tellement, qu'outre la conſommation de ſes manufactures intérieures, l'Angleterre trouveroit toujours aisès de débouchés pour placer les ſiennes : & le bien être & l'opulence des coloniens croiſſent en même tems, de façon, que chacun achète plus de marchandiſes, parcequ'il eſt mieux en état de payer. Cette dernière circonſtance eſt fort importante; puiſque le nombre d'hommes s'étant augmenté tout au plus de quatre fois en 34. ans, l'importation des marchandiſes angloiſes a monté dans le même eſpace de tems de 16,000. liv. Sterl. à plus 268,000. liv. Sterl. c'eſt-à-dire qu'elle eſt devenue 17. fois plus grande, Savoir: en 1723. la valeur de cette importation ne ſe montoit qu'à 16,000. liv. & en 1759. elle ſe montoit à 268,426. liv. On auroit pu conclure, que quatre fois plus d'hommes n'auroient conſumé, que quatre fois plus de marchandiſes: mais l'expérience fait voir, que quatre fois plus d'hommes ont conſumé dixſept

fois

fois plus de marchandises. Cela provient sans doute, de ce que ce nombre augmenté d'hommes est devenu quatre fois plus riche, dans le même espace de tems.

Par la suite du tems, il sera enfin absolument nécessaire d'établir quelques manufactures dans les colonies. L'aggrandissement des colonies durera encore probablement des siècles entiers: & la Grande-Bretagne, inclusivement l'Irlande, comme des isles d'une grandeur bornée, seront à l'avenir hors d'état de procurer les marchandises nécessaires aux colonies, de leurs propres manufactures, ne pouvant pas augmenter par ex. leur laine en même proportion, & pour ainsi dire à l'infini.

Les trois villes, les plus grandes places de commerce, & ports de mer, sont Boston dans la nouvelle Angleterre, la nouvelle Yorck dans la province du même nom, & Philadelphie en Pensilvanie: vers l'année 1720. Boston étoit aussi grand que les deux autres villes prises ensemble: mais depuis ce tems la nouvelle Yorck & Philadelphie se sont accrues bien plus que Boston; car dans la nouvelle Angleterre il y a plusieurs ports de mer, au lieu que ces deux autres villes, sont les seuls ports de mer de leurs provinces respectives, qui ne possedent qu'un district étroit de terrain sur la côte. Ces deux villes sont par conséquent les magasins gé-

néraux de leur colonie entière : elles s'aggrandissent en même proportion qu'elles, & il y a lieu de croire, qu'avec le tems elles deviendront les villes les plus grandes de l'Amérique. Philadelphie a au delà de 3000. maisons & au delà de 20000. habitans. Elle est régulièrement bâtie, ses rues sont rectangulaires : elle s'aggrandit tous les ans, & en bâtissant de nouvelles maisons, on suit toujours le prémier plan. Les maisons sont presque toutes construites de briques comme la plûpart de celles de Londres.

Toutes les colonies ont leurs villes & villages. La Virginie a le moins de villages, & n'a qu'une seule petite ville nommée Williamsbourg, où réside le gouverneur & où se tiennent les assemblées des états & la justice. Dans cette province les planteurs demeurent dispersés & éloignés l'un de l'autre : chacun dans sa plantation de tabac ; la nature du païs paroit l'exiger. La baye de Chesopeak va fort avant dans le païs, elle reçoit grand nombre de rivières navigables. C'est sur ces rivières, que les planteurs conduisent leur tabac dans des barques, jusqu'au bout de la baye, où des vaisseaux le reçoivent. Cette manière de transporter est la plus commode & la moins coûteuse, particulièrement pour des marchandises, qui occupent autant de place que le tabac. La Virginie est partout remplie par

la nature, de pareilles rivières navigables, comme la Hollande l'eſt de canaux, par l'art.

La nouvelle Yorck eſt d'une ſituation particulièrement commode, pour faire le commerce avec les ſauvages. Elle tranſporte ſes marchandiſes, en montant la rivière de Hudſon, juſqu'à la ville d'Albanie: delà elles paſſent ſur d'autres rivières, en faiſant de côté & d'autre quelques milles Anglois par terre, à cauſe des cataractes, juſqu'à *Oſwego* ſur le lac Ontario. C'eſt là que ſe tient la foire avec les ſauvages. Le lac Ontario a une communication avec d'autres lacs encore plus grands, & ſitués plus bas juſqu'au *lac ſupérieur*. Les ſauvages tranſportent ainſi leurs peaux & leurs fourrures commodément ſur leurs barques, de l'intérieur du païs, juſqu'à Oſwego. La Penſilvanie n'a aucune part à ce commerce; d'ailleurs la nouvelle Yorck ne le ſouffriroit pas. En revanche le trafic de la Penſilvanie eſt augmenté par le commerce de la province de la nouvelle Yerſey, qui ſe fait preſque tout par Philadelphie, à cauſe de la commodité de la rivière de Delaware.

Les colonies Angloiſes manquent de ſel: mais elles ſavent ſe le procurer gratis. Elles le cherchent dans l'Amérique méridionale appartenante aux Eſpagnols. Là la nature ſeule le prépare, de l'eau marine, de même que dans les isles du Cap-verd, & au Sé-

négal. Quand la mer est haute, elle passe les bancs de sable, & se jette dans de certaines vallées, où la chaleur du soleil en fait du sel. Les colonies en chargent annuellement 50. à 60. vaisseaux. Les Anglois ont mis toutes sortes d'entraves au commerce extérieur, & surtout à la navigation des colonies en général. Malgré cela elles entretiennent une navigation considerable, particulièrement celles de l'Amérique septentrionale. Il leur est entièrement défendu d'exporter un grand nombre de marchandises, surtout celles qu'il faut pour la construction des vaisseaux & des matériaux pour les manufactures, comme: des mâts, du bois de charpente pour les vaisseaux, du fer, de la mine de cuivre, du chanvre, du lin, du coton, de l'indigo, du tabac, du gingembre, du gaudron, de la poix, de la gomme, de la potasse, des peaux, & des fourrures. Les Anglois se sont reservé tous ces articles; des négociants Anglois les y achetent, & ils sont transportés par des navires Anglois, equippés de matelots de la même nation. Dans le païs, où une compagnie Angloise fait un commerce exclusif, tel que les Indes orientales, il ne leur est pas permis de commercer. L'an 1765. on leur défendit aussi de faire le commerce aux colonies Françoises & Espagnoles: mais cette défense aiant eu des suites fâcheuses, on fût

obligé de la lever. Il leur eſt permis de porter aux isles à ſucre, appartenantes aux Portugais, toutes ſortes de denrées, comme du bled, de la farine, du beurre, de la viande & des beſtiaux pour tuer, toutes ſortes de bois & des matériaux de bois, pour la conſtruction des maiſons & pour l'économie rurale. Delà elles rapportent ſurtout du ſirop, dont le *Rum* eſt diſtillé. Le commerce qu'elles font avec les Eſpagnols de l'Amérique, n'eſt que de contrebande. Quand les garde-côtes attrapent des navires de contrebande, le vaiſſeau & les marchandiſes ſont confiſqués; le capitaine eſt pendu & les matelots ſont envoyés aux mines. Malgré cela il y a des coloniens, qui en courent le riſque; ils en rapportent de l'argent comptant, qui eſt ſi rare chez eux. Ils ſe ſervent pour cela de vaiſſeaux légers & plats, avec leſquels ils peuvent s'approcher des côtes. Les coloniens Eſpagnols, qui aiment également ce commerce, parce qu'ils trouvent des denrées & des marchandiſes à meilleur marché, que chés eux, viennent de loin ſur les côtes, & traitent la nuit avec les nouveaux arrivés. Comme ces navires ſont en outre bons voiliers, ils peuvent aiſément ſe ſauver & les Gardes-côtes Eſpagnols ne peuvent pas les ſuivre.

L'Angleterre a établi depuis 1766. deux ports francs, dans les isles, en Amérique:

l'un en Jamaïque, & l'autre en Dominica. D'autres nations y en avoient déja avant eux. Les François en ont un dans l'isle S. Domingue, les Hollandois à S. Eustache, qui est une isle stérile, & les Danois dans l'isle de S. Thomas. L'Angleterre a suivi cet exemple, pour jouir des mêmes avantages, & surtout pour faciliter le commerce de contrebande avec les Espagnols. Ce nouvel arrangement souffre pourtant des restrictions. Tous les étrangers peuvent y acheter telles marchandises qu'ils veulent, sans payer aucun droit: mais il faut que ce soit contre de l'argent comptant, & non pas contre d'autres marchandises.

Les colonies sont redévables de la marine considerable, qu'ils entretiennent, au commerce clandestin qu'elles font avec les colonies Françoises & Espagnoles, à celui qu'elles font entre elles, & particulièrement celles de l'Amérique septentrionale avec les isles Angloises, en troquant leur superflu mutuel, & à la grande pêche enfin, qu'elles font sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Après le commerce qu'elles font avec les isles, le principal se fait, dans les païs situés au Sud du cap Finistère. Elles commercent immédiatement avec leurs propres marchandises portées à leur propre bord en Afrique, aux isles Canaries & à d'autres isles de l'océan. Elles envoyent

aussi leurs propres marchandises: mais à bord Anglois, en Portugal, à Cadix, à Malaga, Marseille, Livourne & Naples. Il leur est même permis de trafiquer aux échelles du Levant; quoique cela ne se soit pas encore fait juqu' aujourd'hui. Dans tous ces parages elles se défont de leur superflu, comme de leur poisson bled & farine, sucre & ris & de quelque boiserie, & elles en rapportent ce qui leur est nécessaire, une partie en argent comptant. Le commerce qu' elles font en Portugal, a pourtant ses restrictions particulières. Il leur est permis d'y porter leurs denrées: mais elles n'osent pas en rapporter des vins. Elles sont obligées de faire venir les vins Portugais par l'Angleterre; c'est pourquoi les vaisseaux se chargent ordinairement à leur retour de sel & de lest. Le sucre est la seule denrée, qu'il est permis aux coloniens de porter par toute l'Europe, quoiqu' à bord Anglois & de vendre partout indistinctement.

Les Anglois viennent chercher eux mêmes la plus grande partie des marchandises coloniaires; aussi ce sont eux qui passent leurs propres manufactures dans les colonies. En général il n'est permis à aucune autre nation d'acheter & de faire sortir des denrées des colonies, & encore moins d'y apporter & d'y vendre leurs propres marchandises. C'est une prérogative qui appartient seule aux sujets

de l'Angleterre. Il s'est trouvé, que l'Angleterre seule vend annuellement à ses colonies dans l'Amérique septentrionale & à ses isles, de ses propres productions, surtout des manufactures, au delà de trois millions de Liv. Sterlings & en y comprenant l'Ecosse & l'Irlande pour près de cinq millions de Liv. Sterlings, suivant une approximation faite au commencement de l'année 1766. au parlement de la Grande-Bretagne.

L'argent comptant est encore rare dans les colonies, & l'est davantage dans celles de l'Amérique septentrionale, que dans quelques isles. Delà vient, que toutes les espèces y ont un plus haut prix, qu'elles n'ont en Europe, & par là l'on entrevoit la différence qu'il y a entre le titre Anglois & le titre courant (Currency) reçû dans les colonies, par exemple: un Shilling n'y vaut pas douze pences comme en Angleterre, mais 18. pences. C'est sur ce titre haussé que tout se calcule dans toutes les colonies Angloises, de même que dans les Françoises. Une guinée y vaut 34. Shillings. Cela est encore plus haut en proportion de la valeur du Shilling: mais elles ont acquis cette haute valeur à cause de la commodité dans les envois, & parcequ'on les aime dans les payemens en Angleterre. Les espèces qui circulent le plus dans les colonies, ce sont les piastres & les pistoles d'or d'Espagne.

Les piastres valent en Angleterre 4. shill. 8. den. elles valent sept shill. 6. den. dans les colonies. Les pistoles n'y valent que 27. sh. elles devroient valoir davantage : mais comme elles sont ordinairement limées & sans bords, elles sont à ce bas prix. Une lettre de change sur Londres se paie ordinairement de 175. pour cent, c'est à dire: une livre Sterling d'Angleterre en vaut 1 $\frac{3}{4}$ valeur du païs ou Currencep. Le Pari ne se compte ordinairement que comme 100. à 133 $\frac{1}{3}$: mais on est content, quand le cours ne monte pas au delà de 166 $\frac{2}{3}$ pour cent. Dans la dernière guerre, le cours baissa pendant un certain tems, encore au dessous du pari, jusqu'à 125. parceque l'Angleterre faisoit passer en Amérique des fortes remises pour la guerre, & que les troupes Angloises apportoient beaucoup d'argent comptant.

Le cours du païs n'est pas le même dans toutes les colonies. Dans la Jamaïque, isle opulente par ses productions & par son commerce de contrebande, il s'approche du cours Anglois: dans quelques colonies de l'Amerique septentrionale, comme en Pensilvanie, il s'en éloigne encore au delà du prix ordinaire.

On a aussi dans les colonies de l'argent

de papier, ou des Billets (Paper-bills, bills of credit. Paper-currency) Ces billets ne peuvent se faire qu'en vertu d'une conclusion de l'assemblée : alors ils ont cours dans le commerce, comme de l'argent comptant. Ce qui fait leur crédit, c'est que la province en est responsable. On ne fait pas de ces billets, qui vaillent au dela de 5. livres: mais on en fait à moins à toutes sortes de valeurs jusqu'à celle d'un Shilling, le tout valeur du païs. Ces billets n'ont cours, que dans la Province, de l'assemblée de la quelle ils sont autorisés; dans d'autres colonies ils n'ont point de valeur, encore moins en Angleterre. Il y a deux espèces de ces billets, selon le but différent, auquel ils sont destinés.

La prémière espèce a pour but d'avoir vîte de l'argent, pour pouvoir payer sur le champ une grande dépense, qui ne souffre point de délai; ainsi dans la guerre avec la France, chaque colonie resolut d'entretenir un certain nombre de troupes; par conséquent il falloit avoir de l'argent, pour les lever, les armer, les habiller &c. Il arrive donc quelquefois que des pareilles sommes sont payées en Billets. L'assemblée paye au gouverneur la somme accordée pour la guerre en pareils billets, dont il peut se servir sur le champ comme d'argent comptant dans la province entière. Personne ne refuse de les accepter

en payement, parceque la province en répond, & qu'elle les reçoit aussi dans ses caisses publiques. Cependant on impose une taxe au païs pour le montant de la somme accordée, & à mesure que cette taxe rentre, on déchire & annulle peu à peu ces billets. Avec les fonds, qui rentrent en argent comptant, on rachete de ces billets, qu'on déchire après, & pour les sommes qui rentrent en billets:, on les enregistre & on casse également les billets. C'est ainsi que la dette contractée par la province, se paye insensiblement d'elle même. Les colonies ont après cet arrangement de la mere-contrèe, où il s'est introduit sous la garantie du parlement depuis le regne de Guillaume III. Il y a pourtant cette différence, que les Billets Anglois de l'*Exchequer* rapportent à leur possesseur de l'intérêt depuis la date du billet, jusqu'au jour du remboursement, au lieu que les billets des colonies ne rapportent rien.

La seconde espèce de billets a principalement pour but l'encouragement du commerce & de l'industrie intérieure. Il se fait par ordre de la province des billets pour une certaine somme p. e. pour 50000. liv. valeur du païs; & on publie que ceux des colonistes, qui ont besoin d'une somme d'argent, peuvent en recevoir de la province en papier, à titre de prêt contre un interêt annuel de cinq pour cent, & contre

une hipothèque aſſûrée. De cette manière on tire d'embarras bien des gens, qui ont beſoin d'argent. Ordinairement on y ajoute la condition : que le nouveau débiteur doit rembourſer en même tems, au bout de l'année, la dixième partie du capital. L'intérêt uſuel dans les colonies, eſt de ſix pour cent : mais la province ſe contente d'un pour cent de moins pour le bien des habitans. En cela, l'avantage de la province ſe combine avec celui des particuliers. La province peut emploier les intérêts que rapportent un prêt, pour ſatisfaire à quelques dépenſes publiques, ſans qu'elle ait beſoin d'impoſer des nouvelles taxes. D'un autre côté grand nombre de pauvres coloniſtes ſont mis en état, moyennant ces prêts, de s'acheter le bétail & les outils néceſſaires, pour cultiver leurs champs, comme il faut. Ce moyen a fait un bien infini à l'agriculture. Le payement annuel de la dixième partie du capital fortifie le crédit des billets, & met la province hors de danger de s'endetter; parcequ'au bout de dix ans les billets ſont rembourſés & la dette eſt payée. Invention excellente! Ces papiers Circulent bientôt & à l'inſtar d'autres papiers, ils hauſſent ou baiſſent de tant pour cent, ſuivant les circonſtances. Leur grande utilité, fut cauſe qu'on les augmenta : mais on pouſſe trop loin cette augmentation dans quelques pro-

vinces. Etant devenus trop nombreux, ils baisserent de prix, & perdirent 15. a 20. pour cent & même plus. Il s'ensuit de là qu'il ne faut se servir de ce moyen qu'avec modération. On ne peut pas voir par le calcul, jusqu'à quel point cette augmentation peut aller, sans qu'il en résulte d'inconvénient : mais l'expérience le détermine aisément. On peut les augmenter annuellement de peu de chose, & ainsi continuer, aussi longtems, qu'ils ne baissent pas d'une maniére sensible, & que le baissement ne continue pas. Alors ils sont avantageux; dans le cas opposé ils sont nuisibles. Toutes les colonies introduisirent les billets: mais quand leur baissement entraina du desordre dans quelques colonies, la Grande-Bretagne en limita l'usage par des loix, & prescrivit à chaque colonie la somme, qu'elle lui permet de faire circuler en papiers, & qu'elle n'ose pas excéder. Cette somme prescrite est plus ou moins grande selon la différence des colonies. La mêre-contrée souffroit dans son commerce par le baissement des billets. Le colonien payoit l'Anglois en papier compté pour plein; l'Anglois ne pouvant pas s'en servir en Angleterre, l'employoit pour acheter une lettre de change sur Londres, pour laquelle on ne recevoit ses papiers que suivant le cours: il étoit donc obligé de perdre. Le prix incer-

tain même des papiers portoit du préjudice aux commerçans Anglois. Quand ils les recevoient pour payement, ils avoient leur valeur entière, quelques semaines après. Quand ils vouloient les négocier, ils avoient diminué de 6. à 10. pour cent & au delà. La Pensilvanie a tâché de remédier à cet inconvénient, par une loi qui ordonne, que ceux, qui font un payement en papiers, doivent ajouter autant d'agio aussi en papier jusqu'à ceque l'argent comptant ou la lettre de change soit au pair avec les papiers.

La plûpart des Anglois ont sçu jusqu'à présent, que ces papiers étoient nuisibles aux colonies & à la couronne, & ils voudroient qu'on les abolit entièrement. Les colonies au contraire pensent, qu'il seroit avantageux pour elles & pour la couronne, si l'usage de ces papiers n'étoit pas limité par des actes du parlement, & s'il dépendoit uniquement de l'arbitre de chaque colonie, de déterminer la somme qui doit rouler en papiers; aussi ont-elles fait faire des représentations à ce sujet en Angleterre: & à la session du parlement tenue en 1769. on leur a accordé plus de liberté.

Les taxes qu'on paye dans les colonies ne sont que peu de chose. Dans quelques provinces, une rente foncière est attachée au terrain defriché: mais elle ne se monté

qu'à un demi denier, valeur du païs par arpent. La couronne leve une pareille rente dans la Virginie, y étant propriétaire du païs entier. En d'autres provinces, les habitans établis sont exempts même de cette rente, & sont entièrement francs-tenanciers de leurs terres (free holders).

Il faut que toute autre taxe soit accordée par l'assemblée; ainsi chaque colonie se taxe elle même pour fournir à ses besoins, & elle nomme le montant & l'espèce de la taxe. On suit ordinairement la régle usuelle en Angleterre, où on paye *6.* 12. 18. den. jusqu'à une demi couronne, c'est à dire 2. shillings & demi par livre Sterling du revenu des terres: cela s'étend aussi aux revenus des métiers & des emplois. On n'y connoit pas les droits d'entrée & de sortie & l'accise & encore moins les corvées. Il n'y a que les vaisseaux, qui payent une bagatelle, pour l'entretien des phares, qui sont sur la côte. Au reste tout le monde est entièrement libre, & maître absolu de tout son bien, meuble & immeuble.

L'acte du timbre essuya une opposition générale; c'est qu'elle attaquoit les colonies dans le droit de disposer de leur argent, par conséquent dans le point principal de leur liberté & même dans sa passion favorite. Elles ont supporté jusqu'ici sans répugnance toutes les autres loix, & limita-

tions de leur commerce & de leurs manufactures de la part du parlement. Celles-ci donnent à la vérité des entraves à leur liberté : mais aucune ne leur fut jamais aussi sensible, que l'acte du timbre, qui regardoit immédiatement leur bourse.

Les coloniens n'accordent pas au parlement le droit de les taxer. Ils disent qu'ils ont le droit de citoyen Anglois, selon lequel aucune communauté Angloise ne peut être chargée d'aucun impôt, sans son propre consentement, c'est à dire sans le consentement de la chambre basse, où chaque communauté a ses représentans : mais les colonies n'ayant point de représentans dans le parlement, comme l'Ecosse, & n'en ayant que dans les assembleés de leur païs ; c'est là seulement que des taxes leur peuvent être loyalement imposées. Ils soutiennent donc que le parlement n'a aucun droit de disposer de leur bourse, & ils n'ont garde d'aliéner ce droit. Si les Anglois destinoient le produit du timbre à payer leurs dettes nationales, les colonies croient qu'elles ont un devoir plus sacré à remplir, en payant les leurs propres. La dernière guerre a endetté toutes les colonies, & il faut que ces dettes soient prémièrement payées. Les colonies de l'Amérique septentrionale entretenoient à leurs propres dépens 25,000. hommes contre les françois : cela coutoit à cha-

que province 20. 30. a 50. mille liv. Sterlings par an, & au delà. Quand ces dettes seront payées, la couronne conserve toujours le droit de demander une contribution aux assemblées des colonies.

Toutes les colonies étoient d'accord sur ces principes; aussi elles conclurent de tenir une assemblée générale, pour détourner cet orage. Cette assemblée de députés de toutes les colonies de l'Amérique septentrionale, étoit sans doute quelque chose d'inoui jusqu'alors, & la resolution qu'ils prirent unanimement de refuser l'acte du timbre, & de travailler de concert à le faire annuller, étoit un pas critique: mais les colonies se fondent sur le droit, qu'a chaque citoyen Anglois de faire des *pétitions*, quand il se trouve opprimé. Plusieurs ensemble peuvent les faire à la fois, & le nombre n'est pas déterminé par les loix. Ainsi 2, ou 100, ou 100000. ou plus, qui y sont intéressés, peuvent présenter ces pétitions.

Il n'y a que peu de forteresses dans l'Amérique septentrionale; Philadelphie est entièrement ouverte, & n'a qu'une batterie qui domine vers la rivière, pour pouvoir couvrir la ville contre un debarquement. On a bâti, ça & là quelques forts pour empêcher les incursions des sauvages. Les provinces ont leur milice, qui est entretenue à leurs dépens, & le roi en nomme les officiers. La

nouvelle Angleterre entretient le plus de milice. C'est ces troupes, qui occupent les petits forts, dont le roi nomme les commandants: mais il y a aussi dans l'Amérique septentrionale des régimens Anglois, qui font la garnison dans les grandes forteresses, & qui sont payés par la couronne. Les Anglois aiment à servir en Amérique; car leur paie ne se fait pas en valeur du païs: mais sur le pied Anglois, & outre cela la province leur fournit encore certaines provisions.

La cession du Canada est d'un grand avantage à la nation Angloise & aux colonies, ne fut-ce que parcequ'on épargne aujourd'hui bien des dépenses, qu'il falloit faire autrefois pour l'entretien des troupes & des forteresses. L'Angleterre entretenoit pendant la dernière guerre 25,000. hommes, dans les colonies, & celles-ci en avoient autant sur pied. Si le gouvernement Anglois est en bonne intelligence avec les colonies, il n'y a aucunes depenses à faire; un trait de plume dans le cabinet du roi gouverne tout. Les colonies sont aussi contentes que l'Angleterre, de ce que la France a cedé en dernier lieu la nouvelle Orléans aux Espagnols; Car à present elles sont assurées, d'avoir de leur côté les sauvages, qui tous sont ennemis jurés des Espagnols, & pour ceux-ci ils ne sont ni aussi intriguans, ni aussi industrieux

que les françois. L'union générale, qui regna entre les colonies, à l'occasion de l'acte du timbre est fort remarquable, parcequ'autrement les colonies sont fort jalouses les unes des autres. Il y a toujours beaucoup de démêlés entr'elles sur des certaines frontières, sur des rivières, & enfin sur la sortie de marchandises indigenes & l'entrée de marchandises étrangères d'une province dans une autre. Si elles étoient entièrement indépendantes, il y a longtems qu'elles se seroient fait mutuellement la guerre. Il n'y a que la majesté & la protection du roi, qui empêche une rupture publique. Cette jalousie augmente, à mesure qu'elles deviennent plus puissantes. La Pensilvanie montre le plus d'équité dans ses procédés. Elle laisse le commerce entièrement libre avec les autres provinces pour l'entrée, & pour la sortie. Il n'y a que le droit du talion, qu'elle exerce envers celles, qui restreignent son commerce: encore ne le fait-elle qu'aussi longtems, que la colonie voisine ne fait pas cesser ces restrictions. Mais comme nous avons déja observé, des pareilles loix ne peuvent pas avoir de validité sans le consentement du roi.

RÉPONSE

Benjamin

DE M. FRANKLIN

A l'interrogatoire, qu'il subit devant la chambre des Communes, au mois de Février 1766. lorsque la révocation de l' Acte du Timbre *y fut mise en délibération.*

Q. Comment vous nommés vous, & d'où êtes vous?

R. Je m'appelle Franklin: je suis de Philadelphie.

Q. Les Américains payent-ils entr'eux des taxes considerables?

R. Certainement, beaucoup; & de très fortes taxes.

Q. Quels sont celles qui sont maintenant établies en Pensilvanie, par autorité de la colonie?

R. Il y en a sur les biens-fonds, & sur les mobiliaires: il y a une capitation; un impôt sur les offices sur les professions, sur le commerce, sur toutes les entreprises à raison du profit. Il y a en outre une excise sur les vins, sur le rum, & sur toutes les liqueurs spiritueuses, un droit de 10. liv (Sterling) sur l'entrée de chaque nègre & quelques autres charges encore.

Q. A quoi est destiné le produit de ces impositions?

R. A ſoutenir les établiſſemens civils & militares qu'on a faits dans ce païs & à acquitter les dettes onéreuſes qu'on a contractées pendant la dernière guerre.

Q. Combien de tems ces impoſitions doivent-elles durer?

R. Celles qu'on deſtine au rembourſement des ſommes empruntées, doivent durer jusqu'en 1772., & plus long-tems, ſi leur objet n'eſt point encore rempli. Les autres ſont à perpetuité.

Q. N'eſpéroit-on pas qu'avant ce tems là les dettes ſeroient acquittées?

R. On s'en flattoit, lorſque la paix fût ſignée, avec la France & l'Eſpagne: mais la guerre, qu'on a fait depuis aux Indiens, a occaſionné un nouvel emprunt: & par une nouvelle loi, la durée de l'impôt tel qu'il ſubſiſtoit, a été prorogée.

Q. Les Peuples ne ſont-ils pas fort en état de ſupporter ces charges?

R. Non. Les provinces frontières tout le long du continent, ayant été ſouvent ravagées par l'ennemi & fort appauvries, ne peuvent payer qu'une taxe très modique. Auſſi nos derniers règlements ont eu egard à leurs malheurs; ils favoriſent expréſſement ces contrées, & ſoulagent ceux qui ont ſouffert. Je préſume que les autres gouvernemens en ont fait de même.

Q. N'êtes vous pas intéreſſé dans la régie des poſtes de l'Amérique?

R. Oui. Je suis Directeur général en second, de toutes celles de l'Amérique septentrionale.

Q. Ne regardés vous pas comme très possible de distribuer le papier timbré par la poste à tous les habitans, si l'on n'y mettoit point d'opposition?

R. Les postes ne vont que le long des côtes, il y en a très peu qui avancent dans l'intérieur du païs. Si on vouloit les y établir, le surplus de dépenses, que cela causeroit, surpasseroit souvent de beaucoup le produit du timbre.

Q. Par le moyen de la Poste, pourriés vous distribuer le papier timbré dans le Canada?

R. Il n'y a de postes, qu'entre Mont-réal & Quebec. Les habitans de cette vaste contrée sont si épars, si éloignés les uns des autres, qu'il ne peut y avoir des postes parmi eux. Il est impossible, que le papier timbré leur parvienne par ce moyen. Le même inconvénient à lieu pour les colonies qui sont le long des frontières, elles sont peu considerables & ne s'avoisinent pas davantage.

Q. Les habitations étant en petit nombre & éloignées les unes des autres, croyés vous que l'acte du timbre puisse avoir de grands inconvéniens pour ceux qui y résident, si l'on en maintenoit l'exécution?

R. On peut en être sûr; car la plûpart des habitans ne pourroient se pourvoir des papiers timbrés, dans les cas où ils en auroient besoin, sans entreprendre de longs voyages & depenser peut-être trois ou quatre liv. Sterlings pour six sols qu'il reviendroit à la couronne.

Q. Dans leur situation actuelle, les colonies ne sont elles point très en état de payer le droit de timbre?

R. Je ne crois pas, qu'il y ait assès d'or & d'argent dans les colonies, pour payer le droit du timbre pendant un an.

Q. Ne savés vous pas, que le produit de ce droit ne devoit pas sortir de l'Amérique?

R. Je sais que par l'acte, il étoit destiné au service Amériquain: mais il auroit été depensé dans les colonies nouvellement acquises, où l'on entretient des troupes & non dans celles où l'impôt auroit été levé.

Q. N'y a-t-il pas une balance de commerce, qui, des nouvelles colonies où sont les troupes, feroit repasser cet argent dans les anciennes?

R. Je ne le pense pas. Je crois qu'il en repasseroit très peu, & je ne sais point de commerce, qui puisse nous le ramener. Je suis persuadé, que la plus grande partie de ces sommes iroit des colonies, où elles

auro-

auroient été dépensées, directement en Angleterre.

Q. Combien pensés vous, qu'il y ait d'habitans blancs en Pensilvanie?

R. Environ cent soixante mille.

Q. Dans ce nombre combien de Quakers?

R. Peut-être un tiers.

Q. Combien d'Allemands?

R. Peut-être bien un autre tiers; cependant je n'en suis pas absolument certain.

Q. Parmi ces Allemands, y en a-t-il qui aient servi en Europe?

R. Oui, beaucoup ont porté les armes en Amérique & en Europe.

Q. Sont ils aussi mécontents de l'imposition du timbre, que les Anglois?

R. Oui, beaucoup plus-même, & avec raison; car dans bien des cas, le fardeau seroit double pour eux.

Q. Combien y a-t-il d'hommes blancs dans toute l'Amérique septentrionale?

R. Environ trois cents mille entre seize, & soixante ans (*a*).

Q. (*b*) Dans quelle proportion la population s'est elle accrue en Amérique?

(*a*) Cela suppose environ deux millions d'ames.

(*b*) Ici nous commençons à interrompre un peu l'ordre, dans lequel M. Franklin fut interrogé. Dans une assemblée nombreuse, dont tous les membres avoient droit de faire des questions, l'ordre des

R. Je pense, que l'un portant l'autre, elle y double en 15. ans. Mais les demandes aux manufactures Angloises, augmentent en plus haute proportion, la consomma-tion ne suivant pas exactement l'accroissement de la population & devenant plus forte à raison des moyens. En 1723. l'importation de la grande Bretagne, en Pensilvanie, montoit en tout à environ 15000. Sterlings, aujourd'hui elle est presque d'un demi million.

Q. Quelle est la cause, selon vous, pour laquelle la population augmente plus promptement en Amérique, qu'en Angleterre?

R. Parce qu'on s'y marie plus jeune & plus généralement.

---

idées ne pouvoit pas être suivi avec la plus grande exactitude; toutes les matières se trouvoient prodigieusement mêlées, cela ajoutoit sans doute au mérite de la présence d'esprit de M. Franklin, qui se trouvoit obligé de répondre sur vingt objets différens, que l'on embrassoit à la fois dans les questions qu'on lui faisoit. Ce désordre pouvoit même etre affecté de la part des interrogateurs: Mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il donnoit lieu à une infinité de répétitions, & qu'il auroit perpétuellement dérangé le fil des idées du lecteur. Nous avons donc préferé de transposer les questions, pour y mettre de la suite & pour éviter les redites fastidieuses. Du reste cette traduction est de la plus grande fidélité. Nous nous sommes même attachés à la rendre le plus littéralement, qu'il nous a été possible.

Q. Pourquoi cela ?

R. Parceque deux jeunes gens laborieux obtiennent aiſément un fond de terre, avec lequel ils peuvent élever leur famille.

Q. Le bas peuple n'eſt il pas plus à ſon aiſe en Amérique qu'en Angleterre ?

R. Il peut l'être ; du moins s'il eſt ſobre, & laborieux, puiſque ſon travail eſt mieux payé.

Q. Vous avés dit, que les Penſilvaniens étoient chargés d'impôts onéreux. Combien payent-ils bien pour livre de leurs revenus ?

R. Les impôts ſur les biens fonds & mobiliaires vont, tout compté, à 18. deniers pour livre, tous les autres, ainſi que les taxes ſur les profits de commerce d'induſtrie, peuvent aller, je penſe, juſqu'à deux Sols & demi pour livre.

Q. Les taxes de la Penſilvanie ne ſont elles pas réparties avec inégalité ? N'a-t-on pas ſurtout forcé celles qui ſont impoſées ſur le négoce & l'induſtrie, afin de charger le commerce d'Angleterre ?

R. Ces taxes ne ſont pas plus onéreuſes, proportion gardée, que celles qu'on a miſes ſur les terres. Par-tout on n'a voulu, on n'a prétendu percevoir qu'à raiſon du profit.

Q. Quelle claſſe de citoyens compoſe l'aſſemblée ? Sont-ce des commerçans ou des propriétaires ?

R. Ce sont des propriétaires, des commerçans & des artisans?

Q. Les propriétaires ne sont ils pas le plus grand nombre?

R. Je pense que oui.

Q. Ne sont-ils pas tout ce qu'ils peuvent pour décharger les bien-fonds de l'impôt, & pour surcharger de plus en plus le commerce?

R. Jamais je n'ai oüi dire, qu'on eut ce dessein: au reste une telle entreprise répondroit mal à ce qu'on en auroit pu attendre. Le marchand, la plume à la main, s'occupe sans relâche à calculer; Si l'on surcharge son commerce; aussitôt il augmente dans la même proportion le prix de ses denrées: & les consommateurs, qui sont principalement les propriétaires, se trouvent chargés du tout, ou au moins de la plus grande partie de l'augmentation.

Q. A quoi se monte dans votre province la capitation d'un homme, qui n'est point marié?

R. C'est je crois 15. Schellings pour tout homme libre, qui a atteint l'âge de 21. ans.

Q. A quoi se montent annuellement toutes les taxes de la Pensilvanie?

R. Je les estime à environ 20000. livres Sterlings.

Q. Qu'elle étoit la disposition de l'Amé-

rique à l'égard de l'Angleterre avant 1763?

R. On ne peut pas meilleure, les Amériquains, à une entière soumission aux volontés du Roi, joignoient un profond respect pour le Parlement. L'autorité de ses actes, étoit reconnue dans tous leurs tribunaux. Quelque nombreuse que soit la population dans les anciennes Colonies, il ne vous en coutoit rien en forts, en citadelles, en garnisons, en troupes pour les contenir. Vous n'aviés besoin, pour les gouverner, que d'un peu de plumes d'encre & de papier. Un simple fil vous suffisoit, pour les conduire. Ils étoient pénétrés non seulement de respect; mais encore d'amour pour la Grande-Bretagne, pour ses loix, pour ses usages & ses manières; ils adoptoient ses modes avec passion: & ce n'étoit pas une petite branche de votre commerce. Ils traitoient les Anglois avec des égards particuliers: & être originaire de la Grande Bretagne, étoit un titre honorable, & donnoit de la considération parmi nous.

Q. Quelle est maintenant leur disposition?

R. Oh! elle est bien changée.

Q. Comment les Amériquains regardoient ils le Parlement?

R. Comme le plus ferme appui & le rempart le plus assûré de leur liberté & de leurs privilèges. Ils n'en parloient jamais

qu'avec le plus grand respect & la plus grande vénération. S'il leur venoit en pensée, que des ministres arbitraires pouvoient quelque jour essayer de les opprimer, ils se consoloient par l'assûrance qu'ils avoient, que le parlement entendroit leurs plaintes & les défendroit. Ils se ressouvenoient avec une tendre reconnoissance d'une preuve signalée qu'ils en avoient eue. On avoit proposé au parlement un bill, avec cette clause, que les instructions royales auroient force de loi dans les colonies; la chambre des Communes, n'y consentit pas & la chose ne fut point exécutée.

Q. Et n'ont-ils pas toûjours le même respect pour le Parlement?

R. Non; il a beaucoup diminué.

Q. A quoi cela doit-il s'attribuer?

R. Plusieurs choses y ont concourues; les restrictions, dont on vient d'embarrasser leur commerce, & par lesquels on a détourné des colonies, l'argent de l'étranger; la défense qu'on leur a faite de se servir entr'eux de papier monnoie; la demande d'un nouvel impôt & d'un impôt onéreux, du *droit de timbre*; l'abolition des jugemens par les jurés, qui survint dans le même tems; Enfin le refus de recevoir & d'entendre leurs humbles représentations.

Q. Avés vous oûi parler de quelque obſtacle, mis nouvellement au commerce d'Eſpagne?

R. Oui. J'ai oûi dire, qu'il étoit fort gêné par quelques nouveaux réglemens, auſſi bien que par les vaiſſeaux de guerre & les garde-Côtes Anglois, portés tout le long des côtes de l'Amérique.

Q. Vous ſemble-t-il juſte que l'Amérique ſoit protégée par l'Angleterre, ſans qu'elle entre pour rien dans les frais?

R. Les colonies ne ſont pas dans ce cas là. Elles ont levé, habillé & ſoudoyé à leurs dépens, près de 25000. hommes pendant la dernière guerre, & il leur en a coûté pluſieurs millions.

Q. N'avés vous point été remboursés par le Parlement?

R. On ne nous a rembourſé que ce qu'on a imaginé ſurpaſſer nôtre part de la contribution; ou plutôt, on ne nous a rendu que le *Surplus* de ce qu'on penſoit pouvoir raiſonnablement exiger de nous. Ce fut peu en comparaiſon de nôtre dépenſe. La Penſilvanie, par exemple, avoit débourſé environ 500,000. livres Sterlings & les remiſes qu'on lui fit ne monterent pas à 60000.

Q. Ne croiés vous pas que les colonies ſe ſoumettroient à l'acte du timbre, s'il étoit modifié, & ſi après lui avoir ôté

ce qu'il a de plus onéreux, il étoit reduit à quelques articles de peu de conséquence.

R. Non, jamais elles ne s'y soumettront.

Q. Que penseriés vous d'une nouvelle imposition, établie dans les mêmes principes que celle du timbre? Comment les Amériquains la recevroient-ils?

R. Précisement comme ils ont reçu l'autre. Ils ne la payeroient point.

Q. Ne savés-vous pas, que cette Chambre & la Chambre des Pairs ont décidé que le Parlement avoit le droit d'imposer des taxes en Amérique?

R. Oui, j'ai oûi parler de cette décision.

Q. Qu'en penseront les Amériquains?

R. Ils la regarderont comme injuste & contraire à la constitution du gouvernement?

Q. Avant 1763. les Amériquains pensoient-ils déja que le Parlement n'eût pas le droit de faire des loix & d'établir des taxes & des impôts dans leur païs?

R. Je n'ai jamais entendu contester son droit d'établir des taxes rélatives à des réglemens de commerce. J'ai toûjours vu convenir de l'autorité des loix qu'il faisoit. Mais quant au droit d'imposer sur nous des taxes internes: jamais on n'a supposé, qu'il lui appartînt, puisque nous n'y avions pas de représentans.

Q. Sur quoi vous persuadés-vous que le peuple d'Amérique ait fait cette distinction ?

R. Sur ce que dans toutes les conversations où j'ai été présent, il m'a paru qu'on convenoit généralement, que nous ne pouvions être taxés dans un Parlement, où nous n'étions pas représentés : mais on n'y a jamais contesté le paiement des droits imposés par acte du Parlement comme règlemens de commerce.

Q. Pourriés vous citer un arrêté de quelques-unes de vos assemblées, ou un acte public, où l'on ait fait cette distinction ?

R. Je ne crois pas, qu'il y en ait aucun : & il me semble que nous n'eumes jamais occasion de faire un tel acte, jusqu'au jour que vous avés entrepris de nous taxer. C'est cette entreprise qui a fait établir dans un acte public, cette distinction, qui a eu pour elle, non seulement le suffrage unanime de toutes les assemblées du continent, mais encore celui de tous les membres, dont elles étoient composées.

Q. Qu'est ce qui a donc pu avant ce tems donner occasion de discuter cette matière dans les conversations ?

R. Un propos, qu'on tint en 1754. & qui, je pense venoit d'ici, en étoit cause. On disoit, que dans le cas d'une guerre, dont on parloit alors, les gouverneurs des colonies s'assembleroient, qu'ils ordonneroient

des levées de troupes, des constructions de forts & qu'ils prendroient toutes les mesures convenables, pour la défense commune, que les sommes nécessaires pour cela seroient prises ici sur le trésor, & que leur montant seroit levé ensuite sur les colonies, par le moyen d'une taxe générale imposée par ordre du Parlement. Cette nouvelle devint bientôt le sujet de toutes les conversations; il n'y avoit qu'un sentiment: c'étoit, que la justice & la nature du gouvernement Anglois ne permettoient pas, que nous fussions imposés par le Parlement, jusqu'à ce que nous y fussions duement représentés.

Q. Ne savés vous pas, ce qui s'est passé, il y a quelque tems dans la nouvelle Yorck? l'assemblée refusoit ou negligeoit de lever les sommes nécessaires pour l'entretien du gouvernement civil; on mit en délibération & on proposa de s'adresser au Parlement pour l'imposition des taxés, qui devoient suppléer le *deficit*, que cela avoit occasionné.

R. C'est un fait, qui n'est jamais venu à ma connoissance.

Q. La chose y fut mise en délibération. Et imaginés vous que l'on pût supposer à la nouvelle Yorck, que ce droit du Parlement d'imposer des contributions en Amérique, n'étoit que local & restreint au

cas d'un *deficit* dans une colonie particulière ? on ne prétendoit pas ſans doute, que le Parlement ne pût l'exercer, que ſur le refus que feroit l'aſſemblée de lever les ſubſides néceſſaires ?

R. Il eſt impoſſible, qu'une aſſemblée quelconque, refuſe de lever les contributions néceſſaires au maintien de ſon propre gouvernement. Il faudroit qu'elle n'eut pas le ſens commun ; ce qu'on me permettra de croire deſtitué de vraiſemblance. Je ne puis imaginer, qu'il ſoit jamais arrivé rien de ſemblable dans la nouvelle Yorck ; ou l'on vous a mal repréſenté le fait, ou on l'avoit mal vu. Je ſais que ſur quelques mémoires du miniſtère de la Grande-Bretagne, on voulut obliger les aſſemblées à arrêter une ſomme fixe, pour les appointemens du gouverneur : ce qu'elles refuſerent ſagement : mais je ne crois pas que jamais aſſemblée, ni dans la nouvelle Yorck, ni dans aucune autre colonie, ait refuſé de contribuer convenablement à l'entretien de ſon gouvernement, par des ſommes accordées de tems à autre aux officiers publics.

Q. Mais ſi un gouverneur, ſur des inſtructions qu'il auroit reçues, convoquoit une aſſemblée & qu'on y refuſât de lever les ſubſides néceſſaires ; ne ſeroit-il pas de l'intérêt de la colonie, auſſi bien que de celui

du gouvernement, que le Parlement fît l'imposition de sa propre autorité?

R. Je pense, que dans ce cas là même, la chose ne seroit point nécessaire. Si une assemblée étoit assès inconséquente, pour refuser une chose aussi raisonnable; elle ne demeureroit pas long-tems dans son opiniâtreté; les desordres & la confusion qu'elle occasionneroit, l'auroient bientôt mise à la raison.

Q. Si cependant cela n'arrivoit pas, ne seroit-ce pas à la Grande-Bretagne qu'appartiendroit le droit d'y remédier?

R. Je n'ai rien à dire contre un droit, dont on ne se serviroit qu'en pareil cas; pourvu toute-fois qu'on ne le fit que pour le bien du peuple de la colonie.

Q. Mais à qui appartient-il d'en juger, de la Grande-Bretagne, ou de la colonie?

R. Personne n'en peut juger aussi bien, que ceux qui auroient à en sentir l'avantage ou l'inconvénient.

Q. Vous dites, que les colonies se sont toûjours soumises aux taxes externes, & qu'elles ne contestent au Parlement, que le droit d'en imposer d'internes; pourriés vous maintenant nous montrer qu'il y ait entre ces deux sortes d'impôts, quelque différence par rapport aux colonies?

R. Je pense, qu'il y a une très grande différence. Une taxe externe est un droit im-

imposé sur les marchandises qu'on nous apporte, on l'ajoute à la valeur de la chose & aux autres frais qui l'accompagnent; elle devient ainsi une partie du prix. Si la marchandise ne convient pas à l'acheteur à ce prix, il ne la prend point & il n'est pas obligé de payer l'impôt. La chose n'est pas ainsi: dans le cas d'une taxe interne, c'est une somme qu'on attache au Peuple malgré lui, si elle n'a pas été imposée par ses propres représentans. Le *timbre*, par exemple, ne nous permet aucun acte de commerce, aucun échange entre nous, il nous empêche de reclamer aucun droit, de poursuivre le payement d'aucune dette, de nous marier, de tester, si préalablement nous n'avons payé telle ou telle somme; c'est vouloir nous arracher nôtre argent de force, ou avoir résolu nôtre perte si nous réfusons de la donner.

Q. Mais une taxe imposée sur les denrées qu'on vous porte aux colonies, & dont vous ne pouvés vous passer, n'auroit-elle pas le même effet qu'une taxe interne?

R. Je ne sais pas un seul article de toute l'importation faite dans nos colonies, que nous ne soyons en état de fabriquer chés nous, ou dont nous ne puissions nous passer.

Q. Ne pensés vous pas que les draps d'An-

gleterre vous ſont abſolument néceſſaires?

R. Aucunement. Avec une bonne économie les habitans des colonies y auroient bientôt ſupplée.

Q. Ne faudroit il pas du tems pour établir des manufactures, & en attendant n'auroient-ils pas beaucoup a ſouffrir.

R. Je crois que non; ils ont déja fait des progrès ſurprenans; & je ſuis perſuadé, qu'avant que les habits qu'ils portent, ſoient uſés, ils ſeront venus à bout, de s'en procurer d'autres de leur propre fabrique.

Q. Pourront-ils trouver une quantité ſuffiſante de laine dans l'Amérique ſeptentrionale?

R. Ils ont pris des meſures pour en accroître la quantité: ils ſont convenus généralement entr'eux de ne plus manger d'agneaux & en effet on en tua fort peu l'an dernier. S'ils continuent, dans peu la quantité de laine ſera accrue prodigieuſement. Au reſte, comme ils n'ont pas l'intention d'en faire une branche de commerce extérieur, ils n'auront pas beſoin d'établir de grandes manufactures, telles qu'on en voit dans vos villes fabriquantes; chaque famille, ſans ſortir de la maiſon, pourra filer & fabriquer les étoffes à ſon uſage.

Q. Croyés vous, que dans l'eſpace d'un ou de deux ans, ils auroient aſſès de laine & de manufactures pour fournir à leurs beſoins.

R. Je crois, que trois ans ſuffiront.

Q. La rigueur des hivers dans les colonies ſeptentrionales ne nuira-t-elle pas à la bonne qualité de la laine?

R. Elle y eſt fort belle & fort bonne.

Q. Ne ſavés vous pas, que dans les colonies plus méridionales telles que la Virginie, la laine eſt rude & n'eſt même qu'une eſpèce de crin?

R. Je ne ſais point cela. Je n'en ai jamais entendu parler, cependant j'ai été quelque-fois dans la Virginie. Je ne puis pas dire, que j'y ai fait une attention particulière, à la laine. Je crois qu'elle y eſt bonne, quoique je ne puiſſe en parler poſitivement. Au reſte la Virginie & les colonies plus méridionales, ont moins beſoin de laine, leurs hivers ſont courts & peu rigoureux; ils peuvent très-bien s'habiller le reſte de l'année du lin & du coton que produit leur païs.

Q. N'eſt on pas obligé dans les colonies ſeptentrionales, de nourrir le bétail tout l'hiver.

R. Il y a quelques endroits où il faut le nourrir pendant une partie de cette ſaiſon.

Q. Si ſans toucher à ce que le Parlement à décidé à l'égard de ſon droit, on revoquoit l'acte du timbre, croyés vous que les Amériquains ſeroient ſatisfaits?

R. Je crois que la décision du droit les inquièteroit peu, si l'on n'essayoit jamais de le faire valoir. Ils se regarderoient alors probablement sur le même pied que l'Irlande; ils savent que vous y avés les mêmes prétentions : mais que vous vous en tenés là. Ils penseroient que vous tiendriés la même conduite à leur égard, si ce n'est dans des occasions bien extraordinaires.

Q. Mais à qui est-ce de juger de ces occasions, n'est-ce pas au Parlement?

R. Quoique ce soit à lui à en juger, les habitans des colonies se flatteront au moins, qu'il n'exercera jamais ce droit, sans avoir admis leurs représentans & qu'il ordonnera qu'on en envoie, si l'occasion survient.

Q. N'avés vous pas oüi dire, que dans le courant de la dernière guerre, les habitans du Maryland avoient refusé leur part de la contribution pour la défense commune?

R. On a donné un mauvais tour à ce qui s'est passé en Maryland. Ce que j'en sais, c'est que jamais on y a refusé de contribuer, ou d'accorder des subsides à la Couronne; chaque année de la guerre, les assemblées opinerent à fournir des sommes considerables & formerent des Bills pour les lever. Suivant l'usage de

cette Province, les Bills furent envoyés au Conſeil ou Chambre haute, afin que d'un commun conſentement, ils fuſſent préſentés au gouverneur, pour être enſuite enregiſtrés & obtenir force de loi. Malheureuſement il s'éleva des conteſtations entre les deux chambres qui empêcherent ce conſentement, & faute de cette condition eſſentielle, tous les Bills, excepté un ou deux, ne purent avoir d'effet. Le conſeil des propriétaires de la colonie les rejetta. Ceux du Maryland, il eſt vrai, ne fournirent point leur part de la contribution: mais ce n'eſt point au peuple, qu'il faut s'en prendre; c'eſt la faute de ceux qui étoient chargés de l'adminiſtration.

Q. Ne parla-t-on pas dans les autres provinces de s'adreſſer au parlement pour les obliger à contribuer?

R. J'ai bien entendu tenir ce propos: mais comme il étoit bien connu, que le peuple n'étoit nullement blâmable le projet ne fut point exécuté & l'on ne fit aucune démarche pour cela.

Q. Cela ne fut-il point propoſé dans une aſſemblée publique?

R. Jamais, que je ſache.

Q. Vous ſouvenés-vous d'un acte de l'aſſemblée, qui abolit le cours des papiers monnoies dans la nouvelle Angleterre?

R. Je me ſouviens de ſon aboliſſement dans la Baie de Maſſachuſet.

Q. Le Vice-Gouverneur *Hutchinſon* ne contribua-t-il pas principalement à faire paſſer cet acte?

R. Je l'ai oüi dire ainſi.

Q. Cette loi ne fut-elle pas alors regardée comme très contraire à l' intérêt du peuple des colonies?

R. Je penſe, qu' elle devoit l'être. Cependant je ne puis rien aſſurer ſur cet article, parceque j'étois fort eloigné de cette province.

Q. La rareté des eſpèces d'or & d'argent n'étoit-elle pas une des raiſons qu'on alleguoit contre l'abolition des papiers.

R. Je crois qu'oui.

Q. Eſt-on toujours dans les mêmes ſentimens & cette loi paroit-elle aujourdhui auſſi deſavantageuſe qu'alors?

R. Je crois que non.

Q. N'a-t-on pas envoyé quelque fois aux Gouverneurs des inſtructions très oppreſſives & contraires à la ſaine politique?

R. Oui.

Q Cela n'a-t-il pas fait que quelques Gouverneurs ont paſſé par deſſus & ne les ont point ſuivies?

R. Je l'ai oüi dire ainſi.

Q. Les Amériquains diſputerent-ils alors au Parlement, qui s'oppoſoit à l'oppreſſion,

le droit de régler le commerce?

R. Non.

Q. Comment recevroient-ils des règlemens intérieurs, joints à une taxe?

R. Je crois, qu'ils s'y opposeroient.

Q. Leur intention est donc de ne se soumettre à aucun règlement joint à un impôt?

R. Leur sentiment est: que si l'état a besoin de subsides, on doit suivant l'usage établi de tout tems, les demander à leurs assemblées, qui les accorderont librement, comme elles ont toûjours fait. Ils disent, que leur argent ne doit point être donné sans leur consentement, par des gens, qui vivants loin d'eux, ne sont nullement instruits de leur situation & de leurs facultés. Accorder des subsides à l'etat, est le seul moyen qu'ils ayent de faire éclater leur zele aux yeux de leur Souverain. Il est donc cruel pour eux, il est injuste, qu'un corps, où ils n'ont point de représentans, leur arrache ce mérite, & s'en fasse un d'accorder ce qui ne lui appartient pas, & qu'il les prive par là du plus beau de leurs droits, d'un droit qu'ils estiment, d'autant plus, que c'est sur lui, que sont appuyés tous les autres.

Q. Mais l'établissement des Postes, qu'ils ont admis depuis longtems, n'est-il pas une taxe en même tems qu'un règlement?

R. Non. Le prix, qu'on paye pour le port d'une lettre, n'eſt point de la nature des taxes; ce n'eſt proprement qu'une retribution pour un ſervice rendu. Comme on peut ne point accepter ce ſervice, il n'y a pas d'obligation véritable de payer. On eſt libre encore, ainſi qu'avant l'établiſſement des poſtes, d'envoyer ſes lettres par ſes gens, par un exprès, par le moyen de ſes amis, ſi cela paroit plus commode ou plus ſûr.

Q. Ne regardent-ils pas au moins comme une taxe, les règlemens faits l'an paſſé, touchant les Poſtes?

R. Par ces règlemens le port des lettres a baiſſé de 30. pour 100. dans toute l'Amérique; ils ſont bien loin, de regarder cela comme une taxe.

Q. Si le Parlement impoſoit une exciſe ſur une eſpèce de matières conſommables, dont les Amériquains pourroient éviter le payement par la non-conſommation; ne ſouffriroit-elle point de difficulté?

R. Ils s'y oppoſeroient à coup ſûr. Car une exciſe n'eſt point une retribution pour un ſervice rendu; c'eſt une impoſition. C'eſt une portion de leurs biens, qui doit leur être demandée & qu'on ne peut obtenir que d'eux. De quel droit en diſpoſeroient des gens auſquels ils n'ont pas donné leur procuration?

Q. Vous dites, qu'ils ne contestoient point au parlement le pouvoir d'imposer des droits sur l'importation. Trouvés vous donc quelque difference entre des droits sur les denrées importées, & une excise sur leur consommation?

R. Il y en a une très considerable. Par les raisons que j'ai déja rapportées, ils prétendent que vous n'avés aucun droit de faire des impositions dans l'intérieur de leur païs: mais ils savent que la mer est à vous, que vous en maintenés la sûreté par vos flottes, que vous la purgés de pirates. Vous pouvés donc avoir un droit naturel & équitable de percevoir sur les marchandises qu'on transporte à travers cette partie de vos domaines, des droits qui vous dédommagent des frais auxquels cela vous oblige.

Q. Ce raisonnement ne prouveroit-il pas aussi, qu'on pourroit mettre un impôt sur l'exportation des productions de leurs terres? Un tel impôt n'éprouveroit-il de leur part aucune contradiction?

R. S'il rencherissoit les denrées au point d'en diminuer les demandes, soyés surs, qu'ils s'y opposéroient; non pas précisément pour vous contester le droit de régler le commerce: mais pour se plaindre de l'usage que vous en feriés, comme d'un fardeau, qu'ils vous démanderoient d'alléger.

Q. Le droit, qu'on paye ſur l'exportation du tabac, n'eſt-il pas dans ce genre?

R. On n'en paye, ce me ſemble, que ſur le tabac, qu'on tranſporte le long des côtes d'une colonie à l'autre; encore eſt-ce un fonds deſtiné à l'entretien du collège de Williamsbourg dans la Virginie.

Q. Les Aſſemblées des colonies des Indes occidentales n'ont elles pas les mêmes droits naturels, que celles de l'Amérique?

R. Oui ſans doute.

Q. Et n'a-t-on pas impoſé des taxes ſur l'exportation de leur ſucre?

R. J'ai peu de connoiſſance des affaires de ce païs. Il me ſemble cependant, que le droit de quatre & demi pour cent, qu'ils payent ſur les ſucres qu'ils font ſortir, fut accordé par leurs propres aſſemblées.

Q. Si l'on ne révoque point l'acte du timbre, que penſés vous, qu'il en arrivera?

R. Les Amériquains perdront entièrement le reſpect & l'amour qu'ils ont pour l'Angleterre, & bientôt vous verrés ſe détruire tout le commerce qui eſt fondé ſur ces ſentimens.

Q. Comment le commerce peut-il en ſouffrir?

R. En ce que bientôt ils ne prendront preſque plus rien de vos manufactures.

Q. Leur eſt-il poſſible de s'en paſſer?

R. Les marchandises, qu'ils tirent de l'Angleterre sont ou d'une grande utilité, ou de pure commodité, ou des superfluités. Dans le prémier rang sont les draps &c. qu'ils peuvent se procurer sans sortir de chés eux; ils se passeront facilement de ce qui ne leur est que commode, jusqu'à ce qu'ils ayent des moyens de s'en pourvoir dans leur propre païs; & quant au superflu, qui est la branche principale du commerce, ils y renonceront absolument. Telle chose, qu'on rechercheroit avec empressement, parce qu'elle étoit de mode dans un païs respecté, sera detestée & rejettée avec indignation par la raison contraire. On a déja banni, d'un commun consentement, l'usage des ajustemens dont on se servoit dans les deuils, & on en a renvoyé pour plusieurs milliers de livres Sterlings, parce qu'on n'en trouvoit pas le debit.

Q. Est-il de l'intérêt des Amériquains de fabriquer leurs draps chés eux?

R. Je pense, que pour le présent, ceux qui voudroient les avoir d'aussi belle qualité, auroient meilleur marché de les tirer d'Angleterre: mais si l'on pèse d'un autre côté les obstacles, dont leur commerce est embarrassé & les difficultés, qu'ils ont de faire leurs remises, il est de leur intérêt, de tout fabriquer.

Q. Penſez-vous, qu'ils poufferoient la mauvaiſe humeur, juſqu'à payer auſſi cher de méchantes & groſſières étoffes fabriquées dans leur païs, & à en faire uſage préférablement à celles qui ſont de meilleure qualité.

R. Oui, je le penſe ainſi. Les peuples payeront auſſi volontiers pour ſatisfaire une paſſion que l'autre, leur reſſentiment ou leur vanité.

Q. Les habitans de Boſton conſentiroient-ils à diſcontinuer leur commerce?

R. Les commerçans forment un corps peu nombreux, en comparaiſon du reſte du peuple. Il faudra bien, qu'ils ceſſent leur commerce, quand on ne prendra plus de leurs marchandiſes.

Q. Qui eſt-ce qui forme le corps du peuple dans les colonies?

R. Ce ſont les fermiers & les propriétaires, ou les planteurs.

Q. Laiſſeroient-ils corrompre les productions de leurs terres?

R. Non; ils fabriqueroient plus, & laboureroient moins.

Q. Voudroient-ils vivre ſans aucune adminiſtration de juſtice en matière civile, & s'expoſer aux inconvéniens d'une telle ſituation pendant un tems conſiderable, plutôt que d'employer des papiers timbrés, ſuppoſé que la diſtribution en fût

protégée par une force suffisante, pour qu'ils pussent se les procurer par-tout?

R. Je crois impraticable de protéger le papier timbré, de manière, que tout le monde puisse s'en procurer par-tout. L'acte porte, qu'il y aura des Sous-distributeurs appointés dans toutes les provinces, villes, districts & villages; & cela seroit en effet nécessaire: mais les principaux distributeurs, qui imaginoient en retirer un profit considerable, se sont bientôt apperçûs que cela ne valoit pas la peine de continuer; & je crois qu'il seroit impossible de trouver des Sous-distributeurs, capables de répondre, qui voulussent, pour un mediocre profit, encourir la haine du peuple, & s'exposer au danger que leur attireroit cet emploi: & quand on pourroit en trouver, il me paroit impraticable de protéger les papiers timbrés dans tant de lieux si éloignés les uns des autres.

Q. Mais au moins dans les lieux, où il pourra être protegé, le peuple n'aimera-t-il pas mieux en faire usage, que de demeurer dans un état, où il ne pourra défendre ses droits ni poursuivre légalement le récouvrement d'aucune dette?

R. Il seroit difficile de dire ce qu'il feroit; je ne puis juger de ce que les autres penseroient & feroient, que par ce que je ressens en moi-même. Il m'est dû des

ſommes conſiderables en Amérique & j'aimerois mieux renoncer pour jamais au droit d'en pourſuivre le payement juridiquement, que de me ſoumettre à l'acte du timbre ; cela deviendroit des dettes d'honneur. Je crois donc, que le peuple, ou demeureroit dans cette ſituation, ou tâcheroit de ſe procurer quelque moyen de s'en tirer ; par exemple, en convenant univerſellement de procéder dans les cours de juſtice avec du papier commun.

Q. Ne ſeroit-il pas poſſible de faire exécuter l'acte du timbre, autrement qu'à main armée ?

R. Je ne vois pas même, comment des troupes pourroient être employées à le faire exécuter.

Q. Pourquoi ne le pourroient-elles pas ?

R. Suppoſons que vous en faſſiez paſſer en Amérique. Elles ne trouveront perſonne ſous les armes. Que feront-elles donc ? Elles ne pourront faire prendre des papiers timbrés, à ceux qui ne voudront point s'en ſervir. Elles ne trouveront point de rébellion ; il eſt vrai, qu'elles pourroient en occaſionner.

Q. De quel nombre de troupes, croyez-vous que l'on eût beſoin, pour proteger la diſtribution des papiers timbrés dans toute l'Amérique ?

R. Il faudroit sans doute une très-grande armée, je ne puis dire à quoi elle devroit aller, si l'Amérique se disposoit à une résistance générale.

Q. Combien y a-t-il en Amérique d'hommes capables de porter les armes & de former une milice disciplinée?

R. Il doit y en avoir, ce me semble au moins.

On s'opposa à cette question. M. Franklin se retira.

FIN.

LIVRES

qu' on fait imprimer les Freres Reycends.

Delle Rivoluzioni d'Italia, libri XXIV. di Carlo Denina, 4. 3. *vol.*

Eſſai ſur les Haras auquel on a ajouté le Traité de la connoiſſance exterieure du Cheval, celui de la méchanique du Mors, & des obſervations ſur les préjugés, les abus & l'ignorance de la plûpart des Maréchaux Ferrans, 8. *avec* 4. *Planches en taille douce.*

Le même, 4. *en papier azure.*

Rifleſſioni del Sig. Nicole ſopra i principali punti della Religione, e de' Coſtumi, 12. 2. *vol.* 1769.

Voyage d' Olof Torée aux Indes orientales traduit du Suédois, 12. 1771.

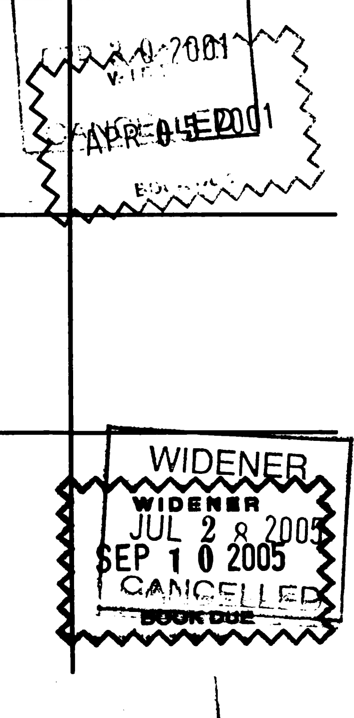
Précis Hiſtorique de l'Economie Rurale des Chinois, préſenté à l'Academie Royale des Sciences de Suéde, en 1754. par M. Charles Guſtave Eckeberg Capitaine, publié par M. Linnæus, traduit du Suédois par M. Dominiq. de Blackford, 12. 1771.

Pigmalion, Scene Lyrique repréſentée en Societé à Lyon, par M. J.. Rouſſeau, 12. 1771.

Trattato ſopra la cura delle Api, con una Lettera del Sig. Bonnet, 12. *con fig.* 1771.

Rifleſſioni Criſtiane ſopra i Libri Storici del vecchio Teſtamento, 12. 1771.

Diſcours de la nature & des effets du luxe, par le Pere Gerdil Barnabite, 8. 1768.


WIDENER
APR 0 5 2001
WIDENER
WIDENER
JUL 2 8 2005
SEP 1 0 2005
CANCELLED
BOOK DUE